

NUK.B.
REPUBLIQUE RWANDAISE
PREFECTURE DE CYANGUGU

Cyangugu, le 31 Juillet 1984

N° 1284/04.17

A lire et par

Date entrez 12.10.84

No Classement 20832 04.17

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
et du Développement Communal
KIGALI

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir
ci-joint, le rapport annuel pour l'exercice 1983.

Je vous en souhaite bonne réception.

LE PREFET DE PREFECTURE,
KAGIMBANGABO André



Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

P R E M I E R E P A R T I E :

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA PREFECTURE.

C H A P I T R E I.

Page 2

La Préfecture de Cyangugu est divisée en 11 Communes

Commune	Nom du Bourgmestre	Date d' ancienneté	Secteurs	Nom et Prénom des Conseillers	Nombre des Cellules
KANTCHE	MUBELIGI Justin Napoléon	22.11.1974	1) KICUMBA (fle Rombo) 2) OKERUBA 3) GIREMVE 4) IRANKI 5) KABORE 6) KIBARI 7) KIPANE (fle Rombo) 8) IRANKA 9) KUSUYU	SIMVU Vincent 22/12/1974 WACOMBIKI Th. 22/1/1980 NDARYO Ignace 03/02/1978 KARABIKI D. 22/12/1974 KIRABA Thérèse 21/02/1977 SIDORIA Bertrand 22/1/1980 KATIKA Thomas 22/01/1980 KUMERI Jeannie 22/12/1974 KIRAKI Edouard 22/12/1974	6 Cellules 8 " 4 " 6 " 7 " 6 " 6 " 7 " 6 "
GISUNA	CAISAYA Gaspard	05/03/1982	1. SEMASHA 2. MINTOVE 3. IRATA 4. GIREME 5. GASHIRABOMBA 6. BUMIZI 7. KIGAMBU 8. KIGURU 9. KIBURHE 10. KIRERA 11. KIVITRO 12. KIGUZI 13. KIRURA	KIGURHE Cyprien KATIKA Amelot KIRABIKI Mathieu NDARYO Gérard BICAHABANDO Asiel KARABIKI Thitien KIRABA Felician KALYAMBIKO Gérard MUKAMBIKO Rachel TIRAKI Rosechiel NDAKUREHE Thérèse KIRAKI François KIRAKI Daniel	6 7 4 7 7 4 5 5 5 5 5 6 8 9

La Préfecture de Cyangugu est divisée en 11 Communes

Commune	Nom du Bourgmestre	Date d' ancienneté	Secteurs	Nom et Prénom des Conseillers	Nombre des Cellules
GAFUNZO	KAROREHO Charles	14/12/1976	1. BURERA 2. BURAKURUBU 3. BURYINKA 4. GAKIRO 5. HUGERA 6. KIZOMA 7. MABITTEKELI 8. MAMUGALI 9. SHANGI	BILUMIVU Géno IKURENGE Denise MACUMBE Mparandile BACANERWANGO Amicot GATANKWA Dominique KAYIBERERO Joseph HAKIZIMANA Phénos MAGATAKE Samuel SHIRAMA	11 10 8 8 11 10 9 9 9
CYIMBOGO	BISEMA Pascal	1967	1. IRINGU 2. IRUNGU 3. CYIRE 4. IRVANZO 5. IRVAGANA 6. IRVINGE 7. CEMZO 8. IRVANYINYA 9. IRVILIZI 10. VIREKO 11. GIRENGE	SEKARAKINA Daniel IGERAGENZA Augustin DENG'ASY Juvénal RUMUKUT Bénoît ISADABERA Edouard KAJUMURA Vendellino HARDINA Philain IWACAINTU Athanase REZAO Baron BAKIRWAHA Etienne BAVAKURE Mathieu	5 5 4 7 4 6 5 6 4 6 5

C H A P I T R E I.

Page 2

(3)

La Préfecture de Cyangugu est divisée en 11 Communes

Commune	Nom du Bourgmestre	Date d' ancienneté	Secteurs	Nom et Prénom des Conseillers	Nombre des Cellules
BUGABARA	GATABAKI Vémuste		1) BUGABARA 2) BUNYIGERI 3) GIKUNDANVURA 4) KIBANGIRA 5) NUGARZA 6) MUHIMBI 7) NYABINTARE 8) NZAHABA	BUGABARA Yusufu BUTABAKI Anicet NGABIRE Idephonse NURUNDE Edouard KANTAMINHO Benoît IMORO Cyprien BONERA Jean MUTUNU Jacques	7 6 5 6 8 6 5 6
NYAKABUYE	GANVYA Frédéric		1) NYAMARONKO 2) NYAKABUYE 3) GITAMBI 4) KABOZA 5) MUHANGA 6) RUYINZOVU 7) KIGUBWE 8) MATARE 9) IKUNGU 10) NYAMISEMBE	NYAKABUYE Christophe GASUKU Jean NYIRABAMIRE Edouard NYIRABAGABO Lédonir NYAMAZI Joseph NGURENGERA Thomas BAPICEDJO Rojore MUSANDA Clasien BAMUGULYEBI Fabien SIRAHINDA Apolet	5 6 5 4 6 5 6 6 6 5

C H A P I T R E I.

Page 2 (4)

La Préfecture de Cyangugu est divisée en 11 Communes

Commune	Nom du Bourgmestre	Date d' ancienneté	Secteurs	Nom et Prénom des Conseillers	Nombre des Cellules
KARANGERA	KUMUNIZA Théobald	1975	1) KARANGERA 2) KURARA 3) KARINDO 4) KUTEREE 5) KUMULINGA 6) KUMARINGA 7) KUMEREE 8) KARIRERA 9) BUTARE 10) GASUNDU 11) KURERA 12) KARERERA	HAVUGEMANA Vincent KAYUMBA Jean RUMICA Augustin GASABANDIKA François HABAGASY François BUTERA Gervais SEBAKUNGU Collinette HISAKAMANA Rose KAVUGA Cyprien BANYULIMBO Révocat NZIKOMUNDO Jean MPATUMEREMBALO Dorys	6 5 5 5 6 7 5 5 6 5 7 5
KIRAMBO	MAYIMA Mathias	Déc. 1975	1) TASSO 2) GITOMO 3) KIRAMBO 4) KANJOGHO 5) KURUBA 6) YOVE 7) CYATO 8) GAKESTI 9) RANGIRO 10) MPABE	BIZIBANA André KAHYANASIMBI Emmanuel KABAREKI Leonice SIVANYISENZI Zacharie NKUNDAKOMANA Léopold NDAYI Pierre KANTEREMANA Cyprien MUNYURABAGABO Abel NYITALINGEMBI Simeon ABUBU Jean-Dosco	7 cellules rurales et 3 spécialisées. 6 7 6 5 5 7 5 cellules rurales et 1 spécialisée. 6 6

C H A P I T R E I.

Page 2 (5)

La Préfecture de Cyangugu est divisée en 11 Communes

CHAPITRE II.

Page 3

PERSONNEL DE PREFECTURE (Chefs de Service et nombre d'agents sous leurs ordres) au 31/12/19...

Nom et Prénoms	Service ou fonction	Date d'affection à la Préfecture	Ancienneté dans la fonction	Nombre d'agents
1	2	3	4	5
1. KAGEMBANGABO André	Préfet de Préfecture	01/04/1981	01/04/1981	24
2. KARABERWA KAREKEZI Jean Chrysostome	S/Prefet S/Prefecture			
3. HAVUMA Prodouard	S/Prefet S/Prefet BUCURA	10/01/1983	10/01/1983	2
4. BABAYUNGA Laurent	S/Prefet de Préfecture	02/03/1982	02/03/1982	-
5. SEVASAKA Faustin	" "	2/05/1980	02/05/1980	-
6. KARIBERA Joseph	" "	26/07/1982	02/05/1980	-
7. KUKUNDO Emmanuel	Président du Tribunal de Première Instance			
8. INSHANABANGA P.Xavier	Procureur de la Rép.			
9. IYABAKIKA Théoneste	Commandant de Place			
10. KUCAMBA Ernest	Médir. Hôpital BUSHIMA	30/05/1978	01/11/1973	67 135
11. HABYALIMBY Janvier	Agronome de Préfecture	07/10/1980	07/10/1980	140
12. IGGENDORE Célestin	Vétérinaire de Préf.	Déc. 1979	Déc. 1979	21
13. MUKAKAMALI Athanasie	Directrice C.S.D.	12/01/1980	01/02/1978	9
14. DAYAKUNERA Jean	Inspecteur d'Arrondis. Fin Mars 1983	10 mois	49 de bureau 21079 extér.	
15. MURIBAHABI Augustin	Inspecteur Travail			1
16. IRINGITANA Sébastien	Inspecteur Commerce			2
17. IRIMBEZI Josias	Vérificateur Impôts	12/02/1981	12/02/1981	3
18. IYAMBIKU Léopold	Inspecteur Bât. Civil			8
19. SINAYEFUNZE Védaste	Percepteur Postes			
20. IRIDIMIZA Martin	Directeur C.P.D.P.P.	01/12/1982	01.12/1982	
21. SEMGADO Fidèle	Contrôleur Fin.Gén.	Sept. 1979	1979	-
22. TWAGIRA Jacques	Directeur de Prison	01/12/1982	2 ans et demi	27
23. IRINGITANA Pius	Inspecteur Sanitaire	07/11/1978	07/11/1978	-
24. KARIBERA Aloys	Chef Service Télécoms	07/11/1978		
25. MUSAPILI François	Chef T.S.P.	1979	1979	5
26. IRIMBEZI Joseph	Comptif.	15/11/1978	1974	4
27. IRUMILIGI Anatole	Dir.coopth.Singasha	01/01/1974	01/01/1974	
28. BAZAMBAWA J.Baptiste	" " Major-Gén.			
29. NYURABANDI Emmanuel	Inspecteur Nouv.Coop.	1974	1975	3
30. IRUTIZI Bernard	Commandant Aéroport	18/07/1980	18/07/1980	47
31. GASHABIZI MUKASA Jean Marie Vianney	Encadreur Régional de la Jeunesse.			

*** / ***

BESOINS EN PERSONNEL ET SUGGESTIONSa) COMMUNE :

1. L'insuffisance généralisée du personnel suite au maigre budget de la majorité des Communes.
2. La Commune devrait disposer de :
 - Un peu plus d'un policier par secteur à recycler périodiquement.
 - 2 Fonctionnaires Assistants initiés à l'administration communale et ayant des attributions mieux définies et à respecter.
 - 1 dactylographe
 - 1 monagri par secteur
 - 2 ou 3 perceptrions des taxes communales suivant l'ampleur des tâches.
 - 1 infirmier et 3 aides-infirmiers vétérinaires.
 - 1 apiculteur
 - 1 fontainier
 - 3 monitrices sociales
 - 1 responsable du C.C.D.F.P.
 - 1 Centre de santé avec 3 infirmiers et une ambulance pour les Communes éloignées des Hôpitaux.
 - 1 tribunal de Canton avec 5 Juges.
 - 1 camion benne soumis en Commune CYIMBOGO et BUGABIA susceptible de la rentabiliser.
- Matériel de bureau suffisant et envoyé de façon régulière. La création d'un stock de distribution à la Préfecture sous la gestion du Contrôleur des Finances suivant la commune prévisionnaire de chaque Commune. Il faut aussi remédier à l'achat de matériel qui s'usent vite ou de mauvaise qualité.

L'intervention de l'Etat s'avère indispensable dans la subvention des Communes pauvres ou dans les paiement d'une bonne partie du personnel nécessaire au développement communal.

b) Prefecture :Personnel A.P.I. :

La Préfecture a besoin d'un archiviste, dactylographe et d'un Contrôleur-adjoint des Finances communales pour la S/Prefecture BUGABIA.

c) S/Prefecture BUGABIA :

- Affectation, en plus du personnel agricole et Encadreur de la Jeunesse, d'autres Agent prévus :
- L'Installation d'un bureau douanier à Rulwa peut grandement contribuer au maintien de la sécurité.
- La 2ème Chambre du Tribunal de Première Instance et une Brigade judiciaire ainsi qu'une prison sont vivement souhaitées.
- Le Bus Ondtancon devrait arriver au Centre de Nyakabuye pour le transport du courrier et des personnes désireuses de se déplacer vers Bugesera-GISHOMA-CYIMBOGO-KANZIHE d'autant plus que la route Bugesera-Nyakabuye est très pénible.

CHAPITRE III.

Besoins en personnel et suggestions :

e) S/Préfecture BURIMA (suite)

- Le besoin d'un appareil radiophonique se fait sentir pour faciliter la communication entre les autorités S/Préfectorales et Préfectorales.
- Le souhait de disposer d'un second Centre de Santé au Chef-lieu de S/Préfecture pour épauler celui de Nsachim. A cet effet, il faudrait améliorer les routes de communication avec l'Hôpital de Nihilini.
- Crédit de la Commune Busoso pour décloisonner les régions BARTIYE, DABIE, MARITINGO
- La création d'une école secondaire dans la S/Préfecture éloignée des établissements existants dans la Préfecture.
- Le Tribunal de Canton BUGARWA attend depuis longtemps un personnel judiciaire, car l'itinérance assumée par celui de Nyakareno laisse fort à désirer.
- La région de Drayaye et Nasano mérite un C.E.R.A.I.
- Des routes des régions Karongiza et Nyalebyo nécessitent des véhicules adiquats.
- Une des 3 Communes devrait disposer d'un canon bonne pour aider à l'entretien des routes existantes.

d) S/Préfecture BIEMBO :

- e) Pour les autres services de la Préfecture, le détail se trouve sur page 60.

CHAPITRE IV.CONSIDERATIONS SUR L'ESPRIT, LA COMPETENCE ET LA DISCIPLINE DU PERSONNEL.Section a) Autorité et Personnel Communal.

Entre les Bourgmestres et le personnel tant administratif que technique œuvrant dans la Commune, la collaboration est généralement bonne.

Cependant plusieurs Bourgmestres donnent l'impression que tout le développement communal ne les concerne pas directement autant que la bureaucratie et la sécurité des personnes et de leurs biens. Par ailleurs ils laissent faire les Conseillers communal et n'osent pas leur infliger des sanctions disciplinaires même en cas d'indiscipline notoire à moins qu'il y ait une révolte. De même, il ne suivent pas de près les services techniques.

Des réunions tout politiques qu'administratives se tiennent régulièrement au niveau communal et les P.V. parviennent à la Préfecture rapidement. Par contre au niveau des secteurs et cellules, des réunions sont irrégulières et font souvent l'objet d'un P.V.

Cependant certaines Communes manquent de moyens de déplacement pour stimuler l'effort de développement des services administratifs et techniques dans les secteurs. Pour hâter le développement communal, le Gouvernement devrait donner des orientations précises à la planification, à l'identification des besoins prioritaires tels que l'urbanisation fonctionnelle, la voirie communale jusqu'à dans les cellules rurales pour améliorer le regroupement en village en dehors des centres d'attraction, la voies et moyens d'inventorier et d'exploiter *les* potentialités de chaque secteur communal, l'organisation du mouvement coopératif, l'implantation des C.C.B.F.P.

La précision de place de marché et de centre de négocié, l'étude et l'exécution de projets rentables etc... De cette façon, la Commission technique serait plus efficace. Et il faudrait placer un technicien au niveau de chaque Préfecture, susceptible d'aider à l'étude des projets et à former les membres des Commissions techniques.

Conseillers communaux :

Les Conseillers communaux et les maires devraient préférer d'exemple particulièrement dans le domaine de la modernisation et du jumelage de l'agri-élevage pour augmenter la production.

CHAPITRE IV.

CONSIDERATIONS SUR L'ESPRIT, LA COMPETENCE ET LA DISCIPLINE DU PERSONNEL.

Section a) Autorité et Personnel Communal.

Le manque de dynamisme d'esprit de responsabilité et d'initiative malgré de périodiques recyclages et conseils communaux, freine le développement socio-économique. L'injustice sociale dont se plaint la population dans les réquisitions et l'Uganda auquel des commerçants se soustinent aisément, résultent de potes-de-vin assez fréquent parmi les Conseillers et les Responsables des Comités de cellules.

La tenue régulière des réunions prévues tant au niveau de secteur qu'à celui de la cellule est à relancer constamment en vue d'ajillermer l'effort d'organisation pour l'exécution des décisions émanant des instances supérieures. C'est du reste à cette occasion que sont notamment détaillés les problèmes relatifs à la sécurité, à l'organisation de l'Uganda et de l'ambition.

Pour lifter le développement socio-économique, l'alphanétisation fonctionnelle devrait être lancée au niveau du secteur par les Conseillers communaux et les membres des Comités de cellules qui recrutent des enseignants bénévoles.

b) Principaux sujets traités par le Conseil communal :

1) Commune KANGIEN :

- Le 4/01/1983 -Budget communal 1983
- le 11/2/1983 -Lutte contre le vagabondage
- le 5/3/1983 -Finances communales
- le 13/5/1983 -Sécurité des cafésiers
- le -Augmentation d'impôts veillards
- Aménagement du dispensaire de Gilande
- Augmentation, conduite et sanctions disciplinaires du personnel communal.
- le 02/9/1983 -Journée d'alphanétisation.
 -Uganda des commerçants
 -Augmentation de boisements.
- le 28/10/83 -Journée de l'Arbre.

- Préparation des élections Présidentielles et législatives.

*** / ***

CHAPITRE IV.

CONSIDERATIONS SUR L'ESPRIT, LA COMPETENCE ET LA DISCIPLINE DU PERSONNEL.

Section a) Autorité et Personnel Communal.

2) Commune GIRETA :

- Le maintien de la sécurité de la population (contrôle et organisation des patrouilles nocturnes dans les cellules).
- La programmation de ces travaux communautaires surtout en ce qui concerne les travaux de la conservation du sol, l'entretien des routes, la construction des classes ainsi que la mise en bon état des sources d'eau.
- L'engagement des agents communaux à certaines postes dépourvues du personnel.
- La délimitation des parcelles pour des agents voulant construire des maisons.
- Certaines requêtes qui réapparaissent.

3) Commune GAFUENO :

- Finances communales
- Organisation des jeux
- Sécurité pendant la campagne café
- Organisation de l'agriculture
- Lutter contre le fainéantisme
- Personnel communal
- Utilisation du véhicule communal
- Limites des reboisements communaux
- Choisir les candidats à l'Amie Rondaine.

4. Commune CYDUGO :

- Maintenance de paix et de tranquillité de la population
- Augmentation de la production agricole en luttant contre l'érosion.
- Association de l'agriculture et de l'élevage
- Participation massive des militaires et militantes aux travaux communautaires de développement "GUARDA"
- Entretien des routes
- Construction du bureau communal.

5. Commune GIREGI :

- Présenter au Conseil communal le budget prévu pour 1983.
- Garder la forêt contre les feux de brousse, leur entretien et leur protection.
- La sécurité dans les secteurs.
- L'année baptisée "Année Nationale de l'Afrique".
- La perception des taxes au marché.
- Le problème occasionné par les espions russes téléguidés (IBITEGA)

CHAPITRE IV.

CONSIDERATIONS SUR L'ESPRIT, LA COMPETENCE ET LA DISCIPLINE DU PERSONNEL.

Section a) Autorité et Personnel Communal.

Comme Gichon suit :

- Construction du nouveau bureau communal ;
- Salaire du personnel communal pour le mois de Août et Juillet 83.
- Recouvrement de l'impôts (exercice 82; 83).
- Préparation de la Journée de l'Alphabétisation.

6. COMMUNE MURAMBA :

- Budget
- Débit de boisson pendant les heures de service.
- Vagabondage
- Impôts
- construction du bureau communal
- Génération
- Gestion budget
- Utilisation _____ véhicule communal
- Journée de l'arbre
- Lutte anti-drosive

7. COMMUNE NYABUYE :

- Budget communal 1983
- Cayage de petites sources
- Constructions scolaires
- Salaire du personnel communal
- Lutte anti-drosive
- Installation du moulin offert par Nungui et son utilisation.
- Création du C.C.B.F.P.
- Entretien des routes
- Entretien des cafétiers et bananiers

8. COMMUNE KIRUMERA :

- Budget communal
- Finances communales
- construction de bâtiments scolaires
- Gestion du personnel communal
- Cayage de petites sources
- Sécurité des personnes et de biens
- Divers problèmes socio-économiques notamment l'hygiène.

Section b : LE PERSONNEL DE PRÉFECTURE (Service des A.P.A.)
AUTRE QUE LE PREFET ET LES S/PREFETS AU 31/12/1983

Nom et Prénom	Grade	Fonction	Date d'affectation
<u>A. Préfecture :</u>			
01. BONERA Martin	Rédacteur Principal	Chef du Secrétariat	01/04/1973
02. MONTAGNE Cléophas	Venotomaire	Responsable de la Dactylographie et Monographie	09/05/1980
03. SEVANGE J. Marie	Rédacteur	Archiviste	01/03/1966
04. NYAMERWA André	Rédacteur Principal	Secrétaire dactylo	01/02/1965
05. MUKARIBA Bernadette	S/contract	Dactylographe	01/05/1976
06. MUKASHIMA Angelina	S/contract	Dactylographe	19/10/1981
07. NGUENDAWADZEMI Ngazi	S/contract	Planteur	01/05/1976
08. SERUVIGO Mathieu	S/contract	Planteur	01/03/1960
09. BIDRI Masudi	S/contract	Chauffeur	01/05/1972
10. NDAGIJIMANA Shabani	S/contract	Chauffeur	01/06/1980
11. FASHAID Ildephonse	S/contract	Chauffeur	
12. SHOBUSHO Joseph	S/contract	Veilleur	01/02/1974
13. KARICZEKI Innocent	S/contract	Veilleur	05/02/1974
<u>B. S/Préfecture Cyinda :</u>			
01. HUTAJOGA Alphonse	Rédacteur-Adjoint	Chef du Secrétariat	Le 27/05/1982
02. N. ISAHYIMA Christline	Rédacteur-Adjoint	Chef Adj. du Secrét.	20/09/1982
03. MUKANDUYE Faustin	-	Dactylographe	04/11/1982
04. MUKICHEKA Napitoro	-	Chauffeur	Juin 1981
05. MUKIRABOCA François	-	Planteur	01/09/1976
06. TITIPABEKA Fabien	-	Planteur	17/12/1982
07. MUREZA Denic	-	Veilleur	01/09/1976
08. SIRAGURA Sixbert	-	Veilleur	17/12/1982
09. KAPANZI Joseph	-	Opérateur	01/01/1982
10. NGILYAMBIKA Gonalde	-	Opérateur	01/01/1982
<u>C. S/Préfecture INGOMA</u>			
01. NDAGIJIMANA P. Gélose	Rédacteur Adj.	Agent de S/Préfect.	05/11/1982
02. KALISA Anicet	Rédacteur Adj.	Agent de S/Préfect.	01/09/1983
03. BISHIMA N. Philippe	S/contract	Dactylographe	25/03/1983
04. HARILLIMA Emmanuel	S/contract	Chauffeur	01/04/1983
05. HATICKIMA Jean	S/contract	Planteur	22/03/1983
06. MAKINPAKA Jacques	S/contract	Veilleur	22/03/1983
07. TWAGIRAMURU Gaffens	S/contract	Veilleur	22/03/1983

RAPPORT BRUTAL SUR LES ACTIVITES DU PREFET ET SA COLLABORATION AVEC LES S/PREFETS

Affaires politico-administratives :

- Exécution du programme des réunions politiques et administratives.
- Préparation et organisation de la campagne des élections présidentielles et législatives qui se sont respectivement déroulées le 19 et 26/12/1965.

Affaires socio-culturelles :

- Inspection des bars et cabarets pour faire respecter les heures réglementaires de leur ouverture.
- Achèvement des construction des C.E.R.A.I.
- Formation du ballet préfectoral "INAHANNU" en collaboration avec le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui a envoyé des Agents à cet effet.
- Organisation des jeux et loisirs au niveau préfectoral et communal.
- Inspection des restaurants et cabarets pour y faire respecter les conditions hygiéniques.

Affaires économiques :

- Réunions de sensibilisation sur l'Année 1965 consacrée à l'Arbre par le Chef de l'Etat.
- Organisation des Commissions de contrôle de l'UMUGANDA dans les secteurs pour stimuler particulièrement l'A.E., l'entretien de café et bananeraie.
- Construction du Stade KAMARUPA.

Section I : ETAT D'ESPRIT DES S/PREFETS .

Section II: LESS ACTIVITIES.

a) INFORMATION A LA POPULATION.

- F R E Q U E N C E :

COMMUNE	DATE	SUJETS TRAITÉS	DESIDERATA DE LA POPULATION
KIGEZE	22/02/1983	-Sensibilisation aux idéaux du C.N.D. par le Secrétaire Général du C.N.D.	
	Mai 1983	-Lutte anti-érosive, entretien bananeraies, cafériers.	
		-Sécurité	
	5/12/1983	-Présentation candidats Députés.	
MISUSA	14/01/1983	-Respect des heures d'ouverture des cabarets.	
	17/03/1983	-Umuganda, aménagement de sources d'eau, jeux et animation, recensement, travail avec able	
	21/10/1983	-Election présidentielles.	
	5/12/1983	-Présentation des candidats Députés.	
GAFUNZO	12/10/1983	-Elections présidentielles du 19/12/1983.	Réélire le candidat à la Présidence.
	06/12/1983	-Elections législatives du 26/12/1983	Candidats valables.
GYIMBOGO	11/10/1983	-Elections présidentielles du 19/12/1983	-Renouveler la confiance au Chef de l'Etat.
	30/11/1983	-Présentation des candidats	Candidats valables.
ISHOMA	11/10/1983	-Election présidentielle du 19/12/1983 et législatives du 26/12/1983	-Election massive du Chef de l'Etat et des candidats au C.N.D. capables.
	30/11/1983	-Présentation des candidats au C.N.D. et directives relations aux élections législatives.	
BUGARAMA	29/4/1983	-Umuganda -Début de boisson pendant les heures de service -Vagabondage -Impôts.	Aide alimentaire suite aux dégâts causés par les fortes pluies.
	24/07/1983	-Umuganda -Cotisation pour construction bureau communal. -Lutte contre le vagabondage. -Aide au travail.	-Voies et moyens de créer l'emploi et de faire aimer le travail.
	12/10/1983	-Explication sur les élections présidentielles.	
	01/12/1983	-Présentation des candidats au C.N.D.	

COMMUNE	DATE	SUJETS TRAITES	DESIDERATA DE LA
NYAKABUYE	11/01/1983 24/02/1983 4/1983 12/1983	-Présenter le nouveau S/Prefet de S/Prefecture Bugungu -Pose de 1 ^{ère} pierre pour la construction de la S/Prefecture. -Nomination du Conseiller du Secteur Ngungu. -Tombola pour la construction du Stade Kamarampalza. Elections présidentielles et législatives respectivement des 19 et 26/12/1983.	
KARENGBA	12/09/1983	Elections présidentielles et législatives.	
KAGANDO	27/10/1983 18/10/1983 06/12/1983	-Elections présidentielles et législatives des 19 et 26/12/1983. -Présentation du nouveau S/Prefet -Elections présidentielles -Débit de boissons pendant les heures de services. -Fonctionnement des organes du M.R.N.D.	Maintien de la paix et la sécurité des personnes et de leurs biens.
KIRAMBO	-10/02/1983 -17/03/1983 -17/10/1983 -18/10/1983 -18/11/1983 -29/11/1983	-Construction bureau communal -Armée de l'ordre -Entretien cafés plus 1'A.E. -Armée de l'ordre Présentation nouveau S/Prefet. -Election présidentielle. -Uganda, 1'A.E., Entretien -Caféiers, Sécurité et respect des heures de service. -Présentation des candidats au CND et élection présidentielles.	Maintien de la paix et de la sécurité des personnes et de leurs biens.
GATARE	-21/06/1983 09/08/1983	-Maitien de l'ordre et de la paix -L'A.E., entretien cultures -Construction nouveau bureau communal -Collecte cotisations. -Respect des heures d'ouverture de cabarets. -Constructions nouveau -Campagne électorale -Présentation nouveau Bourgmestre et sa prestation de serment.	Sécurité durant les élections.

- D I F F I C U L T E S R E N C O N T R E E S .

1. Retards excessifs et nombreuses absences aux réunions organisées au bureau communal.
2. Des réunions devraient se tenir au niveau de zones regroupant 3 à 4 secteurs qui faciliteraient l'assistance massive de la population dans les Communes mal situées telles que Gafunzo, Karungu et Nyakabuye.
3. La mise en application des directives administratives et techniques ne sont assimilées qu'à force de patientie et régulière sensibilisation et surtout par l'exemple des dirigeants et de l'élite locale avant de recourir aux sanctions à l'égard des récalcitrants ou paresseux.
4. Les bureaux communaux devraient être construits plus ou moins au milieu du ressort administratif pour le bien de la population et des services administratifs et techniques.
5. Le manque de moyen de déplacement entrave la bonne marche du service communal.
6. L'insuffisance du budget communal ne permet pas d'engager le personnel de besoin notamment des nouagri, des aides-infirmiers vétérinaires et des policiers communaux suffisants ni de rembourser des dettes.
7. Certaines Communes disposant de peu de ressources devraient recevoir une subvention de la part du Gouvernement, notamment dans le paiement du personnel technique indispensable au développement communal.
8. Beaucoup de Bourgmestres n'ont pas d'esprit d'initiative pour explorer, en étroite collaboration avec la Commission technique et rentabiliser le peu de ressources dont dispose la Commune.
9. Les camions bennes mis à la disposition des Communes sont peu rentables suite à une mauvaise gestion.
10. Les commissions techniques ne sont pas utilisées à bon escient souvent par divers complexes des Bourgmestres devant des personnes clairvoyantes.
11. La majorité des Bourgmestres ne répondent à la correspondance administrative qu'après maints rappels. La mise en place des Fonctionnaires Assistants aurait dû normalement remédier à la situation créée par la multiplicité des tâches; mais malheureusement leur affectation dans les Communes n'a abouti qu'aux résultats négatifs si bien qu'il faudrait rechercher une autre façon efficiente d'utiliser ces Agents manifestement indispensables à la bonne marche du service.
12. Les Conseillers communaux rencontrent peu de collaboration de la part des membres des Comités de cellules dans l'encadrement et mobilisation de la population pour le développement. Peut-être que la récompense prévue les stimule.
13. La population se plaint toujours de potes-de-vin qui faussent certains jugements rendus par les Tribunaux de Canton ou des requêtes au niveau des secteurs.
14. Le détournement de fonds des Coopératives et des groupements socio-économiques décourage l'esprit coopératif de la population.

b) INSPECTION DES COMMUNES : (article 70 Loi Communale)

Dates	! Commune	! Principales observations, difficultés rencontrées et suggestions
-------	-----------	--

c. CONFERENCES PREFECTORALES

Dates de réunion	Sujets traités	Résumé des conclusions retenues à chaque réunion
20/01/1983	<ul style="list-style-type: none"> - Cérémonie du mariage dans les Communes. - Installation de la Forge. - Repas de midi. - Protection de sol. - Salaire du personnel com. - Le rôle du Brigadier Q.P.J. 	<ul style="list-style-type: none"> * Explication de 4 formalités à remplir avant le jour du mariage. * Le Bourgmestre est le seul autorisé à remplir le rôle de mariage de deux époux. * Lors de la cérémonie du mariage, l'autorité communale doit porter son Uniforme. * La procédure de mariage doit être uniformisée partout dans toutes les Communes. * Une aide de 300.000 Frw a été consentie pour le démarrage de ladite forge. * Son abréviation est "PROPOCA" : Promotion des Forgerons de Cyangugu. * A 12 heures les travailleurs se fatiguent en buvant de la bière parce qu'ils n'ont pas de quoi à manger. Désormais, il faudrait se munir de la nourriture chaque fois le matin pour la consommer aux heures du repas pour ceux qui habitent plus loin de leur domicile. * Plantation d'arbres. * Creusement de fossées pour lutter contre l'érosion. * Chaque Bourgmestre a donné le rapport du paiement de son personnel et doit avoir terminé les retards de paiement en moins deux mois. * Etant sous ses ordres il doit obéir au Bourgmestre. * Aucun ne peut être emprisonné sans être enregistré. * Il ne faut pas se contenter de frapper les hommes ou de recevoir des pots-de-vin. * La propriété dans le cachot doit être contrôlée. * L'autorité communale doit contrôler la propriété et voir s'il n'y a pas d'arrestation arbitraire.
10/06/1983	<ul style="list-style-type: none"> - Situation Caisson commun. - Frais de scolarité 	<ul style="list-style-type: none"> * Les Communes tiennent très bien leur Caisse communale telle que le démontre le tableau y relatif. * En matière de la Caisse Sociale seules les Communes KANENE, GAFUNZO et KAGANO sont en ordre. * Il a été recommandé aux Bourgmestres de veiller au contrôle des caisses communales. * Quant au F.D.C. les Communes NYAKABUYE, GAFUNZO KIRAMBO et KAGANO n'ont pas fait leur versement. * Les 100Frw demandés à chaque enfant sert à construire et réparer des classes et achat de matériel. * Le Conseil de Parents pour l'enseignement doit être informé sur l'utilisation de ces frais. * Problème des enfants qui se retirent de l'école. * Problème des parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école. * Solution à envisager à ces problèmes.

... / ...

c. CONFERENCES PREFECTORALES

Dates de réunion	Sujets traités	Résumé des conclusions retenues à chaque réunion
	- Situation de CENAI	* Situations de 17 CENAI dans les 11 Communes. * Les écoles de MUSAKA, MIBILIZI, MUNGU et SHANGI n'ont pas été changées en CENAI. * Difficultés rencontrées dans les CENAI.
	-Truite anti-érosive, la cafacier, le bambou, et le boisement.	* Par encouragement de l'Umganda. * Les tournées dans les Communes s'organisent par la Commission de l'Umganda.
	-Sécurité pendant le midi	* Il a été recommandé aux Commerçants de ne pas rentrer avec de l'argent chez eux à la maison. * Les Bourgmestres ont été recommandé de refouler toutes les femmes imprégnées de la Cité de Kanembe, Bugaramo et Kizambo.
	-Jeux et loisirs	* Encadrement dans les jeux traditionnels. * Jeux de volley ball, basket-ball et foot-ball * Les théâtres.
	-Divers	* Explication de l'importance de la CPNPP et CCNPP. * Stage en matière de la CPNPP et CCNPP dans * Souhait de création des CCNPP dans les Communes Kanembe, Cafunzo, Gisuma et Cyimbogo.
20/01/1983	-Les cérémonies du mariage à la Commune.	* Explication de 4 formalités à remplir avant le jour du mariage. * Le bourgmestre est la seule autorisée à marier les couples. * Lors de la cérémonie, l'autorité communale doit porter son uniforme. * La procédure de mariage doit être uniformisée partout dans les Communes.
	-Installation de la Forge à Cyangugu.	* Une aide de 300.000 Frw. a été consentie pour le démarrage de cette forge. * Son abréviation est "PROFOGYA" Promotion des forgerons de Cyangugu.
	-Repos de midi.	* à douze heures les fonctionnaires boivent de la bière au lieu de manger, désormais il faudrait se munir de la nourriture chaque matin qui sera consommée pendant les heures de repos pour ceux qui habitent loin de leur domicile.
	-Protection de sol.	* Plantation d'arbres. Creusement de fossés pour la lutte anti-érosive.
	-Salaire du personnel communal.	* Chaque Bourgmestre a donné le rapport du paiement de salaire de son personnel communal. * Il leur a été recommandé de terminer les retards de paiement d'ici deux mois.
		*** / ***

COUPONS. INVALIDE

Dates de la réunion : Sujets traités : Résumé des conclusions retenues à chaque réunion

- * Le rôle du Brigadier S.P.J. dans la Commune
 - * Il est sous ordre du Bourgmestre.
 - * Aucun ne peut être prisonnier sans être enregistré.
 - * Il ne faut pas se contenter de frapper les hommes ou de recevoir des potes-de-vin.
 - * La propreté dans le cachot.
 - * L'autorité communale doit contrôler la propreté du cachot et voir qu'il y ait pas d'humidité arbitraire.

d) EXEMPTION D'IMPÔT

Nombre de personnes exemptées d'impôt durant l'année par Commune.

COMMUNE	TEMPORAIEMENT	DEFINITIVEMENT
KAMUNEE	-	-
GISUMA	-	-
GAPUNZO	12	-
CYIMBOGO	-	-
GISHOMA	-	-
BUGARABA	-	-
NYAKABUYE	-	-
KARENGEZA	-	-
KAGANO	-	-
KIRAMBO	-	-
GATAKE	-	-

e) APPRECIATIONS SUR LA COLLABORATION ENTRE LE PREFET ET LES TRIBUNAUX.

La collaboration des tribunaux avec les autorités administratives tant Préfectorales que communales reste sans reproche. Comme on le voit dans l'ensemble, une amélioration nette au rendement est à enregistrer à par le tribunal de Canton Mezzi qui a un problème de significations des assignations à temps mais comme il a été rappelé aux autorités communales, il y a lieu d'espérer que la situation pourra changer sous peu. Le seul grand problème qui persiste actuellement dans le cadre judiciaire c'est l'exécution des jugements. Les conseillers communaux étant appelés à faire ces exécutions, ils ne sont pas à la hauteur de cette tâche. Ou bien ils font l'exécution partielle ou bien ils font l'exécution ignorant pratiquement le contenu du jugement.

Un effort de ce côté devra être consenti soit par des recyclages ou par l'abandon de ce système d'exécution des jugements par des Conseillers communaux; un autre problème qui subsiste dans le cadre judiciaire est que souvent l'exécution devient pratiquement impossible quand le perdant est insolvable et cela entraîne un mécontentement chez le gagnant.

f) SECURITE SOCIALE (Situation au 31 décembre 19⁸⁵.).

N O M B R E P E :	! ANNEES ANTERIEURES . ! ANNEE EN COURS !
!	!
!	!
! - Pensionnaires	55 ! 41
!	!
!	!
!	!
!	!
!	!
! -Travailleurs accidentés	10 ! 3
!	!
!	!
!	!
!	!
!	!
!	!
! -Travailleurs atteints de maladie professionnelle	! ! 0
!	!
!	!
!	!
!	!
!	!
!	!
!	!
! - Ayants-droit (femmes + enfants)	70 ! 75
!	!
!	!
!	!
!	!

D E U X I È M E P A R T I E

R E C E N S E M E N T S

A. POPULATION MAISONNAISE AU 31 DECEMBRE 1983

Répartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

N.B. 1. Il faut veiller à ce que les chiffres dans les colonnes "masculins-féminins" quant au sexe soient égaux aux chiffres des colonnes HUTU-TUTSI-TWA dans le sens horizontal et vertical.

2. Pour éviter toute équivoque ne pas tenir compte des mois en plus ou en moins par rapport à l'âge requis.
(voir même observation page 17).

21	3.105	3.518	6.705	2.602	2.339	431	559	22	20	6.703
22	2.701	3.232	5.393	2.377	2.753	345	442	39	37	5.393
23	2.715	3.060	5.805	2.306	2.565	331	469	28	26	5.805
24	3.274	3.748	7.022	2.774	3.252	413	457	12	39	7.022
25	3.817	4.493	8.310	2.593	3.794	795	674	29	25	8.210
26	3.363	3.640	7.000	2.703	2.928	559	600	26	32	7.000
27	3.271	3631	6.952	2.735	3.108	512	549	24	24	6.952
28	2.849	3.174	6.023	2.300	2.709	453	443	16	22	6.023
29	3.533	3.615	7.143	2.900	2.041	537	756	16	10	7.143
30	3.411	3.737	7.143	2.761	3.076	625	641	25	20	7.143
31	2.291	2.718	5.009	1.774	2.009	503	617	12	12	5.009
32	2.263	2.761	5.024	2.003	2.411	543	523	12	27	5.024
33	1.396	2.535	4.531	1.630	2.067	312	453	04	15	4.531
34	2.403	2.589	4992	2.104	2.321	215	261	04	07	4.992
35	2.142	2.561	4.703	1.305	2.306	345	242	11	13	4.703
36	1.835	1.917	3.752	1.636	1.567	195	243	04	07	3.752
37	1.360	1.033	3.393	1.363	1.530	181	294	11	09	3.393
38	1.574	1.069	3.443	1.406	1.601	150	179	10	09	3.443
39	1.453	1.472	2.925	1.272	1.309	373	157	08	06	2.925
40	1.553	1.733	3.206	1.215	1.292	322	466	16	08	3.206
41	1.534	1.727	3.261	1.394	1.547	130	160	10	12	3.261
42	1.614	1.303	3.422	1.256	1.556	139	245	09	07	3.422
43	1.202	1.556	2.758	1.038	1.305	159	161	05	07	2.758
44	1.339	1.581	2.940	1.202	1.377	146	194	04	10	2.940
45	1.242	1.402	2.724	1.107	1.332	123	148	07	02	2.724
46	1.209	1.490	2.779	1.127	1.271	156	209	06	10	2.779
47	1.335	1.416	2.752	1.139	1.195	181	207	16	14	2.689
48	1.240	1.449	2.689	1.093	1.231	135	204	12	14	2.689
49	1.164	1.369	2.533	1.028	1.211	123	148	08	13	2.533
50	1.159	1.284	2.423	901	1.084	141	192	14	08	2.423
51	1.155	1.212	2.367	990	1.054	140	149	09	09	2.367
TOTAL	65.553	74.260	139.818	55.354	62.051	9.275	10.927	429	402	139.818

CHAPITRE - II

Répartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

N.B. 1. Il faut veiller à ce que les chiffres dans les colonnes "masculins-féminins" quant au sexe soient égaux aux chiffres des colonnes HUTU-TUTSI-TWA dans le sens horizontal et vertical.

2. Pour éviter toute équivoque ne pas tenir compte des mois en plus ou en moins par rapport à l'âge requis.
(voir même observation page 17).

UGANDA

AGE	SEXES			ETHNIES						TOTAL		
				HUTU		TUTSI		TWA				
	M	F	Total	M	F	M	F	M	F	M	F	
1	414	424	838	413	423	-	-	1	1	0	0	838
2	491	503	994	491	499	7	4	1	6	1	994	
3	493	471	964	488	466	5	3	-	1	1	964	
4	446	407	853	441	402	1	3	-	1	1	853	
5	349	387	651	306	330	4	4	1	-	1	651	
6	367	434	801	360	421	5	6	2	4	0	801	
7	338	371	759	361	369	2	1	4	-	1	759	
8	340	400	740	335	395	3	4	2	-	1	740	
9	231	274	505	225	264	4	3	-	1	5	505	
10	186	174	360	177	169	5	2	3	1	1	360	
11	243	246	494	243	242	3	2	-	1	1	494	
12	296	305	601	288	298	2	3	4	2	1	601	
13	278	285	563	268	276	8	6	1	2	1	563	
14	292	313	605	284	303	3	4	3	4	1	605	
15	290	278	568	284	274	3	2	2	2	1	568	
16	313	356	669	306	350	1	2	3	-	1	669	
17	357	353	710	355	349	2	-	1	2	1	710	
18	293	327	620	295	322	4	3	3	-	1	620	
19	288	295	583	282	290	2	2	2	1	1	583	
20	298	331	629	294	325	3	2	-	1	1	629	
Total	6.937	7.193	14.130	6.806	7.062	573	57	78	54	14.130		

N.B.: Dans les totaux sont compris 63 personnes naturalisées dont 25 Noct. et 40 Témin.

	298	332	630	294	327	2	2	3	-	630
21	294	506	600	282	303	2	2	10	1	631
22	325	306	631	309	284	2	9	13	-	740631
23	342	398	740	335	393	5	3	2	1	740
24	316	360	676	310	354	-	1	6	5	676
25	246	259	505	242	253	2	3	2	2	505
26	72	75	147	64	74	3	1	9	-	147
27	147	105	252	142	99	3	4	2	2	252
28	178	167	345	174	160	1	4	2	2	345
29	179	220	239	175	218	3	1	1	1	399
30	215	198	413	213	198	2	-	-	-	413
31	109	144	253	107	141	2	1	-	1	253
32	187	215	402	187	213	-	1	-	-	402
33	173	176	349	170	173	3	-	1	-	349
34	209	169	277	206	187	-	-	-	1	377
35	109	138	247	107	136	1	-	1	2	247
36	96	97	193	93	96	1	-	0	1	193
37	112	176	200	105	167	4	3	2	6	268
38	95	115	206	91	113	1	-	1	-	206
39	80	91	171	78	86	1	4	1	1	171
40	137	147	284	135	143	-	1	1	3	284
41	70	91	161	66	88	3	2	1	1	161
42	139	175	314	137	172	1	-	1	3	314
43	146	179	325	146	176	-	-	-	2	325
44	99	147	246	96	146	1	1	1	-	246
45	120	126	246	117	123	1	3	1	-	246
46	122	132	254	118	130	1	1	3	1	254
47	105	145	250	103	143	1	1	1	-	250
48	116	105	219	112	102	1	1	2	-	219
49	76	56	132	71	58	-	1	4	4	132
50	90	65	175	89	84	-	-	1	1	175

52	:	77	:	60	:	137	:	74	:	55	:	2	:	3	:	1	:	2	:	137	
53	:	191	:	212	:	403	:	187	:	207	:	2	:	3	:	1	:	2	:	403	
54	:	79	:	86	:	165	:	78	:	84	:	1	:	1	:	-	:	1	:	165	
55	:	77	:	78	:	155	:	72	:	73	:	4	:	2	:	14	:	3	:	155	
56	:	51	:	68	:	119	:	49	:	66	:	-	:	-	:	2	:	2	:	119	
57	:	48	:	64	:	112	:	48	:	61	:	-	:	1	:	-	:	2	:	112	
58	:	65	:	89	:	154	:	63	:	86	:	2	:	-	:	-	:	-	:	154	
59	:	67	:	84	:	151	:	65	:	79	:	-	:	-	:	2	:	4	:	151	
60	:	27	:	33	:	60	:	27	:	30	:	-	:	3	:	-	:	-	:	60	
61	:	53	:	83	:	136	:	49	:	83	:	2	:	-	:	1	:	-	:	136	
62	:	44	:	64	:	108	:	44	:	64	:	-	:	-	:	-	:	-	:	108	
63	:	145	:	195	:	340	:	143	:	194	:	-	:	1	:	-	:	-	:	340	
64	:	59	:	75	:	134	:	59	:	73	:	-	:	1	:	-	:	-	:	134	
65	etc	:	307	:	264	:	573	:	285	:	241	:	7	:	10	:	17	:	12	:	573
plus:																					
C/TOTAL	:	1.292	:	1.455	:	2.747	:	1.243	:	1.396	:	20	:	25	:	25	:	31	:	2.747	
TOTAL	:	13.229	:	14.078	:	27.307	:	12.918	:	13768	:	140	:	131	:	129	:	123	:	27.307	

C H A P I T R E - II

Répartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

N.B. 1. Il faut veiller à ce que les chiffres dans les colonnes "masculins-féminins" quant au sexe soient égaux aux chiffres des colonnes HUTU-TUTSI-TWA dans le sens horizontal et vertical.

2. Pour éviter toute équivoque ne pas tenir compte des mois en plus ou en moins par rapport à l'âge requis.
(voir même observation page 17).

AGE	SEXES	ETHNIES						TOTAL		
		HUTU			TUTSI					
		M	F	Total	M	F	M	M	F	
1	185	163	348	165	93	20	12	-	-	348
2	250	268	518	229	245	21	21	-	2	516
3	360	400	760	329	379	18	20	3	2	760
4	331	302	633	311	290	19	11	1	1	633
5	256	259	515	252	242	21	15	3	2	515
6	573	539	1112	549	513	22	25	3	3	1.112
7	360	323	683	337	303	19	19	4	1	683
8	405	410	815	389	395	12	13	4	1	815
9	291	364	655	271	343	19	18	1	1	655
10	401	357	758	378	381	21	10	2	6	758
11	210	226	436	194	220	11	4	5	2	436
12	252	235	487	235	215	14	19	3	1	487
13	350	376	726	315	349	20	20	15	7	726
14	295	264	579	252	257	37	25	6	2	579
15	310	437	747	258	375	50	60	2	2	747
16	334	444	778	278	386	56	55	2	3	778
17	465	480	945	391	420	63	58	11	2	945
18	289	357	646	240	318	37	35	4	4	646
19	238	296	534	202	259	30	35	6	4	534
20	251	256	507	217	215	30	32	4	9	507
Total	6.677	7.037	13.714	6.018	6.442	576	533	83	62	13.714

21	338	346	684	295	300	38	41	5	5	5	684
22	386	424	810	328	362	56	59	2	3	3	810
23	370	385	755	318	336	49	46	3	3	3	755
24	370	384	754	324	335	43	45	3	4	4	754
25	517	549	1066	455	491	56	52	6	6	6	1066
26	507	470	977	442	414	58	48	7	8	8	977
27	464	437	901	402	382	58	49	4	6	6	901
28	428	403	831	368	350	53	50	7	3	3	831
29	551	496	1047	488	443	58	47	5	6	6	1047
30	299	315	614	262	274	30	33	7	8	8	614
31	259	270	529	233	244	20	22	6	4	4	529
32	247	261	508	210	216	29	36	8	9	9	508
33	252	248	500	220	222	31	23	1	3	3	500
34	220	246	466	193	216	24	29	3	1	1	466
35	242	240	482	215	220	23	16	4	4	4	482
36	142	175	317	120	151	19	21	3	3	3	317
37	144	140	284	128	114	16	25	3	1	1	284
38	139	156	295	108	132	27	22	4	2	2	295
39	138	144	282	124	125	13	18	1	1	1	282
40	139	155	294	122	131	16	20	1	4	4	294
41	127	138	265	107	111	15	22	5	5	5	265
42	137	143	280	111	123	19	18	7	2	2	280
43	108	128	236	92	114	13	13	3	1	1	236
44	127	146	273	109	120	17	24	1	2	2	273
45	110	108	218	99	96	10	11	1	1	1	218
46	113	112	225	93	95	16	14	4	3	3	225
47	144	136	280	123	113	18	21	3	2	2	280
48	131	123	254	114	104	12	14	5	5	5	254
49	124	130	254	109	117	14	11	1	2	2	254
50	125	122	247	110	103	12	16	3	3	3	247
51	113	117	230	93	102	14	11	6	4	4	230
S/TOTAL	\$7.511	\$7.647	\$15.158	\$6.512	\$6.656	\$877	\$877	\$122	\$114	\$15.158	

52	11	13	35	94	16	19	3	1	-	333
53	88	96	104	75	81	11	14	2	1	104
54	101	113	214	81	24	19	18	1	1	214
55	95	98	193	83	85	9	11	3	4	193
56	110	93	203	92	79	17	13	1	1	203
57	12	12	244	111	101	11	17	1	3	244
58	104	108	212	86	89	15	18	3	1	212
59	109	124	233	99	107	9	14	1	3	233
60	105	115	220	91	93	13	18	1	4	220
61	105	113	210	80	95	19	16	6	2	210
62	105	109	214	90	89	12	16	3	4	214
63	66	74	140	54	59	10	11	2	4	140
64	102	102	204	82	83	18	13	2	1	204
65	1,266	1,411	2,677	1,005	1224	153	158	20	31	2,677
plus	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
S/TOTAL	2,195	2,372	4,567	1,070	2,024	277	294	46	54	4,567
TOTAL	4,793	5,070	9,050	4,073	4,322	612	634	105	114	9,050

C H A P I T R E - IIRépartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

- N.B.: 1. Il faut veiller à ce que les chiffres dans les colonnes "masculins-féminins" quant au sexe soient égaux aux chiffres des colonnes HUTU-TUTSI-TWA dans le sens horizontal et vertical.
2. Pour éviter toute équivoque ne pas tenir compte des mois en plus ou en moins par rapport à l'âge requis.
(voir même observation page 17).

NYAKABUYE

A G E !	S E X E			E T H N I E S						! T O T A L	
				H U T U		T U T S I		T W A			
	M	F	Total	M	F	M	F	M	F		
-1	525	503	1.028	496	477	26	25	1	0	1.028	
1	611	492	1.103	581	461	30	30	0	1	1.103	
2	686	602	1.288	644	564	41	37	1	-	1.288	
3	384	392	776	366	361	14	26	3	5	776	
4	385	321	706	371	305	14	16	-	-	706	
5	526	500	1.026	495	458	31	41	-	-	1.026	
6	348	320	668	337	306	11	13	-	1	668	
7	340	287	627	318	269	20	18	1	-	627	
8	338	307	644	321	292	16	14	1	1	644	
9	379	350	729	353	340	26	16	-	1	729	
10	267	281	548	252	264	15	15	-	2	548	
11	266	243	509	247	226	18	17	1	-	509	
12	371	284	655	355	267	16	17	-	-	655	
13	159	268	427	145	249	17	17	2	2	427	
14	262	312	574	243	268	17	22	2	1	574	
15	283	194	477	267	180	13	12	5	2	477	
16	331	358	669	316	320	12	10	3	8	669	
17	446	425	871	429	400	14	19	3	6	871	
18	409	429	838	394	411	13	14	2	4	838	
19	355	429	784	345	409	9	16	1	4	784	
20	368	500	868	357	484	9	12	2	4	868	
S/Total!	6.038	7.785	15.823	7.632	7.331	377	407	25	4	15.823	

21	351	404	755	338	387	12	15	1	2	755		
22	446	490	936	436	472	8	15	2	3	936		
23	375	365	740	364	342	10	21	-	1	740		
24	395	424	819	382	403	11	17	2	4	819		
25	386	468	854	370	450	16	16	-	1	854		
26	414	532	946	400	508	12	17	2	7	946		
27	377	428	805	369	413	8	11	-	4	805		
28	425	415	840	407	397	18	15	-	3	840		
29	361	317	678	344	296	16	19	1	0	678		
30	450	444	894	440	432	10	8	-	4	894		
31	75	66	139	66	59	6	4	1	3	139		
32	69	76	145	64	71	3	2	2	3	145		
33	57	70	127	48	66	9	4	-	-	127		
34	74	80	153	72	77	-	2	-	1	153		
35	49	63	112	46	60	2	1	2	-	112		
36	34	49	83	32	46	2	3	-	-	83		
37	82	107	189	82	106	-	1	-	-	189		
38	69	92	161	68	90	-	1	-	-	161		
39	90	107	197	86	105	2	1	2	-	197		
40	85	102	187	84	102	1	-	-	-	187		
41	70	73	143	67	71	2	1	1	1	143		
42	94	105	199	93	108	1	2	-	1	199		
43	45	45	90	42	45	3	-	-	-	90		
44	91	88	179	80	82	10	3	1	3	179		
45	61	63	124	56	56	61	4	2	1	124		
46	79	113	192	76	110	3	3	-	-	192		
47	50	58	116	51	53	6	5	1	-	116		
48	62	73	135	57	67	5	6	-	-	135		
49	59	64	123	54	59	4	3	1	2	123		
50	65	58	123	56	56	52	9	6	-	133		
S/Total	51.	67	79	146	61	74	5	5	1	146		
TOTAL				5,412	5,918	11,330	5,191	5,668	198	210	21	11,330

B.B.: Dans les totaux sont compris 51 personnes naturalisées dont 49 de sexe masculin et 2 de sexe féminin.

52	56	54	110	44	50	10	4	2	-	110
53	30	56	86	21	49	7	4	2	3	86
54	90	94	184	87	91	3	3	0	-	184
55	56	67	123	51	62	3	4	2	-	123
56	38	43	81	32	42	6	1	-	-	81
57	23	39	62	16	38	6	1	1	-	62
58	66	68	134	53	65	13	3	-	-	134
59	42	46	88	34	45	8	1	-	-	88
60	39	50	89	32	44	6	5	1	1	89
61	94	104	198	86	100	8	4	-	-	198
62	56	67	123	50	64	5	3	1	-	123
63	44	69	113	42	64	2	4	-	1	113
64	86	78	166	80	73	6	4	2	1	166
65	1.293	1.453	2.746	1.220	1.359	58	86	14	8	2.746
plus	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
S/TOTAL	2.015	2.288	4.303	1.848	2.146	141	127	25	25	4.303
TOTAL	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	14.565	16.001	31.466	14.671	15.145	716	744	71	106	31.466

N.B.: Dans les totaux sont compris 15 personnes dont 7 de sexe masculin et 6 de sexe féminin.

Répartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

N.B. 1. Il faut veiller à ce que les chiffres dans les colonnes "masculins-féminins" quant au sexe soient égaux aux chiffres des colonnes HUTU-TUTSI-TWA dans le sens horizontal et vertical.

2. Pour éviter toute équivoque ne pas tenir compte des mois en plus ou en moins par rapport à l'âge requis.
(voir même observation page 17).

KIRAMBO

AGE	SEX E		ETHNIES						TOTAL	
			HUTU		TUTSI		TWA			
			M	F	Total	M	F	M	F	M
1	271	263	536	257	248	14	17	-	-	536
2	239	274	513	234	259	5	12	-	3	513
3	218	201	419	207	190	7	3	4	-	419
4	329	315	644	306	336	4	8	-	1	644
5	305	221	526	305	216	-	3	-	-	526
6	362	375	737	352	367	8	8	2	-	737
7	231	217	448	219	207	12	9	-	1	448
8	302	300	602	298	294	4	4	-	2	602
9	270	200	550	275	272	3	7	-	1	550
10	545	366	1111	537	562	8	3	-	1	1111
11	296	354	650	294	220	4	1	-	-	449
12	228	221	449	224	220	4	1	-	-	449
13	150	147	297	150	141	-	5	-	1	297
14	264	229	493	263	228	1	1	-	1	493
15	333	661	1194	328	649	5	6	-	6	297
16	741	557	1298	734	557	5	-	2	-	1194
17	2.272	3577	1195	2377	3	-	2	-	-	3.577
18	197	507	704	193	495	4	9	-	3	704
19	190	332	522	182	322	8	10	-	-	522
20	304	294	598	295	894	6	-	3	-	598
21	166	392	558	166	500	-	4	-	-	558
Total	7.149	9.203	16.434	7055	9153	103	113	13	19	16.434

21	292	337	629	204	329	8	4	-	4	629
22	185	350	535	185	350	-	-	-	-	535
23	190	233	423	104	225	4	5	2	1	423
24	328	330	658	326	324	2	6	-	-	658
25	259	344	603	256	355	-	9	-	3	603
26	282	159	439	282	150	-	9	-	-	439
27	281	447	720	280	442	-	5	1	-	720
28	165	173	538	160	164	3	5	2	4	538
29	93	147	240	91	141	2	4	-	2	240
30	102	142	244	97	132	3	3	2	-	244
31	140	323	463	130	321	1	2	1	-	463
32	47	206	253	47	203	-	3	-	-	253
33	130	132	269	120	135	2	4	-	-	269
34	170	178	356	176	172	2	6	-	-	356
35	188	231	519	185	229	1	2	2	-	519
36	152	89	241	150	89	2	-	-	-	241
37	102	173	275	95	160	5	3	2	2	275
38	197	301	498	195	301	2	-	-	-	498
39	160	98	250	150	98	2	-	-	-	250
40	150	120	270	152	120	4	-	2	-	270
41	105	175	279	101	174	2	2	-	-	275
42	161	152	313	150	149	3	4	-	-	313
43	40	227	275	46	227	2	-	-	-	275
44	55	166	221	50	166	5	-	-	-	221
45	96	68	164	94	65	2	3	-	-	164
46	30	62	100	35	62	2	-	1	-	100
47	52	28	80	52	26	-	2	-	-	00
48	129	124	253	127	124	2	-	-	-	253
49	100	131	231	98	124	2	7	-	-	221
50	43	118	166	46	118	2	-	-	-	166
51	98	20	118	96	10	2	1	-	1	118
TOTAL	4,557	5,392	10,449	4,472	5,787	67	89	18	16	10,449

... / ...

52	98	63	161	95	63	3	-	-	-	161
53	84	58	142	82	58	2	-	-	-	142
54	104	32	143	100	32	4	-	-	-	143
55	117	72	189	116	70	1	2	-	-	109
56	102	152	254	100	452	2	-	-	-	254
57	46	66	106	38	66	2	-	-	-	106
58	164	82	246	163	82	1	-	-	-	246
59	24	103	127	22	98	2	4	-	-	127
60	65	101	166	64	101	1	-	-	-	166
61	93	85	178	91	83	2	2	-	-	178
62	58	76	134	57	69	1	3	-	4	134
63	91	60	151	89	60	2	-	-	-	151
64	113	116	229	112	116	1	-	-	-	229
65	345	579	924	201	547	59	19	6	13	924
plus	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
S/TOTAL	1,498	1,632	3,150	1,410	1,602	82	30	6	20	3,150
TOTAL	13,204	16,329	30,053	12,915	16,542	252	232	37	55	30,053

C H A P I T R E - IIRépartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

- N.B.: 1. Il faut veiller à ce que les chiffres dans les colonnes "masculins-féminins" quant au sexe soient égaux aux chiffres des colonnes HUTU-TUTSI-TWA dans le sens horizontal et vertical.
2. Pour éviter toute équivoque ne pas tenir compte des mois en plus ou en moins par rapport à l'âge requis.
(voir même observation page 17).

KANEMBE

AGE	SEXES			ETHNIES						TOTAL			
				HUTU		TUTSI		TWA					
	M	F	Total	M	F	M	F	M	F				
-1	357	364	721	326	344	30	20	-	-	720			
1	424	446	870	392	419	32	26	-	1	870			
2	311	383	694	292	351	17	25	2	7	694			
3	372	321	693	353	312	20	8	-	-	693			
4	323	403	726	254	364	68	38	1	1	726			
5	194	267	461	143	248	50	19	1	-	461			
6	151	188	339	133	166	18	22	-	-	339			
7	451	599	1050	373	494	75	103	2	3	1050			
8	350	401	751	326	373	18	26	6	2	751			
9	213	176	389	190	167	23	9	-	-	389			
10	280	314	594	262	291	16	20	2	-	594			
11	421	497	918	385	386	36	110	-	1	918			
12	483	491	974	305	390	178	101	-	-	974			
13	572	577	1149	519	496	53	81	-	-	1149			
14	410	478	888	296	375	112	102	2	1	888			
15	372	324	696	294	242	77	82	1	-	696			
16	161	159	320	100	109	58	50	3	-	320			
17	158	162	320	107	114	51	48	-	-	320			
18	154	159	313	89	99	65	59	-	1	313			
19	172	189	361	100	114	72	75	-	-	361			
20	171	176	347	118	121	52	55	-	-	347			
S/Total!	6.499	7.074	13.574	5357	5.975	1.121	1079	20	20	13.574			

	180	190	370	121	125	59	64	=	1	370
21	168	175	341	100	98	68	74	-	1	341
22	167	172	339	101	98	66	73	-	1	339
23	162	174	336	95	100	67	74	-	-	336
24	185	300	485	109	198	75	102	-	-	485
25	178	207	385	127	157	50	50	-	-	385
26										
	185	205	388	119	106	64	99	-	-	388
27	170	201	371	100	138	70	63	-	-	371
28	442	404	846	312	204	129	200	1	-	846
29	440	438	878	297	294	143	144	-	-	878
30	443	407	850	292	119	151	288	-	-	850
31	642	753	1395	596	686	46	67	-	-	1,395
	277	300	577	236	273	41	27	-	-	577
33	270	307	577	250	272	20	34	-	1	577
34	289	320	609	272	308	17	11	-	-	609
35	216	153	369	208	143	8	10	-	-	369
36	128	149	277	109	118	19	31	-	-	277
37	129	150	279	100	121	28	29	-	-	279
38	215	149	364	207	140	8	9	-	-	364
39	127	136	203	118	116	9	20	-	-	263
40	126	148	274	118	130	8	18	-	-	274
41	127	151	278	115	124	12	27	-	-	278
42	143	137	280	132	122	11	15	-	-	280
43	141	150	291	129	134	10	16	-	-	291
44	140	151	291	133	142	7	9	-	-	291
45	119	148	267	107	132	12	16	-	-	267
46	139	149	288	129	138	9	11	-	-	288
47	131	150	281	112	140	19	10	-	-	281
48	147	149	296	136	139	11	10	-	-	296
49	148	139	287	129	117	19	22	-	-	287
50										
S/Total	6,572	6,760	15,132	5,199	5,132	1,256	1,623	1	4	13,132

51	149	117	266	129	101	20	16	-	-	-	266
52	102	110	212	88	93	12	17	2	-	-	212
53	107	114	221	95	96	12	18	-	-	-	221
54	110	113	223	98	96	11	17	-	-	-	223
55	111	114	225	98	104	12	10	-	-	-	225
56	97	87	184	74	77	22	10	-	-	-	184
57	84	86	170	76	67	8	19	-	-	-	170
58	94	141	235	81	125	12	14	1	1	1	235 170
59	103	120	225	87	97	16	23	-	-	-	225
60	81	83	164	61	65	20	18	-	-	-	164
61	80	81	161	70	76	9	5	1	-	-	161
62	70	76	146	66	73	4	3	-	-	-	146
63	59	70	129	55	69	3	-	-	-	1	129
64	70	73	143	70	73	-	-	-	-	-	143
65	531	665	1196	476	631	52	34	1	-	-	1,196
plus	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
S/TOTAL	1,848	2,050	3,898	1,624	1,843	213	204	3	2	2	3,898
	15,884	30,604	12,090	12,950							
TOTAL	14,720					2,590	2,906	24	26	30,604	

C H A P I T R E - IIRépartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

- N.B.: 1. Il faut veiller à ce que les chiffres dans les colonnes "masculins-féminins" quant au sexe soient égaux aux chiffres des colonnes HUTU-TUTSI-TWA dans le sens horizontal et vertical.
2. Pour éviter toute équivoque ne pas tenir compte des mois en plus ou en moins par rapport à l'âge requis.
(voir même observation page 17).

KAGAND

A G E	S E X E			E T H N I E S						T O T A L	
				H U T U		T U T S I		T W A			
	M	F	Total	M	F	M	F	M	F		
-1	432	361	794	367	330	55	31	1	-		794
1	591	504	1.095	524	449	66	53	1	2		1.095
2	398	450	848	387	400	11	49	-	1		848
3	504	468	972	444	418	59	50	1	-		972
4	450	415	865	391	364	58	51	1	-		865
5	409	419	828	367	370	39	40	3	1		828
6	351	363	714	319	313	31	50	1	-		714
7	375	385	761	330	351	45	34	-	1		761
8	299	253	552	262	239	36	14	1	-		552
9	350	341	691	306	301	44	39	-	1		691
10	297	308	605	263	271	27	37	6	-		605
11	298	310	608	233	252	53	48	12	10		608
12	658	835	1.493	597	735	58	98	3	2		1.493
13	809	894	1.703	737	770	68	114	3	10		1.703
14	716	704	1.420	650	594	49	101	15	9		1.420
15	589	640	1.229	511	515	76	110	2	15		1.229
16	784	885	1.669	700	757	73	114	10	14		1.669
17	453	524	877	326	456	23	60	4	6		877
18	346	448	794	319	399	25	42	2	7		794
19	203	287	490	179	234	21	51	3	2		490
20	214	280	494	183	236	29	42	2	2		494
S/Total!	9.417	10.073	19.492	8.395	8.395	947	1.228	71	83		19.492

N.B.: Dans les totaux sont compris 4 personnes naturalisées de sexe masculin.

21	224	232	456	196	214	22	15	6	3	456
22	111	144	255	93	114	17	27	1	3	255
23	111	135	246	87	115	22	18	2	2	246
24	120	142	262	93	119	25	20	2	3	262
25	289	406	695	218	342	62	55	9	9	695
26	231	386	617	171	332	53	43	7	11	617
27	425	412	837	372	370	43	32	10	10	837
28	162	220	382	136	192	23	22	3	6	382
29	156	191	347	133	171	20	13	3	7	347
30	269	295	564	170	198	93	90	6	7	564
31	262	327	589	160	210	101	115	1	2	589
32	100	104	204	56	64	41	39	1	1	204
33	100	145	245	81	125	18	17	1	3	245
34	98	99	197	78	76	20	23	-	-	197
35	107	102	209	86	80	20	22	1	-	209
36	104	114	218	86	93	17	21	1	-	218
37	101	96	197	84	79	15	14	2	2	197
38	104	94	198	89	76	15	17	-	1	198
39	101	101	202	84	78	16	22	1	1	202
40	99	95	194	85	77	14	17	-	1	194
41	107	109	216	89	90	16	18	2	1	216
42	109	102	211	91	75	18	26	-	1	211
43	101	95	196	81	75	20	19	-	1	196
44	103	94	197	87	73	16	20	-	1	197
45	95	100	195	81	82	13	18	1	-	195
46	109	107	216	89	87	20	18	-	2	216
47	90	104	194	75	94	13	9	2	1	194
48	84	99	183	71	86	13	11	-	2	183
49	86	101	187	74	88	12	12	-	1	187
50	81	99	180	71	87	9	11	1	1	180
S/Total	4.139	4.850	9.089	3.369	4.045	807	804	63	83	9.089

Dans les totaux est compris 1 personne de sexe féminin.

51	83	98	181	71	85	11	13	1	2	181
52	90	91	181	81	80	9	10	1	-	181
53	86	89	175	80	76	6	10	-	3	175
54	86	96	182	76	90	10	4	-	2	182
55	76	90	166	70	83	5	5	1	2	166
56	91	94	185	80	79	11	13	-	2	185
57	115	118	233	103	103	12	15	-	-	233
58	115	114	229	100	103	13	9	2	2	229
59	117	106	223	102	89	15	16	-	1	223
60	130	106	236	113	98	16	7	1	1	236
61	104	114	218	92	100	11	13	1	1	218
62	57	80	137	39	45	17	34	1	3	137
63	27	62	89	12	36	14	25	1	1	89
64	58	79	137	46	64	11	12	1	3	137
65	529	663	1.192	438	541	82	103	8	19	1.192
plus	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
S/TOTAL	1.681	1.902	3.583	1.432	1.585	232	276	16	41	3.583
TOTAL	15.503	17.023	32.526	13.238	14.477	2.008	2.334	152	311	32.526

N.B. : Dans les totaux sont compris 6 personnes naturalisées dont 3 de sexe masculin et 1 de sexe féminin.

C H A P I T R E - IIRépartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

- N.B.: 1. Il faut veiller à ce que les chiffres dans les colonnes "masculins-féminins" quant au sexe soient égaux aux chiffres des colonnes HUTU-TUTSI-TWA dans le sens horizontal et vertical.
2. Pour éviter toute équivoque ne pas tenir compte des mois en plus ou en moins par rapport à l'âge requis.
(voir même observation page 17).

GIBUNA

AGE	SEXES			ETHNIES						TOTAL			
				HUTU		TUTSI		TWA					
	M	F	Total	M	F	M	F	M	F				
-1	430	498	928	337	382	93	116	-	-	928			
1	640	663	1.303	505	525	132	138	3	-	1.303			
2	455	460	915	307	367	65	91	3	2	915			
3	438	413	851	322	293	115	119	-	-	851			
4	373	391	764	287	295	86	96	-	-	764			
5	463	454	917	358	357	105	97	-	-	917			
6	307	325	632	244	250	63	67	-	-	632			
7	332	397	729	242	312	89	85	-	-	729			
8	325	329	654	260	261	65	68	-	-	654			
9	320	281	601	231	212	89	89	-	-	601			
10	740	773	1.513	587	587	152	189	1	1	1.513			
11	727	732	1.459	595	600	130	129	2	2	1.459			
12	721	843	1.564	580	582	140	261	1	-	1.564			
13	607	766	1.453	558	609	127	155	1	2	1.453			
14	703	710	1.413	605	568	93	139	5	2	1.413			
15	726	663	1.389	531	511	195	152	-	-	1.389			
16	554	328	662	245	235	89	92	-	-	662			
17	322	346	668	250	255	72	89	-	1	668			
18	222	181	403	156	144	64	35	2	1	403			
19	206	208	414	136	145	67	62	1	1	414			
20	221	233	454	159	165	62	68	-	-	454			
S/Total!	9.692	9.994	19.686	7.575	7.659	2.093	2.316	19	12	19.686			

Dans les totaux sont compris 12 personnes naturalisées dont 5 masculin et 7 de sexe féminin.

21	317	337	654	219	235	98	101	-	-	534
22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	456
23	230	226	456	174	170	56	55	-	1	456
24	253	216	469	190	141	61	75	-	-	469
25	629	612	1,241	454	483	173	129	2	-	1,241
26	656	625	1,281	478	470	178	155	-	-	1,281
27	391	369	760	283	275	108	94	-	-	760
28	378	361	739	289	285	289	-	-	-	739
29	378	356	734	291	276	87	80	-	-	734
30	515	500	1,013	392	378	120	122	-	-	1,013
31	510	501	1,011	382	377	128	124	-	-	1,011
32	108	105	213	76	69	32	36	-	-	213
33	92	106	198	62	78	30	27	-	-	198
34	106	108	214	80	80	26	28	-	-	214
35	89	105	194	65	86	24	18	-	-	194
36	119	116	235	74	82	45	34	-	-	235
37	103	104	207	80	69	23	35	-	-	207
38	124	117	241	87	76	37	41	-	-	241
39	134	106	240	99	76	35	30	-	-	240
40	125	107	232	91	78	34	29	-	-	232
41	110	72	182	75	47	33	24	-	-	182
42	90	69	159	60	44	30	25	-	-	159
43	80	95	175	53	67	27	28	-	-	175
44	85	71	156	54	41	31	29	-	-	156
45	85	67	152	64	45	20	22	-	-	152
46	84	72	156	60	48	22	24	-	-	156
47	87	75	162	55	50	32	25	-	-	162
48	86	73	159	58	50	21	23	-	-	159
49	88	77	165	57	49	29	28	-	-	165
50	65	73	138	43	50	22	22	-	-	138
51	64	75	159	56	38	27	37	-	-	159
S/TOTAL	6,282	5,956	12,238	4,552	4,344	1,716	1,604	13	6	12,238

Dans les totaux sont compris 12 personnes 19 personnes dont 13 masculin et 6 féminins.

52	87	66	153	56	42	51	24	-	-	153
53										
54	72	71	143	44	46	28	24	-	-	143
55	73	79	152	46	46	27	33	-	-	152
56	60	75	135	34	50	26	25	-	-	135
57	71	29	150	44	54	27	23	-	-	150
58	59	71	140	41	49	28	21	-	-	140
59	75	73	148	60	55	14	17	-	-	148
60	69	77	146	42	51	27	26	-	-	146
61										
62	58	80	138	34	59	24	20	-	-	138
63	58	80	138	37	60	20	20	-	-	138
64	82	96	178	45	74	37	21	-	-	178
65	50	83	133	32	59	17	24	-	-	133
plus	520	536	1056	305	331	210	200	4	4	1056
S/TOTAL	1.406	1.549	2.955	865	1038	533	499	7	7	2.955
TOTAL	17.380	17.499	34.879	12.992	13.041	4.342	4.419	39	25	34.879

N.B. : Dans les totaux sont compris 21 personnes naturalisées dont 7 de sexe masculin et 14 de sexe féminin.

CHAPITRE - IIRépartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

- N.B. 1. Il faut veiller à ce que les chiffres dans les colonnes "masculins-féminins" quant au sexe soient égaux aux chiffres des colonnes HUTU-TUTSI-TWA dans le sens horizontal et vertical.
2. Pour éviter toute équivoque ne pas tenir compte des mois en plus ou en moins par rapport à l'âge requis.
(voir même observation page 17).

GISHOMA

G E	S E X E		E T H N I E S						I T O T A L		
			H U T U		T U T S I		T W A				
			M	F	Total	M	F	M	F	M	F
1	448	403	851	376	334	72	68	-	1	1	851
2	597	626	1.223	514	539	82	85	1	2	1	1.223
3	560	620	1.180	475	497	82	121	3	2	1	1.180
4	423	517	940	347	407	76	106	-	4	1	940
5	546	572	1.118	457	499	87	71	2	2	1	1.118
6	583	537	1.120	499	451	83	83	1	3	1	1.120
7	367	371	738	295	301	76	65	-	1	1	738
8	508	538	1.046	435	440	73	97	-	1	1	1.046
9	375	433	808	318	365	55	68	2	-	1	808
10	310	347	657	252	283	55	64	3	-	1	657
11	282	295	577	229	234	49	60	4	1	1	577
12	588	616	1.204	505	526	81	87	2	3	1	1.204
13	354	386	740	315	332	39	52	-	2	2	740
14	474	496	970	402	398	72	95	-	3	1	970
15	472	496	968	400	404	71	90	1	2	1	968
16	295	349	642	254	286	37	62	2	1	1	642
17	990	1.107	2.097	859	929	130	176	1	2	2	2.097
18	383	537	920	263	315	120	215	-	7	1	920
19	135	181	316	109	132	26	46	-	3	1	316
20	201	231	432	176	182	23	47	-	2	1	341
21	156	185	341	125	136	30	48	1	1	1	341
total	9.049	9.839	18.888	7.605	7.990	1.421	1.806	23	43	18.888	

21	258	313	571	227	258	29	55	2-	-	-	571
22	131	214	345	115	171	16	39	-	-	4	345
23	160	207	367	138	182	22	25	-	-	-	367
24	134	245	379	109	187	24	53	1	5	1	379
25	160	246	414	148	198	20	48	-	-	-	414
26	192	248	440	150	184	42	63	-	1	1	440
27	182	284	466	139	206	43	77	-	1	1	466
28	154	324	478	132	279	22	45	-	-	-	478
29	177	207	384	142	154	34	53	1	-	-	384
30	139	143	282	110	98	28	44	1	1	1	282
31	113	152	265	99	125	14	26	-	1	1	265
32	114	154	268	95	133	21	21	-	-	-	268
33	297	345	642	275	280	22	63	-	2	2	642
34	355	413	768	328	348	27	65	-	-	-	768
35	87	126	215	73	90	14	37	-	1	1	215
36	85	130	213	70	89	15	41	-	-	-	213
37	79	125	204	60	80	18	45	1	-	-	204
38	35	59	94	31	31	3	28	1	-	-	94
39	84	40	124	77	23	7	16	-	1	1	124
40	30	150	180	12	128	16	22	2	-	-	180
41	80	102	182	63	74	17	28	-	-	-	182
42	95	113	208	74	83	21	30	-	-	-	208
43	77	98	175	54	61	23	37	-	-	-	175
44	78	79	157	63	64	15	14	-	1	1	157
45	80	113	193	71	97	9	16	-	-	-	193
46	93	130	223	80	109	13	20	-	1	1	223
47	215	187	402	169	150	46	37	-	-	-	402
48	74	113	200	79	90	8	21	-	2	2	200
49	66	116	182	61	96	5	20	-	-	-	182
50	113	155	248	105	123	8	12	-	-	-	248
51	64	98	162	56	80	8	18	-	-	-	162
5/TOTAL	4,020	5,411	9,431	3,403	427	608	1,119	9	21	9,431	

52	123	133	256	114	121	8	12	1	-	256
53	71	78	148	69	73	2	5	-	-	149
54	105	156	261	94	142	11	14	-	-	261
55	83	82	165	80	70	3	12	-	-	165
56	78	96	174	74	84	2	12	2	-	174
57	89	89	178	81	75	8	14	-	2	178
58	82	85	167	75	73	9	12	-	-	167
59	149	134	277	132	123	10	11	1	-	277
60	110	138	248	104	127	6	10	-	1	248
61	50	67	117	38	56	12	11	-	-	117
62	60	52	112	47	51	13	1	-	-	112
63	37	55	92	30	45	7	10	-	-	92
64	34	53	87	25	40	9	13	-	-	87
65	383	661	1044	262	479	121	171	-	11	1,044
plus										
S/TOTAL	1,443	1,879	3,327	1,223	1,557	221	308	4	14	3,327
TOTAL	14,517	17,129	31,646	12,231	13,818	2,250	3,233	36	78	31,646

C H A P I T R E - IIRépartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

- N.B.: 1. Il faut veiller à ce que les chiffres dans les colonnes "masculins-féminins" quant au sexe soient égaux aux chiffres des colonnes HUTU-TUTSI-TWA dans le sens horizontal et vertical.
2. Pour éviter toute équivoque ne pas tenir compte des mois en plus ou en moins par rapport à l'âge requis.
(voir même observation page 17).

GATARE

AGE	SEXES			ETHNIES						TOTAL			
				HUTU		TUTSI		TWA					
	M	F	Total	M	F	M	F	M	F				
-1	391	400	791	356	363	32	36	3	1	791			
1	632	663	1.295	591	617	40	44	1	2	1.295			
2	619	542	1.161	574	497	45	45	-	-	1.161			
3	714	694	1.408	682	651	32	40	-	3	1.408			
4	486	515	1.001	456	478	30	37	-	-	1.001			
5	749	744	1.493	682	693	64	47	3	4	1.493			
6	561	591	1.152	521	549	37	40	3	2	1.152			
7	421	471	892	384	431	37	40	-	-	892			
8	333	379	712	291	359	42	20	-	-	712			
9	466	589	1.055	378	523	88	63	-	3	1.055			
10	421	475	896	351	429	69	43	1	3	896			
11	493	588	1.081	405	377	88	202	-	9	1.081			
12	438	482	920	341	377	97	104	-	1	920			
13	328	319	647	207	203	121	106	-	10	647			
14	329	421	750	190	237	130	184	9	-	750			
15	226	305	531	185	153	41	151	-	1	531			
16	411	430	841	396	381	6	39	9	10	841			
17	272	299	571	159	197	109	102	4	1	571			
18	141	204	345	73	68	64	134	4	2	345			
19	171	191	362	71	119	98	72	2	-	362			
20	321	376	697	115	165	206	210	-	1	697			
S/Total!	8.923	9.678	18.601	7.408	7.867	1.476	1.759	39	52	18.601			

21	337	345	682	191	194	146	151	-	-	-	682
22	234	255	489	134	136	79	101	21	18	-	489
23	190	240	430	128	153	60	87	2	-	-	430
24	201	274	473	142	236	59	18	-	20	-	473
25	403	543	946	163	342	238	199	2	2	-	946
26	310	393	703	167	96	143	297	-	-	-	703
27	245	282	527	125	176	120	105	-	-	-	527
28	182	302	484	99	219	83	82	-	1	-	484
29	274	512	506	214	152	60	160	-	-	-	506
30	226	320	546	112	213	112	107	2	-	-	546
31	214	315	529	97	285	116	28	-	2	-	529
32	372	341	713	333	279	39	51	-	11	-	713
33	127	389	516	30	157	97	232	-	-	-	516
34	461	441	902	453	434	8	6	-	1	-	902
35	399	678	1,077	379	615	19	60	-	3	-	1,077
36	392	378	770	371	367	21	11	-	-	-	770
37	372	463	835	356	14	103	-	-	-	-	835
38	367	378	745	359	370	8	8	1	-	-	745
39	155	268	423	137	262	16	4	2	2	-	423
40	429	496	927	271	193	156	305	2	-	-	927
41	424	457	881	418	451	6	6	-	-	-	881
42	399	441	840	398	375	1	65	-	1	-	840
43	140	177	317	139	172	1	5	-	-	-	317
44	209	218	427	203	197	6	21	-	-	-	427
45	131	195	326	11	167	20	28	-	-	-	326
46	149	195	344	121	134	28	61	-	-	-	344
47	111	170	281	97	94	7	66	7	10	-	281
48	109	180	289	98	130	11	50	-	-	-	289
49	118	176	294	91	152	23	18	4	6	-	294
50	120	162	282	93	139	25	23	2	-	-	282
51	133	189	322	113	184	20	5	-	-	-	322
TOTAL	8,933	9,975	17,908	6,144	7,434	1,742	2,463	45	70	-	17,900

N.B.: Dans les totaux sont compris 2 personnes naturalisées dont de sexe masculin.

52	115	213	328	111	207	4	6	-	-	-	328
53	109	150	259	104	147	5	3	-	-	-	259
54	347	343	690	340	337	7	6	-	-	-	690
55	139	222	361	120	179	19	41	-	-	-	361
56	108	125	233	84	95	23	30	1	-	-	233
57	90	122	212	38	79	50	43	2	-	-	212
58	100	110	210	55	57	45	53	-	-	-	210
59	108	127	235	76	82	32	38	-	7	-	235
60	105	134	239	55	79	50	55	-	-	-	239
61	68	149	237	66	96	12	53	10	-	-	237
62	82	79	161	32	35	50	42	-	2	-	161
63	67	124	191	10	75	57	45	-	4	-	191
64	82	145	227	50	84	31	61	1	-	-	227
65	128	299	427	45	222	82	74	-	3	-	427
plus	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
S/TOTAL	1.668	2.342	4.010	1.186	1.774	467	550	14	18	-	4.010
TOTAL	18.524	21.995	40.519	14.738	17.075	3.685	4.772	98	140	-	40.519

N.B.: Dans les totaux sont comprises 3 personnes naturalisées dont 3 de sexe masculin.

C H A P I T R E - IIRépartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

- N.B.: 1. Il faut veiller à ce que les chiffres dans les colonnes "masculins-féminins" quant au sexe soient égaux aux chiffres des colonnes HUTU-TUTSI-TWA dans le sens horizontal et vertical.
2. Pour éviter toute équivoque ne pas tenir compte des mois en plus ou en moins par rapport à l'âge requis.
GAFUNZO (voir même observation page 17).

AGE !	SEX E			ETHNIES						TOTAL	
				H U T U		T U T S I		T W A			
	M	F	Total	M	F	M	F	M	F		
-1	188 114	97 92	206 206	95 95	78 78	19	13	-	1		206
1	188	97	205	92	80	13	13	3	4		205
2	153	181	334	131	150	13	22	9	9		334
3	88	118	206	76	97	12	21	-	-		206
4	170	139	309	154	125	14	13	2	1		309
5	297	295	592	268	261	29	33	-	1		592
6	232	286	518	286	254	26	32	-	-		518
7	229	260	489	206	224	23	36	-	-		489
8	330	385	713	296	352	34	30	-	1		713
9	233	253	486	216	215	16	38	1	-		486
10	253	265	518	231	240	21	25	1	-		518
11	101	112	213	93	107	8	5	-	-		213
12	212	265	477	197	254	15	11	-	-		477
13	194	334	528	191	328	2	6	1	-		528
14	242	332	574	231	317	11	14	-	1		574
15	263	369	632	243	355	18	12	2	2		632
16	263	394	657	232	374	31	19	-	1		657
17	330	342	672	306	313	24	28	-	-		672
18	266	333	599	259	297	7	36	-	-		599
19	274	443	717	258	378	16	62	-	3		717
20	325	365	690	309	341	16	24	-	-		690
S/Total	4.677	5.658	10.335	4.290	5.140	368	493	19	25		10.335

21	297	363	660	258	315	37	44	2	4	660
22	330	351	701	319	341	11	30	-	-	701
23	374	468	842	364	339	10	29	-	-	842
24	315	470	785	286	443	29	27	-	-	785
25	359	401	760	266	387	91	14	2	-	760
26	328	376	704	286	340	47	34	5	2	704
27	282	318	600	260	298	21	20	1	-	600
28	254	286	542	215	268	39	20	-	-	542
29	219	267	486	195	224	23	43	1	-	486
30	257	304	561	232	302	5	2	-	-	561
31	192	251	443	154	223	38	28	-	-	443
32	227	325	552	210	296	17	29	-	-	552
33	266	355	601	217	314	49	18	-	3	601
34	259	282	541	192	244	67	37	-	-	541
35	209	246	455	125	219	83	27	1	-	455
36	226	280	506	174	229	52	51	-	-	506
37	252	278	530	219	269	33	7	-	2	530
38	207	271	476	189	258	17	13	1	-	476
39	220	274	494	170	247	50	27	-	-	494
40	211	241	453	162	214	44	27	5	1	453
41	200	231	451	182	205	18	26	-	-	451
42	229	276	505	210	258	18	18	1	-	505
43	217	255	472	184	244	33	11	-	-	472
44	202	250	452	179	205	23	44	-	-	452
45	235	277	512	215	268	20	9	-	-	512
46	246	294	540	225	264	21	27	-	3	540
47	234	289	523	207	275	27	14	-	-	523
48	242	279	521	226	240	13	34	3	5	521
49	219	251	470	202	233	17	18	-	-	470
50	209	253	462	190	207	17	46	2	-	462
51	217	271	488	192	248	25	23	-	-	488
S/TOTAL	7.734	9.316	17.050	6.725	8.517	985	787	24	22	17.050

52	234	301	535	213	266	21	35	-	-	535
53	225	269	494	202	252	18	17	5	-	494
54	220	278	498	205	257	15	20	-	1	498
55	234	286	520	214	263	20	23	-	-	520
56	252	284	536	232	245	19	39	1	-	536
57	204	278	482	188	232	16	42	4	4	482
58	235	294	529	207	256	28	38	-	-	529
59	246	303	549	226	273	20	30	-	-	549
60	264	236	500	250	199	14	35	-	2	500
61	314	386	700	301	348	13	38	-	1	700
62	259	331	590	249	271	10	57	-	3	590
63	215	300	515	207	259	8	38	-	3	515
64	247	312	559	231	273	15	39	1	-	559
65	22.952	3.655	6.607	2.782	3.155	165	494	5	6	6.607
plus	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
S/TOTAL	16.101	7.513	13.614	5.707	6.549	382	945	12	19	13.614
TOTAL	18.512	22.497						55	66	41.009

C H A P I T R E - IIRépartition de la Population par Age, Sexe et Ethnie

- N.B. : 1. Il faut veiller à ce que les chiffres dans les colonnes "masculins-féminins" quant au sexe soient égaux aux chiffres des colonnes HUTU-TUTSI-TWA dans le sens horizontal et vertical.
2. Pour éviter toute équivoque ne pas tenir compte des mois en plus ou en moins par rapport à l'âge requis.
CYMBOGO (voir même observation page 17).

A G E !	S E X E			E T H N I E S						! T O T A L	
				H U T U		T U T S I		T W A			
	M	F	Total	M	F	M	F	M	F	M	F
-1	495	486	982	353	347	143	136	-	1	902	
1	596	591	1.187	432	436	160	154	1	1	1.187	
2	496	484	980	361	344	126	132	9	8	980	
3	440	406	846	337	304	93	92	9	7	846	
4	259	274	533	188	189	69	84	-	1	533	
5	527	560	1.087	402	418	117	139	3	1	1.087	
6	384	343	727	281	239	101	102	-	2	727	
7	322	329	651	230	237	85	91	4	-	651	
8	303	229	532	221	151	81	72	-	5	532	
9	289	245	534	188	192	96	52	4	1	651	
10	251	251	502	174	186	70	62	4	3	502	
11	324	250	574	251	193	70	57	-	-	574	
12	326	316	642	245	235	77	78	2	2	642	
13	300	324	624	256	282	40	39	2	1	624	
14	354	382	736	311	334	42	45	1	3	736	
15	324	329	653	271	261	48	68	2	-	653	
16	372	380	752	325	316	47	61	-	3	752	
17	418	519	937	338	455	78	63	2	1	937	
18	422	455	877	342	394	77	60	3	1	877	
19	413	298	711	330	249	82	48	1	1	711	
20	410	426	836	347	384	61	41	2	1	836	
S/Total!	8.026	7.877	15.903	6.183	6.146	1.763	1.676	49	42	15.903	

N.B. : N.B. : Dans les totaux sont compris 44 personnes naturalisées dont 31 du sexe masculin et 13 de sexe féminin.

21	292	323	615	259	255	30	67	3	1		615
22	248	279	527	211	236	32	40	3	3		527
23	230	333	563	200	250	25	81	3	2		563
24	278	295	573	226	226	50	67	-	2		573
25	279	251	530	219	221	59	28	1	2		530
26	288	242	530	233	219	54	22	1	1		530
27	382	432	814	316	358	63	73	3	1		814
28	384	387	771	330	327	52	57	2	3		771
29	567	607	1.174	491	515	74	91	1	1		1174
30	540	615	1.155	464	525	70	85	3	3		1.155
31	272	304	576	244	236	24	68	3	-		576
	244	291	535	223	244	20	48	1	1		535
	197	241	438	175	201	17	36	2	4		438
34	226	262	488	205	221	20	41	1	-		488
35	244	269	513	219	235	22	32	2	2		513
36	274	307	581	237	255	37	50	-	2		581
37	79	88	167	55	63	23	24	1	1		167
38	81	86	167	61	59	19	27	-	-		167
39	72	71	143	46	40	24	31	1	-		143
40	85	73	158	55	46	28	27	1	-		158
	70	77	147	53	53	16	21	1	2		147
42	113	139	252	97	113	16	25	-	1		252
43	99	148	247	76	114	21	32	1	2		247
44	122	144	266	97	114	24	30	1	-		266
45	111	188	299	89	159	20	27	1	1		299
46	136	128	264	118	105	18	22	-	1		264
47	85	90	175	58	72	27	18	-	-		175
48	72	86	158	49	57	22	29	1	-		158
49	64	75	139	47	51	17	23	-	-		139
50	70	67	137	53	48	16	18	1	-		137
S/Total	14.230	14.775	29.005	11.389	11.764	2.703	2.914	87	79		29.005

N.B. : Dans les totaux sont compris 69 personnes naturalisées dont 51 de sexe masculin et 18 de sexe féminin.

51	58	78	136	47	47	11	30	-	1	136
52	79	82	161	60	68	18	14	1	-	161
53	49	61	110	39	51	10	8	-	1	110
54	86	53	139	56	43	26	7	-	2	139
55	51	53	104	37	46	13	7	-	-	104
56	64	65	129	50	52	12	11	1	1	129
57	77	89	166	47	54	29	34	-	-	166
58	73	86	159	57	76	14	10	2	-	159
59	55	79	134	49	60	6	17	-	-	134
60	53	57	110	41	40	12	8	-	1	110
61	67	68	135	60	62	7	6	-	-	135
62	47	61	108	45	52	4	9	-	-	108
63	57	76	133	45	64	9	10	-	2	133
64	37	59	96	32	49	5	9	-	1	96
65	434	560	994	389	475	37	77	3	7	994
plus	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
S/TOTAL	15.517	16.302	31.819	12.441	13.011	2.916	3.171	94	55	31.819
TOTAL	:	:	31.819	:	:	:	:	:	:	31.819

N.B. : Dans les totaux sont compris 22 personnes naturalisées dont 15 de sexe masculin et 7 de sexe féminin.

PageC H A P I T R E

Répartition de la population Rwandaise par groupe professionnel
 (marquer le ~~le~~ nombre seulement) 217

Secteur	23	3	26
	Masculins	Féminins	Total
1. <u>Etat</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui	20	-	20
2. <u>Commune</u> : Agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	5	4	9
3. <u>Entreprises et Sociétés</u> : Agent recensé travaillant dans les entreprises et sociétés	6.493	8.163	14.656
4. <u>Religion</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	-	-	-
5. <u>Agriculture</u> : Les agriculteurs recensés dans la Commune (a)	805	-	805
6. <u>Elevage</u> : Les éleveurs recensés dans la Commune (b)	10	-	10
7. <u>Agriculteurs</u> à la fois éleveurs	-	-	-
8. <u>Artisanat</u> : Les artisans recensés dans la Commune	14	-	14
9. <u>Commerce</u> : les commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	1.957	1.915	3.872
10. <u>Domestiques</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	5	2	7
11. Etudiants : -Primaire	-	-	-
-Secondaire	-	-	-
-Supérieur	9.570	10.145	19.716
12. <u>Sans profession</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans, recensée dans la Commune	-	-	-
T O T A U X	-	-	-

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.
 (b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

Répartition de la population Rwandaise par groupe professionnel
 (marquer le nombre seulement)

Secteur	Masculins	Féminins	Total
1. <u>Etat</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui	49	17	66
2. <u>Commune</u> : Agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	35	2	37
3. <u>Entreprises et Sociétés</u> : Agent recensé travaillant dans les entreprises et sociétés	211	36	247
4. <u>Religion</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	24	2	26
5. <u>Agriculture</u> : Les agriculteurs recensés dans la Commune (a)	5.914	9.939	15.953
6. <u>Elevage</u> : Les éleveurs recensés dans la Commune (b)	-	-	-
7. <u>Agriculteurs</u> à la fois éleveurs	5.914	9.939	15.853
8. <u>Artisanat</u> : Les artisans recensés dans la Commune	94	-	94
9. <u>Commerce</u> : Les commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	25	-	25
10. <u>Domestiques</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	18	12	30
11. Etudiants : -Primaire	1.698	1.417	3.115
-Secondaire	18	12	30
-Supérieur	3	-	3
12. <u>Sans profession</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans, recensée dans la Commune	5.104	5.385	10.487
T O T A U X	13.204	16.829	30.033

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.
 (b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

C H A P I T R E

Répartition de la population Rwandaise par groupe professionnel
 (marquer le nombre seulement)

Secteur	Masculins	Féminins	Total
1. <u>Etat</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui	192	97	289
2. <u>Commune</u> : Agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	28	4	32
3. <u>Entreprises et Sociétés</u> : Agent recensé travaillant dans les entreprises et sociétés	284	35	317
4. <u>Religion</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	12	20	32
5. <u>Agriculture</u> : Les agriculteurs recensés dans la Commune (a)	7,373	6,065	13,438
6. <u>Elevage</u> : Les éleveurs recensés dans la Commune (b)	-	-	-
7. <u>Agriculteurs</u> à la fois éleveurs	692	-	692
8. <u>Artisanat</u> : Les artisans recensés dans la Commune	345	-	345
9. <u>Commerce</u> : Les commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	65	-	65
10. <u>Domestiques</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	15	-	15
11. Etudiants : -Primaire	1,653	2,004	3,657
-Secondaire	40	38	78
-Supérieur	10	4	14
12. <u>Sans profession</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans, recensée dans la Commune	13	19	32
T O T A U X	11,457	8,284	19,541

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.
 (b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

C H A P I T R E

Répartition de la population Rwandaise par groupe professionnel
 (marquer le nombre seulement)

Secteur	Masculins	Féminins	Total
1. <u>Etat</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui			
2. <u>Commune</u> : Agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci			
3. <u>Entreprises et Sociétés</u> : Agent recensé travaillant dans les entreprises et sociétés		10	56
4. <u>Religion</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	3	3	6
5. <u>Agriculture</u> : Les agriculteurs recensés dans la Commune (a)	6,938	6,987	15,925
6. <u>Elevage</u> : Les éleveurs recensés dans la Commune (b)	401	0	401
7. <u>Agriculteurs</u> à la fois éleveurs	433	101	534
8. <u>Artisanat</u> : Les artisans recensés dans la Commune	143	0	143
9. <u>Commerce</u> : Les commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	2	0	2
10. <u>Domestiques</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	1,904	1,800	3,704
11. Etudiants : -Primaire	36	25	61
-Secondaire	11	0	11
-Supérieur	5,357	5,106	10,463
12. <u>Sans profession</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans, recensée dans la Commune	15,465	16,001	31,466
T O T A U X			

- (a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.
 (b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

C H A P I T R E

Répartition de la population Rwandaise par groupe professionnel
 (marquer le nombre seulement)

Secteur	Masculins	Féminins	Total
1. <u>Etat</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui	579	231	610
2. <u>Commune</u> : Agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	23	4	27
3. <u>Entreprises et Sociétés</u> : Agent recensé travaillant dans les entreprises et sociétés	287	59	346
4. <u>Religion</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	25	5	30
5. <u>Agriculture</u> : Les agriculteurs recensés dans la Commune (a)	7.772	8.432	16.204
6. <u>Elevage</u> : Les éleveurs recensés dans la Commune (b)	626	167	793
7. <u>Agriculteurs</u> à la fois éleveurs	166	359	525
8. <u>Artisanat</u> : Les artisans recensés dans la Commune	100	108	208
9. <u>Commerce</u> : Les commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	42	-	42
10. <u>Domestiques</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	51	11	62
11. Etudiants : -Primaire	2.700	2.701	5.401
-Secondaire	24	7	31
-Supérieur	5	2	7
12. <u>Sans profession</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans, recensée dans la Commune	3.315	4.130	7.445
T O T A U X	15.515	16.304	31.819

- (a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.
 (b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

C H A P I T R E
COMMUNE BUGARAMA

Page

Répartition de la population rwandaise par groupe professionnel
(marquer le nombre seulement)

Secteur	70	19	89
	Masculins	Féminins	Total
1. Etat : Tout agent de l'Etat payé par lui	32	4	36
2. Commune: Agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	39	7	46
3. Entreprises et Sociétés: Agent recensé travaillant dans les entreprises et sociétés	37	2	39
4. Religion : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	5.154	7.307	12.541
5. Agriculture : Les agriculteurs recensés dans la Commune (a)	1.384	6	1.390
6. Elevage : Les éleveurs recensés dans la Commune (b)	102	25	127
7. Agriculteurs à la fois éleveurs	17	-	17
8. Artisanat : Les artisans recensés dans la Commune	-	-	-
9. Commerce : les commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	-	-	-
10. Domestiques : Les domestiques recensés dans la Commune	1.870	1.591	3.469
11. Etudiants : -Primaire	123	30	153
	16	1	17
-Secondaire			
-Supérieur	660	1.019	1.687
12. Sans profession : Toute personne sans activité à partir de 16 ans, recensée dans la Commune	9.720	10.091	19.811
T O T A U X			

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.

(b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

C H A P I T R E

Répartition de la population Rwandaise par groupe professionnel
 (marquer le nombre seulement)

KARENGERA- n'a pas donné les éléments du Rapport.

Secteur	Masculins	Féminins	Total
1. <u>Etat</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui			
2. <u>Commune</u> : Agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci			
3. <u>Entreprises et Sociétés</u> : Agent recensé travaillant dans les entreprises et sociétés			
4. <u>Religion</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune			
5. <u>Agriculture</u> : Les agriculteurs recensés dans la Commune (a)			
6. <u>Elevage</u> : Les éleveurs recensés dans la Commune (b)			
7. <u>Agriculteurs</u> à la fois éleveurs			
8. <u>Artisanat</u> : Les artisans recensés dans la Commune			
9. <u>Commerce</u> : Les commerçants et leurs agents recensés dans la Commune			
10. <u>Domestiques</u> : Les domestiques recensés dans la Commune			
11. Etudiants : -Primaire			
-Secondaire			
-Supérieur			
12. <u>Sans profession</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans, recensée dans la Commune			
T O T A U X			

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.
 (b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

COMUNE GAFUNZOC H A P I T R EPage

Répartition de la population Rwandaise par groupe professionnel
 (marquer le nombre seulement)

147 47 192

Secteur	Masculins	Féminins	Total
1. Etat : Tout agent de l'Etat payé par lui	152	18	170
2. Commune: Agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci			
3. Entreprises et Sociétés: Agent recensé travaillant dans les entreprises et sociétés	5	6	11
4. Religion : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	-	-	-
5. Agriculture : Les agriculteurs recensés dans la Commune (a)	7.381	113	7.494
6. Elevage : Les éleveurs recensés dans la Commune (b)	19	-	19
7. Agriculteurs à la fois éleveurs	42	1	43
8. Artisanat : Les artisans recensés dans la Commune	-	-	-
9. Commerce : Les commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	2.950	2.252	5.202
10. Domestiques : Les domestiques recensés dans la Commune	50	12	62
11. Etudiants : -Primaire	10	2	12
-Secondaire	4.166	5.185	6.351
-Supérieur			
12. Sans profession : Toute personne sans activité à partir de 16 ans, recensée dans la Commune			
T O T A U X			

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.
 (b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

C H A P I T R E
Répartition de la population Rwandaise par groupe professionnel
 (marquer le nombre seulement)
COMMUNE GISUMA

Secteur	Masculins	Féminins	Total
1. <u>Etat</u> : Tout agent de l'Etat payé par lui	269	76	345
2. <u>Commune</u> : Agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	30	4	34
3. <u>Entreprises et Sociétés</u> : Agent recensé travaillant dans les entreprises et sociétés	72	5	77
4. <u>Religion</u> : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	25	1	26
5. <u>Agriculture</u> : Les agriculteurs recensés dans la Commune (a)	4.868	2.986	7.854
6. <u>Elevage</u> : Les éleveurs recensés dans la Commune (b)	-	-	-
7. <u>Agriculteurs</u> à la fois éleveurs	3.676	738	4.414
8. <u>Artisanat</u> : Les artisans recensés dans la Commune	214	6	220
9. <u>Commerce</u> : Les commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	47	7	54
10. <u>Domestiques</u> : Les domestiques recensés dans la Commune	35	6	41
11. Etudiants : -Primaire	2.578	2.775	5.353
-Secondaire	131	53	184
-Supérieur	17	3	20
12. <u>Sans profession</u> : Toute personne sans activité à partir de 16 ans, recensée dans la Commune	5.418	10.839	16.257
T O T A U X	17.380	17.499	34.899

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.
 (b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

Répartition de la population rwandaise par groupe professionnel
 (marquer le nombre seulement)

Secteur

	Masculins	Féminins	Total
1. Etat : Tout agent de l'Etat payé par lui	68	20	108
2. Commune: Agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	54	4	58
3. Entreprises et Sociétés: Agent recensé travaillant dans les entreprises et sociétés	341	124	465
4. Religion : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	7	5	12
5. Agriculture : Les agriculteurs recensés dans la Commune (a)	9.391	11.868	21.259
6. Elevage : Les éleveurs recensés dans la Commune (b)	-	-	-
7. Agriculteurs à la fois éleveurs	740	80	820
8. Artisanat : Les artisans recensés dans la Commune	87	15	102
9. Commerce : Les commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	25	-	25
10. Domestiques : Les domestiques recensés dans la Commune	94	10	104
11. Etudiants : -Primaire	2.201	1.687	4.088
-Secondaire	40	23	63
-Supérieur	8	-	8
12. Sans profession : Toute personne sans activité à partir de 16 ans, recensée dans la Commune	1.644	1.843	3.492
T O T A U X	14.720	15.884	30.604

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.
 (b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

PageC H A P I T R E

Répartition de la population rwandaise par groupe professionnel
 (marquer le nombre seulement)

Secteur	130	03	213
	Masculins	Féminins	Total
1. Etat : Tout agent de l'Etat payé par lui	36	4	40
2. Commune: Agent de la Commune payé par elle et recensé dans celle-ci	145	8	154
3. Entreprises et Sociétés: Agent recensé travaillant dans les entreprises et sociétés	7	3	10
4. Religion : Toute personne occupée à une activité religieuse et recensée dans la Commune	8.560	11.540	20.100
5. Agriculture : Les agriculteurs recensés dans la Commune (a)	619	67	686
6. Elevage : Les éleveurs recensés dans la Commune (b)	11	-	11
7. Agriculteurs à la fois éleveurs	49	-	49
8. Artisanat : Les artisans recensés dans la Commune	-	-	-
9. Commerce : les commerçants et leurs agents recensés dans la Commune	62	29	91
10. Domestiques : Les domestiques recensés dans la Commune	2.919	3.014	5.933
11. Etudiants : -Primaire	7	2	9
-Secondaire	5.874	7.183	13.057
-Supérieur	-	-	-
12. Sans profession : Toute personne sans activité à partir de 16 ans, recensée dans la Commune	18.524	21.995	40.519
T O T A U X	-	-	-

(a) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'agriculture.

(b) Il s'agit de ceux qui s'occupent principalement de l'élevage.

Chapitre V

A. Itégration Commune, par mois et par sexe.

Section II. Décès par commune, par mois et par sexe.

Page 27

SECTION -- III.

Page 28

Nombre de mariages enregistrés par commune et par mois.

Communes	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	JUILLET	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
GISHIMA	2	-	-	4	-	6	17	20	16	8	11	11	108
KAGANO	3	-	-	2	5	5	9	13	18	10	8	6	87
GISUMA	12	5	28	10	20	12	26	40	9	3	12	1	178
KAMIDE	8	5	26	4	17	19	22	39	22	7	10	4	191
HOKABUYE	2	5	1	5	1	9	14	6	15	2	5	2	66
GATHE	1	2	7	8	7	9	-	24	36	10	1	1	101
GYOBGO	7	3	4	5	12	14	18	15	14	2	21	1	124
GAFUNZO	4	6	10	6	12	12	20	24	12	2	-	106	
KIRABO	3	1	2	2	8	16	11	6	5	4	3	2	63
KARENGERA	5	14	5	4	9	11	15	5	4	2	9	4	69
BICABANA	-	1	1	1	1	1	1	4	4	-	2	2	54
TOTAL	47	39	84	52	95	111	105	223	134	96	100	44	1,169

Evolution de la dot (Inkwano maintien ou diminution) par commune et par mois

Commune	Nombre des ayant doté en vaches	Total vaches dotées	Nombre des ayant doté en argent	Total sommes dotées	Nombre d'ayant exigé la dot (Ubuntu)
GISHOMA	49	49	58	540.000	1
KAGANDO	16	16	15	279.000	=
GISUMA	45	45	5	140.000	123
KANGOMBE	17	17	17	292.000	157
NYAKABIRE	11	11	39	360.000	16
GATARE	78	Promesses	20	77.000	=
CYAMBogo	50	20	3	447.000	54
GAFUNZO	59	59	20	60.000	45
KIRAMBO	5	-	-	55.000	55
KALINGERA	-	-	-	-	-
BUGARAMA	-	-	-	-	-
TOTAL	320	267	161	2.290.000	456

S E C T I O N - V.

Page 30

Nombre de divorcés par commune, par mois et par sexe.

SECTION II - VI - Migrations intérieures

Page 31

A. Entrées par commune, par mois et par sexe.

3. Sorties par Commune, par mois et par sexe

Page 32

SECTION VII. Migrations Extérieures

Page 33

A. Rwandais rentrés au Pays en provenance des Pays limitrophes et autres par commune.

COMMUNES	BURUNDI		ZAIRE		TANZANIE		UGANDA		KENYA		AUTRES PAYS		S/TOTAL	TOTAL
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
GISHOMA	-	21	3	-	-	-	-	-	-	-	2	1	4	
KAGAMO	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	
GISUMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
KAMEREE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
NYAKABUYE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
GATARE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
CYUBOGO	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	4	
GAFOZO	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
KIRAMBO	-	-	1	3	-	-	-	-	-	-	-	-	4	
KARANGA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
NGARAMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
S/Total	-	4	0	4	-	-	-	-	-	-	7	2	13	
TOTAL	1	4	12	1	-	1	-	1	-	1	9	1	13	

N.B.: Il s'agit des personnes qui n'étaient plus recensés dans la commune.

D. Mendes indica que las razones et

THE CONSTITUTION

**SECTION VIII. Titres de voyage délivrés par le Préfet au cours de l'année
par commune et par sexe (laissez-passer tenant lieu de passeport). Je 20. 1. 1934.**

Page 35

COMMUNES	BURUNDI		ZAIRE		TANZANIE		UGANDA		KENYA		AUTRES PAYS		S/TOTAL	TOTAL	OBSERVATION
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F			
KABORE	20	4	11	7	1	1	1	1	1	1	1	1	1	29	
CHIBOGO	14	-	11	1	-	1	2	1	-	1	10	1	10	16	
GUSA	7	1	-	1	1	-	1	1	1	1	5	1	5	6	
CHIDEKA	4	-	1	6	1	2	1	1	1	2	1	2	1	6	
SCORIMA	1	1	1	10	1	4	1	1	1	4	1	1	1	6	
GRIZZO	3	1	-	1	1	-	1	1	1	1	1	1	1	4	
MAZAJUKE	2	-	1	2	-	1	1	1	1	1	2	1	1	4	
ZAGRO	3	1	1	1	-	1	1	1	1	1	2	1	2		
KARAJA	2	-	1	1	-	1	1	1	1	1	2	1	2		
KIRIBO	-	-	1	1	-	1	1	1	1	1	2	1	2		
CHATE	1	1	-	1	-	1	1	1	1	1	1	1	1	3	
S/Total	72	15	14	8	151	5	135	11	33	11	172	19	89		
TOTAL	77	17	14	11	235	11	137	11	34	11	198	19	89		

parce qu'il y en a à qui on délivre plus d'un L.P. mais qui n'en ont qu'un seul.

Le chiffre de L.P. est toujours égal au chiffre de passeport que d'autre Communes

qui délivrent dans d'autres Préfectures où qui ont en des lettres-passeport qui ont été comptés dans leurs Colonnes d'origine.
Au cours de l'année 1933 aucune personne de la Gendarmerie Kirambo n'a délivré un laissez-passer.

Sur Concession massive, CHIBOGO, est toujours égal au chiffre d'autre Communes

qui est toujours égal au chiffre d'autre Communes

Recensement des Electeurs

Communes	Nombre de Registres par bureaux de vote ! par secteur	Nombre d'inscrits au cours de l'année	Total d'inscrits au 31/12/.... de l'année	Rayés	Suspendus	Interdits	Autorisés	Observations
GAROUZO	9	17.545	17.545	4	66	-	17.475	
CYTBONO	11	15.343	15.343	-	40	-	15.295	
KAGARD	10	14.747	14.747	-	-	-	14.727	
MAKADUYE	10	-	13.738	29	-	29	13.680	
KAMERU	9	15.347	15.347	(-	-	-	15.347	
GISTMA	13	16.248	16.248	-	-	-	16.240	
GISHOMA	10	14.276	14.276	57	-	17	14.222	
GATARE								
KIRANZO								
KARRANGA								
BUGARIMA								
TOTAL	1	22.506	22.525	22	114	74	22.296	

C H A P I T R E . V I I .
DES IMPOSITIONS PAR COMMISSION.

Section I. Exercice en cours au 31/10/19.

	C.P.M.H./400		C.P.M.F./400		I.D./250		Vélos /150										
	Recensés	Prévus	Réalisés	Taux	Recensés	Prévus	Réali- sés										
KAIJENDE	5.000	5.000	3.600	72%	100	90	-	806	500	577	113%	45	30	10	33%		
GAFUNZO	7.241	8.000	7.069	77%	71	20	-	1.695	812	816	100%	-	-	-	-		
GISUMA	6.103	5.500	4.937	90%	10	6	-	-	-	-	1.425	1.425	1.510	100%	3	3	-
KAGANO	5.100	5.100	3.107	60%	30	30	-	600	600	401	605	4	4	4	-	-	
KIRIMBO	4.701	4.000	2.751	68%	200	100	65	606	521	400	846	61%	10	10	7	70%	
GATARE	7.271	6.000	4.677	77%	120	100	45	45%	1.800	1.400	600	45%	10	10	-	-	
KÄRENGERA	6.234	6.000	4.570	74%	124	90	6	65	-	200	214	22%	-	12	-	-	
IMAKABUYE	5.200	5.200	4.114	79%	-	25	15	60%	-	40	227	275	-	25	20	120%	
BUGARIMA	4.500	4.500	3.104	69%	20	20	20	100%	360	250	190	55%	80	80	69	111%	
GISHOMA	5.311	5.311	4.621	87%	4	4	3	75%	811	811	854	100%	36	36	22	61%	
CYENDOGO	4.000	4.750	3.644	76%	-	-	-	-	1.250	1.200	970	80%	-	10	11	410%	
TOTAL	64.500	56.361	43.519	77%	159	159	32%	8.008	6.966	6.853	220	169	76	76	110	110%	

H.B. (1) Recensés: Il s'agit de tous les imposables y compris des exemptés temporaires.
(2) Prévus : Il s'agit de tous les imposables moins les exemptés temporaires.

SECTION II. Exercice en cours au 31/12/19⁰⁰

Page 38

Communes	C.P.M.H./500				C.P.M.F./500				I.B./300				
	(1)	Recensés	Prévus	Réalisés	Taux	Recensés	Prévus	Réalisés	Taux	Recensés	Prévus	Réalisés	Taux
KAMBOE	-	40	32	80 %	-	10	-	-	-	100	3	3	%
GAPUNZO	271	100	100	100 %	-	-	-	-	-	105	22	49 %	
GISUMA	-	61	151	214 %	-	-	-	-	-	30	25	83 %	
KAGMO	1.791	500	-	-	-	-	-	-	-	20	-	-	
KIRNBO	2.225	1.662	45	2 %	232	80	4	4	200	-	-	-	
GATAME	-	1731	103	5 %	-	-	-	-	-	-	-	-	
KARANGERA	-	300	-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	
NYAKADUVE	-	100	100	100 %	-	5	-	-	-	50	6	12 %	
BUGARAMA	-	100	47	47 %	-	4	-	-	-	10	-	-	
GISHOMA	722	722	184	25 %	2	2	11	550 %	117	37	31 %		
GIMBOGO	50	50	102	204%	-	-	-	-	-	20	30	150 %	
TOTAL		5.366	844	15 %					662	153	23 %		

N.B. (1) Recensés : Il s'agit de tous les imposables y compris des exemptés temporaires.
(2) Prévus : Il s'agit de tous les imposables moins les exemptés temporaires.

SECTION III. Exercice antérieur au 31/12/19...

Page 39

Communes	C.P.M.H./500				C.P.M.F./500				I.3. / 300				Vélos
	(1)	(2)	Réalisés	Taux	(1)	(2)	Réalisés	Taux	Prévus	Réalisés	Taux	Prévus	
KAMEMBE	-	500	37	7 %	-	-	50	-	-	300	-	-	-
GAFUNZO	713	181	134	74 %	-	-	-	-	134	42	31 %	-	-
GISUMA	1098	538	678	102 %	-	-	-	-	40	59	147 %	-	-
KARENGERA	-	300	163	54 %	-	-	-	-	300	3	1 %	10	-
KAGANO	-	240	96	40 %	-	-	-	-	35	18	51 %	-	-
KIRAMBO	600	600	78	13 %	50	50	50	50	3	6 %	-	-	-
GATARE	-	1000	696	69 %	-	-	-	-	400	38	9 %	-	-
NYAKABUYERI	-	400	421	105 %	-	-	-	-	40	26	65 %	25	-
CYIMBOGO	900	900	378	42 %	-	-	-	-	40	-	-	-	-
GISHOWA	-	128	964	753%	2	2	-	-	112	20	1 %	-	-
BUGARAMA	737	737	750	101 %	-	-	-	-	6	120 %	-	-	-
TOTAL		5524	4395	79 %	-	50	-	-	1416	215	15 %	-	-

- N.B. (1) Il s'agit de tous les imposables y compris les exemptés temporaires.
(2) Il s'agit de tous les imposables moins les exemptes temporaires.

SECTION -IV. Tableau comparatif du nombre des imposables par rapport à celui des adultes de 18 ans et plus.

B. POPULATION - ESTIMATES AS OF DECEMBER 1963

RESSORTISSANTS DES PAYS LIMITROPHES ET D'AUTRES PAYS D'AFRIQUE
PAR AGE ET SEXE

G E	BURUNDI	ZAIRE	UGANDA	TANZANIE	KENYA	AUTRES PAYS D'AFRIQUE	S/TOTAL	TOTAL					
							M	F	M	F	M	F	
1	3	5	1	1	1	1	1	1	1	1	3	5	0
1	8	6	2	1	1	1	1	1	1	1	8	8	16
2	10	8	2	1	1	1	1	1	1	1	12	8	20
3	12	8	1	1	1	1	1	1	1	1	12	8	20
4	10	5	3	4	1	1	1	1	1	1	13	9	22
5	9	10	1	1	1	1	1	1	1	1	9	11	20
6	2	11	1	1	1	1	1	1	1	1	2	11	13
7	12	5	1	1	1	1	1	1	1	1	15	5	10
8	8	4	1	1	1	1	1	1	1	1	8	5	13
9	5	6	1	3	1	1	1	1	1	1	5	9	14
10	6	4	1	1	1	1	1	1	1	1	6	5	11
11	5	4	2	1	1	1	1	1	1	1	7	5	12
12	8	7	1	1	1	1	1	1	1	1	8	7	15
13	6	3	1	2	1	1	1	1	1	1	6	5	11
14	5	4	1	3	1	1	1	1	1	1	5	7	12
15	5	6	1	2	1	1	1	1	1	1	6	8	14
16	5	12	1	1	1	1	1	1	1	1	5	12	17
17	4	7	2	1	1	1	1	1	1	1	6	7	13
18	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4	5
19	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	4	2	6
20	5	4	1	1	1	1	1	1	1	1	6	4	10
21	3	3	2	3	1	1	1	1	1	1	5	6	11
22	5	1	2	3	1	1	1	1	1	1	7	5	12
23	4	4	2	1	1	1	1	1	1	1	6	5	11
24	3	2	2	3	1	1	1	1	1	1	5	5	10
25	3	9	4	4	1	1	1	1	1	1	7	9	16
26	4	9	2	1	1	1	1	1	1	1	7	6	12
27	2	8	4	1	1	1	1	1	1	1	6	3	9
28	4	6	3	2	1	1	1	1	1	1	7	6	15
29	4	5	3	3	1	1	1	1	1	1	7	6	15

30	!	7	!	2	!	3	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	10	!	2	!	12
31	!	5	!	5	!	2	!	5	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	7	!	10	!	17
32	!	5	!	2	!	2	!	1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	7	!	3	!	10
33	!	6	!	2	!	5	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	11	!	2	!	13
34	!	3	!	4	!	2	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	5	!	4	!	9
35	!	6	!	6	!	2	!	2	!	!	1	!	!	!	!	!	!	!	!	8	!	9	!	17
36	!	5	!	1	!	1	!	!	!	!	!	!	1	!	!	!	!	!	!	6	!	2	!	8
37	!	6	!	5	!	1	!	!	!	!	!	!	1	!	!	!	!	!	!	7	!	6	!	13
38	!	2	!	3	!	2	!	1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	4	!	4	!	8
39	!	1	!	1	!	2	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	3	!	1	!	4
40	!	1	!	!	2	!	4	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	3	!	4	!	7
41	!	5	!	3	!	1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	6	!	3	!	9
42	!	1	!	4	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	4	!	5
43	!	6	!	1	!	9	!	9	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	15	!	10	!	25
44	!	6	!	4	!	2	!	1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	8	!	5	!	13
45	!	4	!	1	!	1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	5	!	1	!	6
46	!	!	1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	1	!	1
47	!	2	!	1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	2	!	1	!	3
48	!	5	!	!	2	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	7	!	!	7	
49	!	3	!	3	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	3	!	3	!	6
50	!	3	!	!	1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	4	!	!	4	
51	!	2	!	2	!	2	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	4	!	2	!	6
52	!	4	!	!	2	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	6	!	!	6	
53	!	3	!	2	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	3	!	2	!	5
54	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
55	!	1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	1	!	
56	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	1	!	
57	!	1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	1	!	
58	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	1	!	
59	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	2	!	
60	!	!	3	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	3	!	!	3	
61	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	1	!	
62	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
63	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
64	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
65	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	1	!	1	!	2
at plus	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	
TOTAL	255	214	86	67	!	!	1	1	1	3	!	!	!	!	1	1	1	1	344	285	629			

CHAPITRE II

Page 44

RESSORTISSANTS ETRANGERS AUTRES QU'AFRICAINS PAR PAYS, AGE ET SEXE

E.B.

Le Bourgmestre de la Commune
KIRAMBO n'a pas fourni de données.

AGE ! Belgique ! Portugal ! Allemagne ! Suède ! Suisse ! USA ! IRAN ! G.B. ! Espagne ! Chine-etc!

	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
- 1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
1	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
2	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
3	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
4	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
5	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
6	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
7	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
8	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
9	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
10	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
11	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
12	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
13	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
14	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
15	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
16	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
17	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!
18	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!	!

	Belgique		France		Allemagne		Suède		Suisse		Inde		Portugal		Pakistan		Italie		Espagne		Chine-etc	
AGE	M	F	M	F	M	F	M	F	Mascotte	Omane	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	Cadre	
43																					4	
44																					5	
45																					3	
46																					4	
47																					5	
48																					7	
49																					5	
50																					3	
51																					2	
52																					5	
53																					1	
54																					4	
55																					3	
56																					2	
57																					4	
58																					3	
59																					3	
60																					2	
61																					1	
62																					1	
63																					3	
64																					2	
et plus									6	0	1	1	1	1	1	1	6	1	1	1	1	
S/total									6	0	1	1	1	1	1	1	6	1	1	1	159	
TOTAL									6	0	1	1	1	1	1	1	6	1	1	1	160	

CHAPITRE III.

RESSORTISSANTS DES PAYS LIMITROPHES ET AUTRES PAR NATIONALITE ET GROUPE PROFESSIONNEL

N.B. : Le Bourgmestre de la Commune Kizimbo n'a pas fourni de données.

Nationalité	Etat	Entreprises et société		Religion		Agriculture		Artisans		Elevage		Commerce		Domestiques		Etudiants		Sans profession		Total	
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Burundi		17	2	5	3	129	120	2	1	25	20	12	5	66	64	370					
Zaire				3	2			41	17	1											
Uganda						2	1					14	10	7	7	8	3	115			
Tanzanie																				1	4
Kenya																					1
Belgique																				1	1
France						2														1	1
Italie																			2	1	11
Suède				1		1															1
Suisse		1		3	5	1															2
Luxembourg						1													2	1	13
Arabes																					2
Espagne-etc		4						1													6
S/Total		22	9	179	11	7	5	173	140	3		3	1	32	30	19	12	79	70	802	
		31		190		12		37		3		4		69		31		10			

C H A P I T R E - IV .

2- DEPLACEMENT DE POPULATION DES PAYS LIMITROPHES ET D'AUTRES D'AFRIQUE VERS LE RWANDA PAR COMMUNE.

COMMUNE	UGANDA	BURUNDI	TANZANIE	ZAIRE	KENYA	AUTRES D'AFRIQUE: S/TOTAL		TOTAL								
	Réf	Autres	Réf	Autres	Réf	Autres	Réf.	Autres								
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
KAMEMBE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CYIMBOGO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GISHOMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BUGARAMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NYAKABUYE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
KARENGERA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
KIRAMBO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GATARE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GISUMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GAFUNZO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
KAGANO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S/TOTAL	0	0	0	0	1	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Observations éventuelles.

C. DIFFICULTES RENCONTREES DANS L'ELABORATION DES RECENSEMENTS ET SUGGESTIONS SUSCEPTIBLES D'AMELIORER CE SERVICE (l'exposé doit se faire sur des feuilles à insérer dans le rapport).

- la population devrait être sensibilisée à l'importance du recensement, car l'inscription des naissances et des décès ne se fait pas convenablement.
- Les agents recenseurs devraient être périodiquement suivis, contrôlés et recyclés pour que ce service réponde aux exigences du développement.
- Au niveau des secteurs isolés, éloignés du bureau communal, le Conseiller de secteur ou un recenseur adjoint devrait tenir un registre auxiliaire de recensement. Par exemple pour les secteurs Bweyeye, Butare, Gasumo de la Commune Kavengera et à l'île Ilumbo de la Commune Kamenje.
- De même, il faudrait affecter un statisticien au niveau des S/Prefectures pour s'occuper aussi du contrôle du recensement communal.
- Les Agents recenseurs ne devraient pas être détournés de leur travail de recensement suffisamment exigeant pour la dactylographie ou d'autres tâches, à moins qu'il ne soit disponible.

TROISIÈME PARTIE

SUR LES FINANCES COMMUNALES

CHAPITRE DES IMPOSITIONS.

1. Principal (résultats au 31 octobre 19...
par Commune)

2. Majoration (résultats au 31 décembre 19...)

Communes	CPM à 400		I.S. à 400		I.B. à 250		Vélos		CPM à 500		I.S. à 500		I.B. à 300	
	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.
KAMENDE	5.000	3.643	80	-	500	677	30	10	40	32	10	-	100	3
GAPUNGO	5.000	3.063	26	-	612 500	816	-	-	100	100	-	-	105	52
GISURU	5.500	4.307	6	-	5.425	5.513	3	-	61	131	-	-	30	25
KAGANDO	5.100	3.107	30	-	600	401	4	-	500	-	-	-	20	-
KIRAMBO	4.000	2.751	100	66	400	246	10	7	1632	45	80	-	200	-
GATARE	6.000	4.647	100	49	1400	603	10	-	1721	105	-	-	-	-
KARANGERA	6.000	4.470	90	6	500	214	12	-	300	-	-	-	10	-
NYAKABUYE	5.200	4.114	25	15	416	397	25	30	100	100	5	-	50	6
BUGABALA	4.500	3.654	20	20	250	190	80	89	100	47	-	-	10	-
GISHEUR	5.311	4.634	4	3	811	854	36	22	722	104	2	11	117	37
GYEMBOGO	4.750	3.644	-	-	1200	970	10	11	50	102	-	-	20	30
TOTAL	56.361	43.519	483	159	6.403	6.966	220	169	5.306	644	-	-	662	153

3. Taxes principales et montant de chaque taxe.

4. Difficultés rencontrées et suggestions éventuelles.

a) En ce qui concerne les impositions générales

Méant

b) En matière de taxes communales

Méant

4. Difficultés rencontrées et suggestions éventuelles.

a) En ce qui concerne les impositions générales

Les impôts n'ont pas été perçus comme prévus dans le budget 1903. Comme les impôts constituent la principale ressource de la Commune, cela a fait qu'à la fin de l'année 1903, la Commune GAFUNGO se trouvait en face de beaucoup de dettes envers les particuliers. Il est de devoir des autorités communales de conjuguer leurs efforts pour pouvoir récupérer les impôts de ceux qui ne se sont pas acquittés au cours de l'année 1903.

b) En matière de taxes communales

Les recettes communales proviennent des taxes faibles, ce facteur fait que la Commune GAFUNGO est incapable de réaliser des activités de développement. Toutes les recettes sont consacrée au salaire du personnel communal. Ainsi l'intervention de l'Etat pour la réalisation des projets de développement est à souhaiter.

4) Difficultés rencontrées et suggestions éventuelles.

a) En ce qui concerne les impositions générales.

Le nombre de contribuables prévus dans le budget 1963 n'est pas réalisé parce qu'il y a quelques contribuables qui payent leurs impôts là où ils travaillent et le produit de leurs impôts est versé au F.D.C.

Il est souhaitable à ce que le F.D.C. donne un tableau à chaque commune qui montre les noms des contribuables dont leurs impôts ont été versé à cet organisme.

b) En matière de taxes communales.

Les taxes communales prévues au budget 1963 ont été bien réalisées grâce au dynamisme des agents chargés de la perception et la bonne collaboration entre la comptabilité communale et le Conseil communal.

Il est souhaitable que le climat de cette bonne collaboration continue à exister entre les agents chargés de la comptabilité communale avec le Conseil communal.

4. Difficultés rencontrées et suggestions éventuelles.

a) En ce qui concerne les impositions générales.

Plusieurs gens payent la CSE mais être arrêté sur les collines.

Le nombre de la CSE perçue par les services via le MINISTER n'est pas connu.

Suggestion : Les efforts des Conseillers et membres des Cellules sont tellement nécessaires pour informer celui de l'administration communale.

Le MINISTER doit informer chaque année le nombre des CSE perçus.

b) En matière de taxes communales.

Pendant la saison de pluie, les taxes marchés ne rentrent pas comme d'habitude. On ne peut nier que les recettes perçues ne rentrent pas totalement dans la Caisse communale.

Suggestion :

Il y a lieu de percevoir ces recettes trop-tôt le matin, mais certains vendeurs et acheteurs viennent chaque fois vers 10h, après midi.

Nous avons demandé au Comptable de surveiller chaque jour les recettes marchés en vue de vérifier sa rentabilité.

4. Difficultés rencontrées et suggestions éventuelles.

c) En ce qui concerne les impositions générales

Nous avons constaté qu'un grand nombre de personnes donnent l'impôt CII par obligation, il faut l'intervention de la police pour faire payer les gens, particulièrement les jeunes à l'âge de 18 ans n'ont pas montré une négligence à ce point qu'il faut recourir à des amoncellements pour les faire payer. D'autres difficultés résident dans le recensement de ceux qui ont contribué par secteur. La situation reste confuse chez les Conseillers car les gens ne vont pas faire le recensement auprès du Conseiller de leur secteur.

b) En matière de taxes communales

Les taxes marché et autres entrent péniblement. Nous avons fait recours à l'intervention des Conseillers communaux pour accueillir ~~de~~ ces taxes car le grand marché du Samedi ne peut pas être entièrement taxé par deux percepteurs et un seul comptable. L'année passée l'intervention des Conseillers a montré que ce marché fait entrer suffisamment d'argent, ce qui nous a aidé à atteindre les salaires du personnel communal pour toute l'année.

4. Difficultés rencontrées et suggestions éventuelles.

a) En ce qui concerne les impositions générales

Le ministère Rubyiro qui n'a pas des postes pour la liaison directe avec les autres secteurs de la Commune.

b) En matière de taxes communales

La privation des taxes sur la location de terrains exploités pour la culture du maïs.

Manque d'intervention régulière de la Police

Nombre du personnel insuffisant.

4. Difficultés rencontrées et suggestions éventuelles.

COFFRE GATAKE

a) En ce qui concerne les impositions générales

Les habitants de Gatake s'acquittent difficilement des leurs contributions personnelles minimum et d'autres impôts spécialement au cours des premiers mois de l'année.

Suggestion : L'implantation des projets de développement et la création des services aider à diminuer le sous emploi aidant⁹ contribuer de par cela même à la remise rapide des impôts.

b) En matière de taxes communales

Les commerçants ont fui le centre de négocié de Bitaha seul centre à caractère commercial important dont nous disposons dans la Commune et exercent leurs activités commerciales dans les Centres de Karongwe et Kizimbo respectivement de nos Communes voisines Ruyigi et Kizimbo. Cette évacuation entraîne et nous glisse dans la diminution des taxes communales devant y provenir et dans la stabilité du Centre voire même la décroissance.

Suggestion : Il faudrait contrecarrer cet état et contenir ces commerçants à exercer efficacement leurs fonctions à ce Centre de Bitaha qui est actuellement le plus dénué de ceux cités ci-dessus.

4. Difficultés rencontrées et suggestions éventuelles.

a) En ce qui concerne les impositions générales

La perception des impôts a été difficile pour plusieurs raisons :
- Les personnes n'ont pas toujours su où verser leur impôt.
- Les personnes n'ont pas toujours su quel montant verser.
- Les personnes n'ont pas toujours su à quelle date verser leur impôt.
- Les personnes n'ont pas toujours su comment verser leur impôt.

b) En matière de taxes communales

La perception des impôts s'est heurtée à deux obstacles que nous avons signalés en parlant du recensement.

La population ne venait pas nombreux au Bureau communal payer l'impôt, notre percepteur a dû aller, à travers la Commune, la trouver chez-elle.

Cela a été une tâche fatigante et peu efficace et c'est ce qui nous fait penser à l'engagement d'un second percepteur.

Nous n'avons pas manqué non plus de sensibiliser la population au cours de ses réunions, à ce devoir dont l'importance pour le pays est assez grande.

COMMUNE ZAGAND

4. Difficultés rencontrées et suggestions éventuelles.

a) En ce qui concerne les impositions générales

La CPM au cours de l'exercice 1933 n'est pas rentrée comme c'était prévu.
L'autorité communale ne se faisait pas sentir dans la population.

b) En matière de taxes communales

Comme la CPM, toutes les taxes prévues ne sont pas rentrées, mais cela est dû
à la pauvreté de notre population. La Commune dispose de 2 petits Centres
de Nigroce qui nous font de faibles rentrées, des cabarets qui ne tiennent pas
et peu de boutiques qui se ferment unis à peine.

c) Difficultés :

L'autorité communale ne se faisait pas sentir dans sa population,
voire même la police comm. alle qui a été décomme. En ce moment, personne ne
veut donner l'impôt et taxes avec omission de la loi.

La comptabilité communale n'a pas été tenue à jour à cause des
excuses que le Receveur comptable革qué avait laissé dans ce service.

SUGGESTIONS :

Comme la Commune est pauvre et dispose du personnel insuffisant
pour la perception des impôts et taxes, les conseillers communaux devraient
s'efforcer beaucoup à percevoir les taxes et impôts chacun dans son secteur et
venir périodiquement chez le Percepteur ou chez le Receveur communal, toutes
les recettes qu'ils ont perçus.

Le Receveur comptable devrait faire le rapport mensuel relevant les
impôts et taxes fixes qui ne sont pas encore rentrées, pour que l'autorité du
Bourgmestre puisse agir sachant par où elle doit commencer.

4. Difficultés rencontrées et suggestions éventuelles.

a) En ce qui concerne les impositions générales

La plus part du temps la population fuit vers la forêt naturelle de Nyungwe.

b) En matière de taxes communales

Mérit.

COMMUNE GATAINEA. SITUATION DES CAISSES COMMUNALES

Chapitre ordinaire

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
	5.055.393	6.765.566
Chapitre extraordinaire	979.430	621.246
Chapitre pour ordre	1.636.261	500.538
Comptes d'écritures	10.944.538	10.944.538
Total	19.415.622	19.031.898
Avoir au 31 décembre 19.03		305.734
<u>Balance</u>	19.415.622	19.415.622

COMPTES EXTRAIT

	<u>Recettes</u>	Dépenses
Chapitre ordinaire	6.003.072	6.357.867
chapitre extraordinaire	994.362	1.396.762
chapitre pour ordre	1.366.358	394.843
comptes d'écritures	9.196.175	9.196.175
Total	17.559.967	17.345.647
Avoir au 31 décembre	19 83	-
Balance	17.559.967	17.559.967

COMMUNE KAGAND

A. SITUATION DES CAISSES COMMUNALES

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Chapitre ordinaire	4.401.749	5.813.169
Chapitre extraordinaire	2.039.398	1.719.778
Chapitre pour ordre	927.146	32.602
Comptes d'écritures	7.760.998	7.758.448
Total	15.129.231	15.323.997
Avoir au 31 décembre 19 ⁵²	472.958	-
<u>Balance</u>	<u>15.602.189</u>	<u>15.323.997</u>

COMMUNE KARENGERA

4.933.823 6.323.064

609.984 -

1.053.334 271.705

8.912.000 8.912.000

15.509.141 15.506.769

2.372

15.509.141 15.509.141

A. SITUATION DES CAISSES COMMUNALES

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Chapitre ordinaire	<u>5.094.798</u>	<u>5.154.073</u>
Chapitre extraordinaire	<u>1.701.765</u>	<u>1.055.491</u>
Chapitre pour ordre	<u>902.662</u>	<u>500.394</u>
Comptes d'écritures	<u>10.715.356</u>	<u>10.715.356</u>
Total	<u>18.414.541</u>	<u>17.414.104</u>
Avoir au 31 décembre 19..	<u>-</u>	<u>1.000.457</u>
<u>Balance</u>	<u>18.414.541</u>	<u>18.414.541</u>

A. SITUATION DES CAISSES COMMUNALES

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Chapitre ordinaire	5.293.558	5.707.030
Chapitre extraordinaire	1.329.324	1.200.241
Chapitre pour ordre	1.030.500	617.625
Comptes d'écritures	10.760.122	10.760.122
Total	10.412.504	10.395.016
Avoir au 31 décembre 19 ^{BB}		110.696
<u>Balance</u>	10.412.504	10.412.504

A. SITUATION DES CAISSES COMMUNALES

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Chapitre ordinaire	4.000.547	5.413.223
Chapitre extraordinaire	1.130.359	302.070
Chapitre pour ordre	922.767	81.960
Comptes d'écritures	6.600.012	6.952.925
Total	12.631.605	12.750.106
Avoir au 31 décembre 19.03		81.499
<u>Balance</u>	12.631.605	12.831.605

A. SITUATION DES CAISSES COMMUNALES

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Chapitre ordinaire	5.982.129	5.109.024
Chapitre extraordinaire	1.497.106	412.265
Chapitre pour ordre	10.709.816	10.709.816
Comptes d'écritures	13.169.051	17.011.105
Total	-	1.284.946
Avoir au 31 décembre 1934	18.269.051	18.269.051
<u>Balance</u>		

A. SITUATION DES CAISSES COMMUNALES

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Chapitre ordinaire	4.235.727	4.354.107
Chapitre extraordinaire	1.542.321	1.125.900
Chapitre pour ordre	997.439	446.904
Comptes d'écritures	7.607.713	7.604.403
Total	14.401.250	14.000.456
Avoir au 31 décembre 19. ⁰³	*	390.794
<u>Balance</u>	14.401.250	14.401.250

CHAPITRE IIPage 53A. SITUATION DES CAISSES COMMUNALES

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Chapitre ordinaire	7.161.028	6.996.405
Chapitre extraordinaire	-	521.730
Chapitre pour ordre	1.009.715	900.000
Comptes d'écritures	11.294.493	11.321.531
Total	20.265.401	19.740.436
Avoir au 31 décembre 19.83	-	515.895
<u>Balance</u>	20.265.401	20.265.401

B. DIFFICULTES RENCONTREES ET SUGGESTIONS EVENTUELLES.

Les données sont les mêmes qu'à la page 52 pour toutes les Communes.

COMMUNE KAGANO :TRAVAUX ET PROGRES REALISES PAR LA COMMUNE AU COURS DE L'ANNEE 1983I. Realisation des travaux publics :

a) Routes : Pas de nouvelles routes tracées par les crédits communaux de l'année 1983.

b) Ponts : Néant.

c) Entretien du Bureau communal et annexes:

Durant l'année 1983, la Commune n'a entretenu que ses maisons louées par ces agents. La main d'œuvre et du matériel ont coûté 15.782 F

2) Realisation dans le domaine vétérinaire :

Durant l'année 1983, le budget étant très faible, la Commune n'a rien réalisé dans le domaine vétérinaire.

3) Realisation dans le domaine agricole :1) Les cultures vivrières :

Le rendement a été considérablement baissé suite aux irregularités du soleil et de pluies tardives qui ont endommagé quelques cultures pour les saisons septembre à décembre 1982 et janvier 1983 à Mars 1983 et surtout dans les secteurs qui se situent sur le long du lac.

En collaboration avec le projet café et cultures vivrières, les semences sélectionnées ont été augmentées, tels sont le maïs, le soja et la pomme de terre dont la multiplication a été faite dans la vallée de la KAMERUNZOU et le rendement a été satisfaisant. Pour le maïs, la variété "KATURANT" est comme la variété locale "NYIRAKAGOLI" maison pour laquelle nous préférons maintenir la variété "BAMBOU".

2. Les arbres fruitiers :

Tous les plants d'arbres fruitiers que l'on avait en pépinières, ont été diffusé un peu partout en milieu rural et planté le long des routes des secteurs : d'autres ont été donnés gratuitement aux paysans de nos secteurs respectifs.

3. Les cultures légumières :

Toute la quantité de semences potagères fournie par le Projet café et cultures vivrières a été diffusé chez nos paysans de tous les secteurs de la Commune KAGANO, ainsi qu'aux écoles primaires et C.E.R.A.I.

Toutefois nos paysans veulent bien développer d'avantage la culture de choux et de carottes parceque les mieux connus par la population.

4. Les cultures industrielles :

a) Le café : Pour l'année 1983 nous espérons avoir une récolte plus grande qu'à l'année 1982 malgré le vent et grêle qui ont causé des dégâts dans quelques parcelles caféicoles. Nos pépinières ont donné 39.560 plants qui ont été distribué à nos paysans.

b) Théiculture :

C'est la coopérative Naga-Gissakana qui s'en occupe

5. Les reboisements :

Cette année 1983 les superficies se sont augmentées de 67,001 Ha, alors que l'année dernière les augmentations atteignaient 25,0368 Ha, nous devons faire des grands efforts dans les années à venir puisque nous disposons encore, par mal des collines à reboiser.

6. La protection et la conservation des sols :

Grâce aux travaux communautaires "UNIGANDI" la Commune dispose 72,212 Km de fossés creusés et 74,746 km sur lesquels sont plantées des herbes anti-érosifs. A cet effet toute la superficie protégée contre l'érosion est de 162,348 ha dans toute la Commune de Kagano au cours de l'année 1983; alors que la longueur totale des lignes piquetées était de 238,257 Km. Le nombre de compostières utilisables s'élèvent à 1.542.

TRAVAUX ET PROGRES REALISES PAR CINQES COMMUNES AU COURS DE L'ANNEE 1965

A. SUR COMPTES COMMUNAUX :1) Réalisations travaux publics :

- a) Routes : Toutes les routes communales sont restées entretenuées à l'aide des travaux communautaires de développement "UGANDA".
- b) Ponts : Les ponts sont entretenus également par l'Uganda.
- c) Entretien bureau communal et annexe : La Commune a dépensé un montant de 566.903 Fsw dans les travaux de constructions du nouveau bureau communal.

2) Réalisations dans le domaine agricole (énumération + coût).

-Salaire des Nomzins = 235.051 Fsw

3) Réalisations dans le domaine vétérinaire (énumération + coût) = 214.740 Fsw

-Salaire du personnel d'abattoir

-Transport d'accouicide

4) Réalisations dans le domaine social (énumération + coût)

-Salaire des Monitrices sociales

-Salaire des veilleurs des C.S.D. = 610.300

5) Réalisations dans le domaine médical : -

6) Réalisations diverses (énumération + coût)

* Enseignement :

- Salaire des veilleurs pour les CERAI GASANDU et GESHEU = 36.000 Fsw

-Achat de cadres pour les portes du CERAI-GASANDU = 4.340 Fsw.

B. SUR INITIATIVE DE LA POPULATION

Cotisation des fonctionnaires pour la construction bureau communal = 375.484

Part de la population(Uganda) pour la construction du bureau communal=507.000 Fsw.

D'autres travaux ont été réalisés à l'aide des travaux communautaires de développement "UGANDA".

-Les travaux d'entretien routier et de lutte anti-drosive.

TRAVAUX ET PROGRES PAR CHAQUE COMMUNE AU COURS DE L'ANNEE 1905.

1. Sur crédit communal :

- a) Routes : nient
- b) Ponts : nient
- c) Les bureaux administratifs :

Le bureau communal, de l'Inspection, du corps de garde ont été renouvelés (mise de la peinture et le badigeonnage), ceci va pour le Centre social construit à côté du bureau communal.

Les travaux de construction du nouveau bâtiment du Tribunal de canton canton Nyanzane furent achevés et inaugurés le 21 Juillet 1905.

b) Réalisation dans le domaine agricole :

Dans le domaine agricole, au cours de l'année 1905, la commune a payé ses trois monitrices agricoles et un autre moniteur forestier.

Domaine médical :

La Commune a payé deux monitrices sociales et elle a indiqué au Centre social se trouvant à côté de la Commune, mais les travaux ne s'achèvent pas encore.

Réalisations diverses :

- a) Payer les hommes qui ont travaillé dans les travaux de construction du Tribunal.
- b) Payer les travailleurs qui nous ont fait des briques qui serviront dans les travaux de construction du nouveau bureau communal.
- c) Payer les travailleurs qui ont extrait les moellons qui serviront dans la fondation du nouveau bureau communal.
- d) Payer les travailleurs qui nous ont cherché les bois de cuire les briques.

2) Sur initiative de la population :

a) Routes :

Les routes communales ont été entretenues, mais pas suffisamment, elles restent glissantes et impraticables pendant la saison pluviale.

b) Ponts : nient.

Domaine agricole :

La population a travaillé surtout dans les travaux de la lutte anti-érosive, lors du concours agricole, elle fut classée parmi les premiers numéros et elle a gagné un deuxième moulin plus quatre mille francs qui seront destinés à l'achat des outils de l'Uganda. La culture des plantes fourragères a été faite dans presque tous les coins de la Commune.

BUGABOO IS A BIG POUKE IN DOWNS.

CONTENU CAPTURÉCHAPITRE XII.TRAVAUX DE PROGRÈS REALISÉS PAR CHAQUE COMMUNE AU COURS DE L'ANNÉE.A. SUR INITIATIVE COMMUNALE :1) Malmotions travaux publics :

- a) Routes à miant
- b) Ponts à miant.

c) Entretien bureau communal :

Dépenses en personnel pour réparation et entretien bureau communal
17.000 Frw

Entretien des bonnes fontaines : 95.400 Frw.

2) Malmotions dans le domaine agricole :

Paiement du personnel agri. 275.364 Frw

3) Malmotions dans le domaine vétérinaire :

Paiement du personnel vétérinaire : 156.660 Frw

4) Malmotions dans le domaine sociale :

-Paiement du personnel social	500.163 Frw
-Construction du Centre de Mâtière de la Jeunesse	20.000 Frw
-Gardiens des C.S.B.	51.600 Frw
-Fêtes et Sports	106.705 Frw

5) Malmotions dans le domaine médical = miant.B. SUR INITIATIVE DE LA POPULATION :

-Construction du nouveau bâtiment administratif par le transport des briques, maillons et autres matériaux de construction.

Le terrassement etc...

- Construction du Centre de Mâtière de la Jeunesse
- Lpi.E. Ce secteur-clé du développement a retenu l'attention de la population qui s'est attelé au engrangement, engrangement et plantation des bûches électriciennes.
- Construction des écoles primaires et CEMI.
- Construction et entretien des routes dans les différents secteurs
- La population a aussi participé au remplissage des sacs et par le sol dans les pépinières.
- Construction des bureaux de secteurs.
- Entretien des petites routes.
- Le reboisement.
- etc...

N.B. : Les Communes Bugaraman et Karengera n'ont pas fourni de données

CHAPTER III.TRAVAUX ET PROGRES REALISES PAR CINQOR COMME AU COURS DE L'ANNEE 1965A. SUR CHARGE COOPERATIVE :1) Realisations travaux publics :

a) Routes : -
- Construction des routes déjà existantes
dans les secteurs à Cofti : 100000 Frs

b) Ponts : -

c) Entretien bureau communal et annexe cofti : 117.864 Frs

2) Realisations dans le domaine agricole :

- Lutte anti-érosive
- Entretien du champs modèle de dissemination.
- Installation des pépinières de caïs et des arbres fruitiers.

3) Realisations dans le domaine vétérinaire :

-- Champs modèles de triponeau près du Centre Vétérinaire de Shangi.

4) Realisations dans le domaine social.

-- Construction du CEMI DONGA
-- Réparation du Centre social de développement Shangi

5) Realisations dans le domaine médical :

-- Réparation du dispensaire MIKOMA
-- Travaux de préparation pour le Centre de Santé MIKOMA
-- Ablution d'eau dans la Correrie GAFURGO

6) Realisations divers : -- Routes dans les secteurs. -- Construction du Silo Cooperatif (échouement)B. SUR INITIATIVE DES POPULATIONS

-- Prêses productives
-- Groupements socio-économiques.

CHAPTER III.TRAVAUX DE PROGRES REALISES PAR CHAQUE COMMUNE AU COURS DE L'ANNEEA. SUR CHAMPS COMMUNAUX.1) Realisations dans les domaines publics :

- a) Routes (énumération, longueur, coût). -
- b) Ponts : -
- c) Construction bureau communal et annexe : 561.215 Frw

2) Realisations dans le domaine agricole : (énumération + coût).

Transport D.D.L. et dépouillement des déchets : 15.350 Frw

3) Realisations dans le domaine vétérinaire : 5.240 Frw4) Realisations dans le domaine social : (énumération + coût)
Manifestations sportives, bienfaisance publique : 334.829 Frw5) Realisations dans le domaine médical : (énumération + coût)6) Realisations diverses : (énumération + coût) = 4.444.393 FrwB. SUR INITIATIVE DES POPULATIONS.Realisation sur initiative de la population :

La population sous son initiative a construit des écoles dans des secteurs : NYAKABALE-MURUGU et MATARE. Dans le secteur NYAKABALE deux locaux en briques cuites ont été construits. Dans le secteur MURUGU également, deux locaux en briques cuites sont achevés. Dans le secteur MATARE, six locaux en pisé couverte de tâches sont achevés au cours de l'année 1963.

Ce centre de MATARE est entrain de déplacer les vieilles écoles se trouvant sur un petit terrain de la Paroisse pour les installer sur un grand terrain accordé par la Commune. Ainsi, le Centre scolaire de MATARE formera un ensemble constitué des écoles primaires, l'atelier scolaire et le CEMI. Les nouvelles constructions des écoles sont en préparation dans les secteurs NYAKABALE et NYANGA. Ces constructions seront en briques adobées, car ce genre de construction est semi-durable plus adapté que les constructions en ~~argile~~ pisé. Dans le secteur de NYAKABALE, le seul secteur où on ne trouve pas de route qui le traverse, la population a pris l'initiative de tracer une route étroite de 10 m. Le tronc urbain est de 8 m il reste à faire 2 m. Les initiatives dans le domaine du boisement ont été spécialement engagées dans les secteurs de Nyakabale, Nyangga, Ntungu et Githubi. Les boisements créés lors des travaux communautaires d'Ouganda sont remarquables. Le boisement de Nyanya créé en 1962 dans le secteur de Nyakabale, nous a valu le Diplôme dans le boisement avec le deuxième prix de 60.000 Frw (Soixante Mille francs Rwandais).

CHAPITRE III.

TRAVAUX DE PLEIN DÉBUT :

A. SUR COMMUNE COTONIÈRE :

1. Réalisations travaux publics :a) Routes :

L'entretien des routes communales (Kumbo-Cyoto = 30 Km; Kumbo-Kivu = environs 500 m; Tyaso-Fugoni = 1 km; Yovo-Bumba = 6 km) a été la principale réalisation au cours de l'année 1963.

b) Rues :

Les disponibilités financières de la Commune et les moyens humains (TRUCANDA) n'ont pas pu renforcer les nombreux caniveaux qu'on trouve ici et là, le long des routes communales.

Aussi, la population a-t-elle été obligée de revenir souvent à l'entretien des rues caniveaux.

Signalons enfin que nous avons négocié le projet café et cultures vivrières qui a permis de construire 2 autres devant malter les secteurs Bumba et Cyoto.

c) Entretien bureau communal et annexes :

Les travaux de construction du nouveau bureau communal ont été entamés dans les premiers jours du mois de juillet 1963. Et c'est à la fin de l'année que seuls les travaux de finissage restent (peinture, vitrerie, sanitaires).

Cette réalisation est jusqu'ici, estimée à environ 5.000.000 Frw dont 3 millions livrés par le F.D.C. Là, les matériaux dont disposait la Commune au départ (pierres, salbe, une certaine quantité de briques cuites) ne sont pas encore chiffrés. La valeur de l'Unganda pour les travaux de terrassement n'est pas incluse non plus.

2. Réalisations dans le domaine agricole :

Au cours de l'année 1963, ses sont exécutés divers travaux. La lutte anti-froisse a fait les réalisations que montre le tableau suivant :

Mètres de km de l'A.R.	Superficie protégée dans champs de sétaria s(ha)
cultivée	Plantée
65,314	110,5194
	391,6663
	3,09427

Notons aussi que c'est au cours de la même année qu'a débuté le projet de l'A.R. sous forme de terrassement. Ce projet qui exerce ses activités dans le secteur Kankango vient d'aménager une étendue d'environ 3 hectares.

1963 était l'année de l'arbre. Dans ce domaine nous avons fait les réalisations suivantes :

110,53 ha en tout. De ces hectares, 6,43 sont communales ou de secteurs; 26,243 sont collectives. Le reste étant individuelles.

3. Réalisations dans le domaine vétérinaire :

La principale action à signaler a consisté à la vulgarisation de l'élevage moderne. Celui-ci connaît pourtant des progrès lents car seul un très petit nombre d'éleveurs ne commence qu'à stabiliser leurs bêtes.

D'autres réalisations ont été la construction des buvols dans les secteurs Gitenge et Tynzo. Ces constructions ont coûté ensemble, 300 Frw à la Commune et l'Etat qui a contribué.

Vers la fin de l'année, nous avons commencé une étude du projet d'échetterie et de boucherie au marché du Centre de Ngogo de Kirumbo pour servir à la clientèle une viande soignée.

4. Réalisations dans le domaine social :

Le gros du travail a été la sensibilisation où il fallait augmenter l'effectif des personnes à fumer. On assiste ainsi à quelques progrès, mais il faut aussi penser à suivre le programme et varier ainsi les activités. Il faudra, pour cela, libérer les fonds de rodage pour nos deux centres sociaux de Développement (Kirumbo et Rangiro).

Dans ce domaine, nous comptons transformer notre ancien bureau communal en C.G.D.P.P. Celui-ci aura comme succursale, un petit centre à Nanjengo.

Nous avons aussi conçu au cours de 1965, un projet de construire un C.S.D. à Rangiro, nous en attendons les meilleurs fonds.

5. Réalisation dans le domaine médical.

L'administration communale est intervenue dans le sens de la sensibilisation où il fallait pour une prévention des maladies épidémiques (choléra et dysenterie), continuer à inciter la population à veiller sur l'hygiène. Il nous a fallu nous inquiéter du cas de la population avoisinant la forêt naturelle de Nyungwe qui n'a pas de facilité de se faire soigner, l'Hôpital de Ngogo qui est le plus proche, se trouvant à 30 Km et même plus. Le Dispensaire de Yove sis dans ladite région et dont les constructions ont été achevées il y a bien des années, n'ayant jamais fonctionné car il n'a jamais eu de personnel ni de médicaments.

6. Réalisations diverses :

Certaines classes (locaux) ont été construites. Les travaux de ces constructions avaient commencé l'année avant, ils ont été continués avec 1965.

Les travaux ont porté à l'école primaire de MURENGA A (3 locaux); de MURENGA B (3 locaux); de KALIFONDO (4 locaux); de TANZO (3 locaux); de YOVE (3 locaux), ceci a été réalisé avec l'aide suisse de 700,000 Frw et la participation de l'Etat qui a assuré le transport des matériaux nécessaires, des pierres; et fabriqué les briques séchées.

*** / ***

KIRAMBO (5)

L'Église Méthodiste Libre a construit 12 locaux de classe à GABINI ; 2 locaux de C.G.P. et le bureau (non encore achevé) dudit C.G.P. à KIBOGORA ; ainsi que 7 locaux à Bangizi à l'aide d'Uganda.

Soulignons aussi que c'est au cours de 1983 que se sont vus ouverts les centres d'écoles maternelles à BANGIRO et à TUVU et qui sont venus s'ajouter à celui de KIBOGORA qui existait déjà.

Ces sortes d'écoles sont prises en charge par l'Église ci-dessus mentionnée.

B. SUR L'INITIATIVE DES PÉCHEURS :

Nous ne mentionnons que la seule COOPAGEFICA (coopérative Agro-Financière de Gakenza) qui a fait des progrès remarquables en matière de pêche qu'elle a réalisée avec l'aide financière de R.A.I. Elle entamait, vers la fin de l'année, la construction d'une maison-exposoir de vente et de conservation (en bordure du lac) car elle comptait démonter une seconde unité de pêche essayant donc doubler la production. Elle prévoit aussi faire la pêche des grands poissons. On peut bien apprécier de ces activités car maintenant qu'elle a reçu le matériel requis pour la production de l'électricité à base de l'énergie solaire, elle n'a plus à se servir du pétrole ni besoin de déplacer pour changer leur batterie déplacée.

1. TRAVAUX

TRAVAUX ET PROGRES REALISES PAR CHAQUE COUNTRY AU COURS DE L'ANNEE.A. SUR CHAQUE COUNTRY.1) Mobilisations trouvées négatives

a) Routes : (énumération, longueur, coût).

b) Ponts :

c) Entretien lacuné communal et communal :

2) Mobilisations dans le domaine agricole : (énumération + coût)

17.452

3) Mobilisations dans le domaine pétrolier :

111.012

4) Mobilisation dans le domaine social (énumération + coût)

512.724

5) Mobilisation dans le domaine régional (énumération + coût)

-

6) Mobilisations diverses (énumération + coût)

207.976

B. SUR MIGRATION DES POPULATIONS.

Au cours de cette année, la population a seulement fait les trajoux de l'A.R., réparation des écolos, routes etc... qu'on ne peut estimer au valeur immédiat.

TRAVAUX ET PROGRES REALISES PAR CHINE CONFUCIUS AU COURS DE L'ANNEE.A. SUR INITIATIVE CHINESE.1. Mobilisation travail public :

a) Routes émaillées, (longueur, coût)

b) Ports :

c) Entretien bureaux communal et communales :

13.000

2. Mobilisation dans le domaine scolaire : (énumération + coût)

Paiement enseignants = 261.656

3. Mobilisation dans le domaine médical :

Paiement médecins dispensaires = 72.000

4. Mobilisation dans le domaine social : (énumération + coût)

Mobilisation Santarice sociale C.S.D. =	239.763
paiement veilleurs C.S.D. =	246.000

5. Mobilisation dans le domaine national (énumération + coût)6. Mobilisation diverses : (énumération + coût)B. SUR INITIATIVE DES POPULATIONS.

- Entretien des routes et ruelles dans les secteurs
- Construction des écoles , des latrines et des sources d'eau
- Champs nomades dans les secteurs et à la Cité.
- Achèvement des bureaux de secteurs NITOU, NIPAHU et NIYUH.
- Conservation du sol (L.P.E.).

QUESTIONNAIRE

S I T U A T I O N

P O L I T I Q U E

CHAPITRE I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

(Ordres publics, état d'ognit de la population soumise des populations, principaux événements survenus au cours de l'année).

Au cours de l'acte trimestre, les actes des banditisme ont sensiblement diminué à l'inverse des vols qualifiés avec effraction et violence qui ont persisté jusqu'à présent si bien que dans certains secteurs des rondes sont organisées chaque fois que de besoin surtout à partir de la récolte de café au mois de mars et durant la campagne café.

Monsieur HENRIKABADO Pascal, ex-Bourgmestre de la Commune Kigano voulant contraindre des pirogues chargées de marchandises en provenance du Zaïre en transit inciter à tenir le marché plutôt dans la Commune que dans celle voisine de Kizimbo, a provoqué la mort de 6 zaïrois. Heureusement que notre Pays entretient d'excellentes relations avec le Zaïre, sinon l'affaire aurait suscité de graves incidents diplomatiques.

En Commune Buganza dans les secteurs Ntagana, Gikunduvu, Nshasha et Buganza, le choléra a réapparu et fait quelques victimes, tout comme l'épidémie de dysenterie bacillaire en a fait à Ntagana et Gikunduvu.

Dans les secteurs Guso, Gitonje et Ruhuru de la Commune Kizimbo, un ouragan a causé de graves dégâts aux habitations et au CNRAI dont la toiture a été à moitié démolie. Il en fut autrement en Commune Gafurzo, notamment aux centrales scolaires de Nshasha et Ntagana où 4 classes ont été détruites. Au mois d'août au nord de la Commune Nyakabuye, la grêle et un vent violent ont sérieusement abîlé les cultures des secteurs Kigurwe, Ntagana, Ntare et Nuhanga. Au mois de Novembre, ce fut le tout du sud dans le secteur Nyumbenje. L'aide financière comité la bienséance dans les familles dont les maisons ont été détruites.

Le deuxième trimestre a été surtout marqué par les préparations et le déroulement des élections présidentielles et législatives qui ont eu respectivement lieu en dates des 19 et 26/12/1983. Au cours de cette période, la Gendarmerie a été installée à Gyangga pour épauler le Parquet dans la lutte contre le banditisme qui ne s'est manifesté que rarement. Parmi les quelques cas isolés, il y a lieu de signaler l'attaque armée en Commune Gishoma chez MUSAMBWE menée par une bande de bandits inconnus munis d'une arme à feu. Seuls quelques coups de fusils ont été entendu lors du pillage. En Janvier 1983, des bandits zaïrois à mains nues ont attaqué chez BUNA Thomas, du Secteur Nyenji. Le 24/02/1983 attaque chez BUNAITE Joseph du secteur Gisangwa en Commune Gishoma même en forçant la porte par une grosse pierre dénommée "GARIBA". En Commune Gafurzo le nomé LIZIPARICU a tué MUYANGAHE à coup d'épie. Un autre cas a été enregistré dans la Commune Karangwa.

II. ESPRIT DE LA POPULATION :

La population est manifestement contente des institutions de la 2e République et ce rend compte de l'importance de l'Urgence et de l'unification qu'il faudrait mieux étudier pour une organisation actionnelle plus efficiente en milieu rural.

Comme la population prête aisément foi aux rumeurs, aux sons et à diverses autres croyances superstitieuses, notamment aux "ibitega" le renode à cette maladie chronique serait l'implantation des Centres d'alphabétisation au niveau de chaque secteur et la sensibilisation de personnes lettrées, notamment les Agents de l'Etat tel que les enseignants habitant en milieu rural et les étudiants en vacances de le faire bonnement à titre d'Uganda dans le sens large de contribution au développement socio-économique et à la démocratie responsible.

L'alphabétisation fonctionnelle constitue la clé du savoir et le levier de l'action consciente résultant de l'information et de la formation.

La population aspire à plus de justice sociale dans le développement notamment dans la création et l'offre des emplois, dans les cours et tribunaux et dans les organismes de Crédit.

III. PRINCIPAUX EVENEMENTS SURVUS AU COURS DE L'ANNEE.

Le 12.01.1983 : Visite du Secrétaire Général du M.R.N.D. en Commune Cyimbogo et Bugarama.

Le 24/02/1983 : Arrivée du S/Prefet de S/Prefecture BUGUMA dont la présence a renforcé l'ordre et la sécurité publique en particulier et le développement des Communes Bugarama, Nyakabuye et Karengera en général.

En janvier 1983 : des bandits malfrats à mains armées ont attaqué chez MURABARA Thomas en secteur Nyenje.

Le 24/02/1983 = attaque chez MUSHANTENI Joseph en secteur Gisangwa en forçant une grosse pierre dénommée "CATARINA".

Le 27/10/1983 = Des bandits malfrats à mains armées ont attaqué chez MUSHINGEZI en secteur Buhoko, ils ont tué, blessé sa femme et volé 100.000 F.

- Mort à la cité Bugarama d'une femme étrangère à la Commune Bugarama.

- Noyade d'un enfant dans la Ruzizi en Commune Bugarama.

Le 30/03/1983 = D'importantes déboulonnements à Nzahaha et Nkobere ont envahi la cellule Gyarukusa en secteur Bugarama.

- Un vent violent a entraîné la destruction des toitures des maisons en Commune Gafunzo.

Fin août 1983 = Une pluie de grêle mêlée de vent violent a ravagé les cultures dans les secteurs situés au Nord de la Commune Nyakabuye : Kigurze, Ruyanzovu, Matara et Muhanga.

Le 21/07/1983 = Pose de la 1^{re} pierre pour la construction de la S/Prefecture BUGUMA.

- Début Novembre 1983 : Début Novembre ce fut le tour du secteur Nyamubache dans le Sud de la Commune. Les familles sinistrées souhaitent une aide en tôles de la part du Ministère concerné.

Le 19-26/12/1983 = Elections présidentielles et législatives.

SOUHAIT DE LA POPULATION :

1. Créditation des C.C.D.F.P. au niveau de chaque Commune et une succursale au niveau de chaque secteur.
2. Restauration et redynamisation du Mouvement coopératif en perte de vitesse et dépourvu d'organisation structuelle.
3. Assèchement de sources d'eau potable.
4. Electrification et adduction d'eau dans les centres d'^{d'}attraction pour le regroupement harmonieux de l'habitat.
5. Affecter un polytechnicien à la Préfecture susceptible de former et d'aider les membres des Commissions techniques dans la planification de l'action communale et dans la présentation de projets prioritaires.
6. Doter la Commune d'un Centre de millie, d'une pharmacie au niveau de chaque Commune et d'une Banque populaire.
7. Encourager des initiatives de création d'emplois artisanaux et industriels en milieu rural.
8. Au niveau de chaque secteur, le programme CONIFP. comprendrait celui des C.C.D. et privilierierait l'alphabetisation fonctionnelle, l'hygiène, le jumelage Agri-Elevage et le Mouvement coopératif.
9. Fixation des prix de produits vivriers et le faire respecter par une officielle inspection des magasins de denrées alimentaires.
10. Mettre, sur la place du marché, une balance Ménin à la disposition du peuple en période de campagne horaire et café et quinquina.
11. Organiser le regroupement de l'habitat par la planification de la voirie communale et les centres d'attraction tant administratifs que communaux.
12. Les frais de descente sur les lieux que les tribunaux exposent devraient être à charge de l'Etat, car ils dépassent les possibilités de la majorité de la population.
13. Aspiration à plus de justice sociale notamment dans les cours et tribunaux comme dans les requêtes au niveau de la cellule, du secteur et de la Commune et dans les organismes bancaires.
14. Doncien de camions herse dans les Communes Gymbago et Buguram susceptibles de la rentabiliser.
15. Une camionnette de déplacement à la disposition de chaque Commune.
16. Mettre à la disposition de 2 préfectures un autocar cinématographique et lui donner un programme efficient d'animation rurale sous divers aspects socio-économiques.

CHAPITRE III.

APPRECIATIONS SUR LES ACTIVITES DU OU DES PARTIS DURANT L'ANNEE

(citer des cas concrets)

Fonctionnement des organes du M.R.N.D. en Préfecture de Cyangugu.

1. REUNIONS STATUTAIRES :

a) Préfecture :

Comité préfectoral :

Conformément à l'art. 37 des Statuts du M.R.N.D., le Comité Préfectoral s'est réuni 4 fois au cours de l'année 1983, soit :
-le 28/01/1983 : pour arrêter le calendrier des réunions des organes politiques et administratifs.

- le 6/6/1983 : en vue de constituer la Commission de "Planification et de programmation de l'Umuganda" et examiner certains problèmes qui se posent dans le cadre de l'Umuganda.
- le 21/06/1983 : pour préparer les recommandations à soumettre au IVème Congrès National Ordinaire du M.R.N.D. qui s'est tenu à Kigali, du 26 au 29 juin 1983.
- le 15/09/1983 : avec comme ordre du jour, le marché du quinquennat et les listes des admissions au secondaire.

Congrès préfectoral :

Au cours de l'année 1983, le Congrès préfectoral a tenu 1(une) réunion ordinaire et 3 extraordinaires :

- le 07/02/1983 : examen des textes ayant trait à l'éducation à savoir : la loi scolaire, le règlement général de l'enseignement rwandais et le Statut des Enseignants du 1er et du second degré.
- le 13/02/1983 : Statuts de l'URADA.
- le 22/06/1983 : Recommandation à soumettre au IVème Congrès du M.R.N.D.
- le 02/11/1983 : Elections des Candidates-Députés au C.N.D.

b) Communes :

Chaque Commune a tenu au moins 3 réunions du Comité et deux Assemblées communales, selon les dispositions des art. 45 et 49 des Statuts du M.R.N.D.

c) Cellules spécialisées :

En général, les cellules spécialisées essayent, elles aussi, de se conformer aux Statuts du M.R.N.D., ce qui concerne la fréquence des réunions.

2. VISITES DE MARQUE :

Le 5 Novembre 1983, Son Excellence le Président de la République Rwandaise et Président-Fondateur du M.R.N.D. a effectué une visite en Préfecture de Cyangugu, concrétisant ainsi sa politique de dialogue entre les dirigeants et les dirigés.

3. Elections Présidentielles et Législatives :

- le 19/12/1983 : Les Militant(e)s de la Préfecture Gyangugu ont élu le Chef de l'Etat, le Général-Major HABYARIMANA Juvernal, avec une majorité de 99,55%
-le 26/12/1983 : Ils ont élu les 5 Députés, devant les représentants au CND.
en les personnes de :
1° MUSONDO Siméon
2° BALIGIRI Policier
3° MUGEME André
4° GUMILIZA Maxime-Alexis
5° KANZI Menchach.

4. ANIMATION :

Toutes les cellules tant rurales que spécialisées s'attellent au travail d'animation et possèdent presque toutes des groupes-choix déjà opérationnels.

5. UNUGANDA :

Les militant (e)s de Gyangugu participent activement aux travaux communautaires de Développement sous l'impulsion dynamique de la Commission de "Planification et de Programmation de l'Umuganda".

Le 2 Février 1983, à l'occasion du Xème anniversaire de l'Umuganda, les militant (e)s de Gyangugu se sont félicités de plusieurs réalisations dans le cadre de l'Umuganda notamment :

- lutte anti-érosive (reboisement, haie anti-érosives, ...)
- Entretien des cafétiers
- Construction de routes, d'écoles, de Centres de Santé, ...
- Adduction d'eau.

6. CONCLUSION :

Sous toute, l'année 1983 a été une année politiquement chargée : **Elections Présidentielles et Législatives et Tenue du IV Congrès National Ordinaire du P.R.N.D.**

Au cours de tous ces événements faisant date dans l'histoire de notre Pays, le Peuple rwandais en général, et celui de Gyangugu en particulier, a montré une grande maturité politique grâce, certes, au principe de Démocratie-Responsable que les autorités de la IIIème République ne cessent de nous inculquer.

Puisse le Peuple Rwandais continuer dans cette voie, de Paix, d'Unité et de Concord National.

1.3. Statistiques des productions vivrières

Tableau IX : Superficies et Productions totales de la Préfecture.

Cultures	Superficies à Productions		Productions totales
	étoiles Ha	moyennes Tonnes/Ha	
	%	%	%
1. Haricots	21.001	10,464	219.756,5
2. Haricots	23.009	0,948	21.897,6
3. Pois	2.557	0,653	1.670,4
4. Amchidou	1.107	0,945	1.033,5
5. Soja	1.303	0,824	1.140,0
6. Songho	2.717	1,010	2.744,6
7. Maïs	9.963	1,141	11.373,3
8. Blé	127	0,804	102,2
9. Froment	28	0,542	15,2
10. Riz	507	3,500	1.774,5
11. Patates	6.034	9,551	57.635,6
12. Pommes de terre	1.062	6,051	6.426,4
13. Manioc	5.592	12,499	69.999,5
14. Coko	1.300	6,112	7.946,1
15. Igname	79	4,240	335,0
TOTAL	76.603	-	405.475,0
	%	%	%

Commentaires :

Les rendements des cultures vivrières n'ont pas beaucoup évalués malgré l'intense activité de vulgarisation de ces deux dernières années. Si les résultats sont bons pour le manioc ailleurs les rendements sont stationnaires. Le tournesol ne fait pas l'objet de grande culture malgré que son rendement soit bon pour la plupart de nos régions (il ne figure pas dans notre import). L'intensification de la culture organique, la conservation des sols et les bonnes rotations devraient à l'avenir redresser la barre.

Préfecture de

Tableau III : Superficies des Cultures Vivrières par Commune

Cultures :	Superficies en Ha par Commune (numéro d'ordre)									!Superficies totales Hec- tares	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Bananes	2.6107	2.210	2.776	1.620	306	1691	1230	2229	1940	970	19.205
Haricots	2.235	3.444	2.046	1.650	2.511	1.697	2.022	1.670	1.214	1.830	20.325
Pois	77	62	120	229	5	23	46	416	770	2.693	
Arachides	524	-	250	24	22	18	19	25	179	24	1.085
Soja	11	3	167	696	4	14	275	52	34	112	1.368
Sorgho	125	-	269	344	178	315	193	665	22	227	2.354
Mais	223	125	242	1.410	570	1.091	936	700	223	252	8.277
Eleusine	-	-	16	-	-	-	1	-	7	105	127
Froment	-	-	3	-	-	-	-	-	25	-	28
Riz	507	-	-	-	-	-	-	-	-	507	
Patates	171	197	153	1.067	421	236	905	653	576	604	5.270
P.de terre	-	7	140	242	4	68	71	225	40	145	1.062
Manioc	1.290	535	290	296	277	756	204	564	245	5.041	
Colocases	8	67	94	47	122	224	145	20	570	82	1.245
Ignames	6	7	4	1	5	5	14	3	1	2	45
Totaux	8.637	7.967	5.953	7.699	7.706	5.669	6.69	6.993	5.927	5.392	60.032

Remarques:

Tableau III bis : Superficies des cultures par品种 (suite)

Cultures	Report	Superficie totale	Superficies									
			11	12	13	14	15	16	17	18	19	21
Bananes	2	19205	1	1756	1	1	1	1	1	1	1	21,001
Haricots	3	20225	1	2764	1	1	1	1	1	1	1	23,039
Pois	2	2093	1	454	1	1	1	1	1	1	1	2,557
Azoteadores	2	1055	1	32	1	1	1	1	1	1	1	1,167
Soye	2	1360	1	15	1	1	1	1	1	1	1	1,303
Sorgho	2	2524	1	253	1	1	1	1	1	1	1	2,717
Mais	3	8277	1	1600	1	1	1	1	1	1	1	9,965
Melaine	4	127	1	—	1	1	1	1	1	1	1	127
Fenugre	2	20	1	—	1	1	1	1	1	1	1	20
Riz	3	207	1	—	1	1	1	1	1	1	1	507
Patates	4	3270	1	764	1	1	1	1	1	1	1	6034
P.de tarare	3	1062	1	—	1	1	1	1	1	1	1	1062
Pantop	3	2041	1	221	1	1	1	1	1	1	1	5532
Colocassie	3	1245	1	25	1	1	1	1	1	1	1	1,300
Lemongrass	2	45	1	24	1	1	1	1	1	1	1	72
TOMIX	4	6302	1	576	1	1	1	1	1	1	1	76506

Remarque : On remarque un accroissement des superficies pour le manioc et la patate et le haricot, une baisse pour le banane, alors que les autres maintiennent leur superficie relative.

Tableau IV : Productions vivrières par Commune.

Cultures	Productions en Tonnes des Communes										Productions totales : Tonnes :
	1 BAGADIA	2 CYDUGO	3 GARUEO	4 OGOU	5 GHOUA	6 GHOUA	7 KALIBO	8 KALIBO	9 KALIBO	10 KALIBO	
Bananes	25264	20995	26136	14355	23460	20222	12300	24545	19860	9700	201796,65
Haricots	262	4132,0	104,4	10725	2762,1	167	1414,4	152,4	720		19.133,6
Pois	24	24,0	40,	325	3,5	13,4	27,6	12,6	20	513	1299,4
Arachides	576	-	150	10	17,6	12,6	13,3	25	190	19	1061,25
Soja	11	3,9	167	556,8	3,2	14	192,5	41,6	20	109	1129
Sorgho	175	-	311,3	240,0	204	315	193	731,5	26	185	2381,6
Maïs	1057	1570,5	435,6	1130	373	1636,5	1123,2	640	770	207	9690,8
Riz	1774	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1774
Eleusine	-	-	72	-	-	-	-	-	6	68	102,2
Froment	-	-	-	232	-	-	-	-	13	-	45,2
Patates	255	1576	1738	1056,5	210	2360	8865	7677	5700	6296	51523,6
P. de terre	-	42	700	221,4	40	440	426	1125	240	1122	6426,4
Manioc	18172	3560	684	2900	5960	3224	9072	2920	7000	2940	62460
Colocases	60	402	72	329	456	2240	429	105,6	2220	660	7753,6
Ignames	60	21	7	5	25	35	42	12	4	22	233
Totaux	52.430	37.336	32.970,3	33.464	43.014,4	32.337,5	34.180	40.267,2	37.203	23.431	366.740,9

Remarques :

Tableau N° 2 : Prix moyen des Produits vivriers sur les marchés de :

Produits	Prix au kilo sur les marchés de :												Prix moyen Préfecture								
	BURUNDI	DRÔME	FRANCHE-COMTÉ	HAUTE-SAÔNE	ISÈRE	JURA	LOIRE	MORBIHAN	PARIS	PIRENE	PROVENCE	SAINT-ÉTIENNE									
BAUDIN	0	0	0	16	20	10	10	6	9	10	13	0	10	9	11	5	7	9	11		
BAUCOR	25	25	25	25	25	25	25	45	29	45	10	20	25	25	24	40	15	20	24	57	
POURS	50	60	40	50	55	45	28	42	40	55	25	40	52	60	50	60	41	52	41	52	
ARACHIDE	65	75	80	100	60	60	90	120	65	80	60	100	50	60	60	60	60	60	71	92	
SOJA	25	25	25	25	25	25	25	45	26	38	25	20	25	25	25	30	20	20	25	25	33
SORGH	30	40	25	25	25	20	40	13	25	10	20	25	25	25	30	20	20	20	25	24	
MATS	10	15	15	25	20	25	13	25	12	15	15	20	10	10	10	20	0	0	13	20	
MANIOC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27	47	
PIMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	40	
HIZ	-	-	-	65	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65	75	
Ppde tomate	20	20	15	25	20	15	20	15	20	15	15	20	15	20	15	20	15	15	15	12	
Ppde pomme	7	9	2	10	20	10	15	7	11	10	15	5	7	15	15	5	7	9	17	22	
MANIOC	25	25	20	20	15	25	12	19	10	12	8	8	12	25	30	15	17	8	16	22	
COLOCIST	10	15	0	10	15	20	12	20	8	12	4	6	15	15	10	15	8	10	14	14	12
KOME	15	15	0	10	15	1	12	17	1	12	1	12	16	1	7	1	25	40	20	1	1

(*) La Récolte du Riz (Prix au kilogramme des récoltes à 160 francs dans l'ordre)

Actuellement tous les prix des produits vivriers ont augmenté. C'est dû causé par la situation globale vivrière qui n'a pas pu être la cause. Les prix que nous donnons ici reflètent la situation de toute la Provence car les marchés sont très bien répartis.

Préfecture de R.A. 197.....

Tableau N° VI : Productions vivrières commercialisées.

Produits	Productions totales:		% sé	Productions commerciales:		Prix moyen par tonne	Valeur en milliers de francs
	Tonnes	! Tonnes		! Tonnes	! ne		
Bananes	219.756,5	50		127.458		8.000	1.019.664
Haricots	21.897,6	24		5.255		27.000	141.585
Pois	1.670,4	30		501		45.000	22.545
Arachides	1.103,5	30		331		60.000	2.648
Soja	1.140	25		285		27.000	7.695
Sorgho	2.744,6	36		988		26.000	25.688
Mais	11.370,8	42		4.779		16.000	76.454
Eleusine	102,2	30		306		30.000	9.180
Froment	15,2	96		14		35.000	490
Riz	1.774,5	25		444		70.000	31.080
Patates	57.635,6	22		12.679		9.000	114.111
P.de terres	6.426,4	12		771		20.000	15.420
Manioc	69.898,5	81		14.678		10.000	264.204
Colocases	7.946,1	20		1.589		9.000	14.301
Ignames	335	10		33		15.000	495
Totaux	4.03825,2	-		170.111		-	1.745.870

Commentaires et remarques :

/.....

2.1.4. Cultures légumineuses :

Tableau n°VII : Statistiques de la production légumineuse :

Cocomas	Nombre d'hectares implantées.	Superficie moyenne, avec aires totales, ha	Superficie totale, ha	Productions Tonnes
1. BUGARIMA	± 1.270	± 3,1	± 39,61	± 416
2. CYINBOGO	± 373	± 1,88	± 7,01	± 72
3. GAFUNZO	± 4.160	± 0,96	± 39,93	± 399
4. GATARE	± 687	± 2	± 13,74	± 157
5. GISHOMA	± 437	± 3	± 14,61	± 109
6. GISUMA	± 2.190	± 1,82	± 39,05	± 326
7. KAGANDO	± 3.003	± 0,56	± 16,84	± 163
8. KAMEREE	± 1.305	± 2,5	± 32,62	± 394
9. KARANGERA	± 4.263	± 0,62	± 26,46	± 206
10. KIRAMBO	± 4.491	± 0,23	± 10,32	± 134
11. NYAKABUTE	± 1.966	± 0,36	± 7,14	± 60
12.				
13.				
14.				
15.				
16.				
17.				
18.				
19.				
20.				
TOTAL	± 24.235	± -	± 233,52	± 2.601

Commentaires et annexes :

L'importance du potager familial commence à se répandre. Les légumes cultivés sont : iliyabungo, aubergines, tomates, oignons rouges, choux, carottes, pissenlits. Le volume des légumes importés du Zaïre continue à baïsser sur le marché de Kamerée.

Préfecture de R. A. 197....

2.1.5. Cultures fruitières.

Tableau N° VIII: Statistiques de la production fruitière.

Espèces fruitières	Nombre de plants			Superficie : en :moyen. product. :Kg/Ha	Production : totale Tonnes
	Plantés : durant : année	Total : fin : année	En : production :		
1. Ananas	13.315	102239	79.722	2,30	60.000
2. Orangers	680	9240	6.608	10,57	6.000
3. Citronniers	793	2102	1.553	2,48	9.000
4. Mandarin.	25	335	266	0,28	9.000
5. Pamphemoissiers	1	50	49	0,07	16.000
6. Avocatiers	67233	111459	21.106	135,29	18.000
7. Papayers	83418	91616	5.193	8,50	40.000
8. Manguiers	1315	4906	2445	15,67	10.000
9. Pruniers du J.	6250	14611	8.364	9,08	9.500
10. Goyaviers	228670	235464	9.545	23,86	8.000
11. Nefliers	6	642	558	1,39	4.000
12. Chérimoliers	936	1022	74	0,11	2.000
13. Maracuja	128714	229384	100.670	109,30	3.000
14. Grenadiers	-	-	-	-	-
15. Eugenia	-	-	-	-	-
16. Groseilliers	-	-	-	-	-
17. Muriers	-	-	-	-	-
18. Fraisiers	-	18	-	-	-
19. Pêchers	-	-	-	-	-
20. Divers	-	22	-	-	-
Totaux	531356	803274	236155	318,7	3757,2

Commentaires et remarques :

La production fruitière prend de plus en plus son importance. Cependant si certains fruits sont très connus: avocatier, goyavier, papayers, ananas, maracuja etc... d'autres sont peu connus et plantés. Les agrumes ont continué à décliner et l'avocatier et le maracuja tendent à les remplacer (hors IMBO). Les maracuja fait l'objet d'une attention particulière de la part de la SONAFRITS qui en extrait industriellement un jus très prisé au niveau national. L'ananas et l'avocatier devraient avoir une même importance. Le végétal d'avocatiers greffés se porte bien et jouira des greffons très prochainement.

Préfecture de
Tableau N° XI : Situation caféicole 31.12.197.....

Communes	Nombre de planteurs En rapport (*)	Nombre de caféiers			Totaux	Par planteurs		
		Non en rapport		197... 1982				
		197... 1981	197... 1983					
1. 1. BAGANA	4.116	727.144	87.044	-	814.160	198		
1. 2. GYIDOGO	5.305	473.727	55.755	556.77	620.365	126		
1. 3. GATUNO	6.098	859.679	62.694	52.660	42.064	1.024.237		
1. 4. GAZIEM	9.637	1616.612	67.962	10.375	64.670	1.770.325		
1. 5. GISEKA	4.315	627.305	213.000	27.303	36.146	924.294		
1. 6. GISUMA	6.553	922.794	57.705	76.614	48.641	1.105.154		
1. 7. KACAO	4.411	749.854	22.545	24.657	32.560	836.616		
1. 8. KABUND	4.259	695.531	21.510	25.726	20.512	855.763.157		
1. 9. KALICIMA	2.590	304.024	43.927	43.690	-	361.641		
1. 10. KALUNDUKE	2.150	459.868	12.497	7.839	-	480.204		
1. 11. KIRINDO	5.636	585.224	54.190	46.121	10.820	696.355		
1. 12.						225		
1. 13.						194		
1. 14.								
1. 15.								
1. 16.								
1. 17.								
1. 18.								
1. 19.								
1. 20.								
Totaux	54.603	802.3762	709.637	307.390	205.608	9.415.400		
						175		

(*) : Y compris les cafériers en voie de régénération. Le chiffre des cafériers en rapport a augmenté, tout en tout le fait des campagnes de régénération de 1960 et 1961 qui viennent les cafériers vieux et presque abandonnés.

Préfecture de

Tableau N° XIV : Production caféicole de l'année.

R. A. 197

Communes	Nombre cafériers en production	Superficie caféicole Ha	Productions		
			Totalles en parches	Moyennes à l'Ha : Kg	Moyennes à l'arbre : grammes
1. BUGARI	727.144	407	167.452	412	230
2. CUNDIBOGO	475.727	214	141.705	651	299
3. CAVUZO	959.673	512	107.709,5	367	218
4. GATARE	1.610.012	605	153.046	170	89
5. GRANADA	627.353	467	257.520	551	16
6. CISUMA	922.794	557	291.824,5	524	216
7. EAGAO	749.054	410	167.457,5	400	223
8. KAMERU	695.371	301	206.451	757	415
9. KATANGUA	304.024	101	96.570	553	267
10. KIRINDO	505.224	340	132.010	384	36
11. MABAJUE	459.063	240	136.653	776	406
12.					
13.					
14.					
15.					
16.					
17.					
18.					
19.					
20.					
Totaux et moyennes	6.025.762	4.710	2.077.312,5	-	-

Remarques :

— La provenance du Zaire : 22,377 tonnes

— à la maison de 2.000 cafféiers/Ha

Les moyennes par autres et par plantations sont basées. Les résultats des tailles de régénération des années précédentes ne feront sortir l'an prochain

Préfecture de R.A. 19

2.2.3. Théiculture.

Tableau XVI : Situation théicole.

		Superficies en Ha:			
	Lieux plantation	Total	En rapport	Non en rapport	Réalisés en
	(*)				19.....
1.	Goythé (Bragash)	414,83	414	0,84	-
2.	Bloc industriel				
3.	Bugazum (Re)	101	101		
4.	Thé villageois (I)	804	804		
5.	Kagno	600	600		
6.	Thé villageois				
(II)		235	235		
7.					
8.					
9.					
10.					
Totaux		2522,83	2522	0,84	-

(*) : Re= Régie. Co= Coopérative. Vi= Thé villageois. Pe=Privé étranger.

Tableau XVII : Production théicole.

		Super.en	Production	Production thé sec	Production moy.Kg/Ha
	Plantations:(*)	rapport:Ha	thé vert Kg	Kg	
1.	Goythé (Bragash)(Co)	414	140558	325,298	781
2.	B.I.GATAUDAM (Re)	101	45752	102,660	1.016
3.	Thé villageois (I)	804	242464	557666	694
4.	Goythé	597	1.634.052	322.541	690
5.	B.I.(Régie)	371	1.000.671	254.606	686
6.	Thé villageois (I)	235	471.113	114.964	489
7.					
8.					
9.					
10.					
Totaux		2.522	7.598.113	1.735.495	688

Commentaires et remarques aux tableaux XVII et XVIII :

- Le rendement par ha est bas à cause du manque d'engrais minéraux. La dernière application date de 1979.

- Au thé villageois, la superficie exacte n'est pas connue, les paysans faisant de nouvelles extension, abandonnant en détruisant les parcelles déjà existantes.

Préfecture de R.A. 19.....

2.2.5. Culture du Quinquina.

Tableau n° XX: Superficies et productions de Cinchona.

Communes et Plantations	Superficies		Productions	
	Totales: Ha	En rapport Ha	Totales, Ecor- ces sèches Kg	Moyennes Kg/Ha
1. GIZIENGO	236,4457	145,1011		5,300
2. GATHEO	159,3223	96,7009		5,300
3. GAZIENGO	596,7361	332,9188		5,300
4. GIZIENGO	30,1153	16,0227		5,300
5. GIZIENGO	214,3026	59,1593		5,300
6. KAGAEO	345,0277	168,3364		4,430
7. KALANGA	85,9079	47,9157	Récolte	5,300
8. KALANGA	647,1040	392,5440	Interdite	4,430
9. KERUMBO	315,1460	155,6352		5,300
10. KERUMBO	93,0410	57,4227		4,430
TOTAL	2710,2770	1162,9108		4,430

Commentaires et remarques: Le marché du quinquina a été fermé en 1902 suite aux importations frauduleuses qui rendaient illusoires les prix officiels intérieurs. L'île de MAKINA a été acheté mais le problème reste irresolu. La récolte du quinquina reste toujours interdite.

2.2.5. Culture de coton.

Tableau n° XXI: Superficies et productions cotonnières.

Année (*)	Nombre plan- teurs	Superficies		Productions (%)		% coton blanc
		Moyennes: ares	Totales: Ha	Totales: tonnes	Moyennes: Kg/Ha	
19.....						
19.....						
19.....						

(*) : Résultats des 3 dernières années.

(**) : Productions en coton-graines.

Commentaires et remarques:

Préfecture de R.A. 19.....

2.2.7. Riziculture.

Tableau N° XXII : Superficies et productions de riz paddy.

	Saison	Superficies totales:	Productions totales:	Productions moyennes : Kg/Ha
		Ha	Tonnes	
1.	BUGABANA	A	87	304,5
2.		B	420	1.470
3.				
4.				
5.				
Totaux		507	1.774,5	3.500

Commentaires : Avec 1984 on aurait dû déjà avoir augmenté la superficie rizicole. Malheureusement le projet IRRIGATION BUGABANA n'a pas pu réaliser son objectif d'un aménagement complémentaire de 200 Ha dans sa première phase.

2.2.8. Culture de la Canne à sucre.

Tableau N° XXIII : Superficies et productions de canne.

	Superficies	Productions	%
Communes ou Lieux plantations:	Total	Moyennes Kg/Ha	Sucre
	Ha	Ha	
1. BUGABANA	17,98	17,15	70.000
2. GISHICA	4,20	2,90	62.000
3. KAMBISS	2,70	2,70	65.000
4. Autres	13,79	11,30	65.500
5.			
Totaux	38,67	34,15	65.500

Commentaires : La canne à sucre produite est entièrement consommée localement sans transformation. C'est une culture limitée à des groupements de jeunes essentiellement.

Préfecture de R.A. 19

2.2.9. Cultures industrielles diverses.

(Tabacs, Pilipili, Ricin, plantes à fibres, Géranium etc..)

Tableau n° XXV: Production de

Communes	Nombre planteurs	Superficie moyenne: ares	Superficie totale:	Production Ha	Production totale Tonnes
				:moyenne :Kg/Ha	
GAFUNGO (TAMO)	200			1,000	4
1 KAGAIO (TAMO)	360	1,72	6,19	900	5,571
2 (Pilipili)	280	0,12	0,33	500	0,165
3 (Sinal)	460	1,15	5,29	2,000	10,580
4					
5					
6 KIRAMBO (TAMO)	134	0,2	0,26	1,100	0,286
7 (Pilipili)	168	0,05	0,08	500	0,040
8 (Sinal)	172	0,24	0,41	2,000	0,820
9 KAMMBO (Pilipili)	1	240	2,40	600	1,440
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
Totaux	1.775	244,40	16,96	-	22,902

Commentaires:

Il ne s'agit que des petites unités de productions familiales non commercialisées. Seule la PLANTATION fait un commerce d'exportation du pilipili.

Préfecture de R.A. 19.....

CHAPITRE II: VULGARISATION AGRICOLE

1. Personnel.

Tableau N° I : Personnel agricole affecté à ce Service.

:	:	Nombre	de	:
:	Vulgarisateurs	:	Moniteurs	:
<u>Le personnel agricole de Gomme est chargé de la vulgarisation agricole.</u>				
.....				
.....				

Remarques:

2. Cultures économiques.

Tableau N° II : Semences et boutures utilisées.

:	Caféier	Théiers	Autres
:	Kg semences	nombre boutures	
:	:	:	:
1	22	:	:
2	36	:	:
3	50	:	:
4	32	:	:
5	25	:	:
6	30	:	:
7	10	:	:
8	10	:	:
9	:	:	:
10	:	:	:
:	225	/	/
<u>Commentaires et remarques :</u>		<u>Les semences sont pour la zone du P.C.G.V.</u>	

Préfecture de R.A. 19.....

3. Cultures vivrières.

Tableau n° III: Introduction de nouvelles variétés sélectionnées

Communes	Variétés introduites	Superficie Ha	Nombre de plants
1	Haricot 1/2	7,07	460
2	Haricot volubile	6,45	387
3	Mais bambu	45,90	1,647
4	Mais Iatumani	10,35	310
5	Amanido	1,76	264
6	Soja	24,36	1,218
7	Pois Nyondo	7	280
8	Pomme de terre	1,62	3,170
9	Frament	12,50	1,000
10			
Totaux		125,99	8.736

Commentaires : Le maïs, le haricot et le soja ont été multiplié par le P.C.G.V. en vue de diffusion en milieu rural.

4. Cultures fruitières et potagères.

Tableau IV : Introduction de nouvelles cultures fruitières et potagères.

Communes	Variétés fruitières	Nombre plants	Variétés potagères	Kg graines Sachets
1	Avocatiers	31.515	Choux	170
2	Goyaviers	55.075	Poireaux	99
3	Hanouja	44.275	Oignons	414
4	Physalis	16.605	Aubergines	414
5				
6	Pruniers de J.	3.750		
7	Gros-Michel	315	Carottes	262
8	Manguiers	310	Tomates	93
9			Piment	13
10				
Totaux				1.467 sachets

Commentaires : Toutes ces fournitures sont soit du P.C.G.V. soit du S.G.S.

5. Centres Agricoles communaux.

Tableau V : Importance des centres agri.

Communes	Superficie cultivée :		Appréciation : (TB - B - AB - M.)
		Ha	
1 BUGABAPA		2	
2 CYIMBOGO		0,15	B
3 GAJUNZO		0,47	B
4 GATARE		0,30	AB
<u>5 GISHOMA</u>		<u>2,29</u>	<u>AB</u>
6 GISERA		1,50	B
7 KAGALO		2,10	B
8 KAMEREE		0,67	B
9 KARICERA		4,02	B
<u>10 KIRAMO</u>		<u>0,31</u>	<u>AB</u>
<u>11 KITAKUTUBO</u>		<u>1,65</u>	<u>AB</u>
12			
13			
14			
<u>15</u>			
16			
17			
18			
19			
<u>20</u>			
Totaux		15,46	

Commentaires : Seules 3 Communes sur 11 ont de CCIA réglementables ce ne sont pas ce que les autres font. Quant à la superficie seules KARANGA, GISHOMA, BUGARANA et KAGANO ont plus de 2 ha réglementaires.

On devrait faire des efforts pour que ces champs soient réellement démonstratifs. Les Communes GAMBOGO, GISHOMA et KAMEREE possèdent des fermettes mais les deux dernières ne les utilisent pas à bon escient.

13

Préfecture de

R.A. 197.....

CHAPITRE III : EAUX ET FORETS.

1. Personnel.

1.1. Personnel du Service Forestier.

1 forestier, 6 moniteurs forestiers, 15 Gardes forestiers.
 1.2. Personnel du Service des Eaux (Pêche et Pisciculture)

2 Moniteurs piscicoles et 1 garde pêche.

2. Réalisations et Activités.

2.1. Réalisations du Service Forestier.

2.1.1. Superficies boisées.

Tableau I : Situation globale dans la Préfecture.

! Catégories ! Boisements	! Superficies ! Plantation		! Déboisement ! Ha	! Superficies !	
	! début année ! Ha	! pdt.année ! Ha		! fin année ! Ha	
! Forêt naturelle	! 56,200	! -	!	!	! 56,200
! Savanes arborées.	! -	! -	!	!	!
!	!	!	!	!	!
! B. domaniaux	! 1.594,21	! 131,72	! 2	! 1.723,93	
! B. communaux	! 1.304,97	! 212,74	! 15,5	! 1502, 218,53	
! B. routiers	! 167,760	! 42,77		! 210,53	
! B. individuels	! 2.936,92	! 943,27		! 3.800,19	
! B. des régies	! 80,00	! -		! 80,00	
! B. divers	! 974,79	! 89,08		! 663,87	
! Totaux	! 62,058,65	! 1.419,58	! 17,5	! 64260,73	

Commentaires : 1.1.1. Personnel : Des 6 moniteurs forestiers 4 sont à/contrent du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et Forêts et affectés respectivement en KAMPIPE, NEAKABUYS, KAGANO et CKIMBOGO. Les deux restants sont actuellement payés par le S.V.A. (Service des Volontaires allemands) à GINIGA et BUGAIANA en attendant qu'ils soient y repris par le MINAGRI.

2.1.1. La forêt naturelle de Nyungwe n'est pas bien délimitée du côté de Dweyeye; il faudrait prévoir un budget pour ça pour y créer une bande de protection et ainsi éviter qu'elle soit envahie par les agriculteurs.

Préfecture de R.A. 197

2.1.2. Gestion de la Forêt Naturelle.

(Communes intéressées, nombre d'arbres abattus, volume du bois abattu).

2.1.3. Gestion des Boisements domaniaux.

Tableau II : Situation et exploitation par Commune.

! Communes	! Superf. ! Planta- ! Déboise- ! Supe r. ! Exploitation
! ! début ! tion : ! ment ! fin n. ! ! Recet-	
! ! année : ! Ha ! ! Ha ! ! née Ha ! ! tes (F) !	
! ! Ha	! ! ! ! ! ! !
! 1 BUKABARA	- - - - -
! 2 CYIMBOGO	8 - - - -
! 3 GAFUNZO	- - - - -
! 4 GATARE	250 - - - -
! 5 GISHOMA	- - - - -
! 6 GISHEE	58,01 1,72 - - -
! 7 KAGANO	98 - - - -
! 8 KAMENDE	179,20 - - 2 177,20 637 165620
! 9 KARANGA	126,00 - - 4 126,00 - - ?
! 10	- - - - -
! 11 KIRAMO	5,00 - - - -
! 12 NYAKADZE	- - - - -
! 13 CIEPO BANGIRO	970 130 - - -
! 14	- - - - -
! 15	- - - - -
! 16	- - - - -
! 17	- - - - -
! 18	- - - - -
! 19	- - - - -
! 20	- - - - -
Totaux	1696,21 191,72 6 1825,93 3116 2446826

(*) = 1m3 = 15 stère = 15 perches (à 15 cm de diamètre à hauteur d'homme et d'une longueur de 4 m).

(**) = Déboisement à caractère définitif (enlèvement souches).

* Valeur estimée.

- Environ 28 Ha de boisement routier ont été détruits par la construction de la route CYANGUZI-NTENDZEZI. Les arbres (grevillea) étaient généralement de mauvaise forme et ont été utilisés comme bois de chauffe par la population.

- 4 Ha de boisement d'Eucalyptus à Ntendezzi ont été exploités par la COOPTEK Gissakura. Nous ignorons le volume exploité.

- Le déboisement de 2 Ha en Commune KAMENDE consiste en une partie d'un boisement domanial de Kamenge où l'Astaldi a construit son quartier administratif.

Préfecture de R. A. 197.....

2.1.4. Gestion des Boisements communauxTableau N° III : Nouvelles plantations.

Communes	Lieux chantiers	Superficies en Ha		
		Plantée	Préparée	Totale
1				
2 BUGABALA		14,05	8,95	23
3 CYMBOGO		9	3	12
4 GATUERO		10,18	-	10,18
5 GATAHE		16,40	-	16,40
6				
7 GISHIMA		21,64	36,74	58,38
8 GIGUA		9,69	-	9,69
9 HAGAHO		6,03	-	6,03
10 KAMBERE		5,42	-	5,42
11 KARUMITA		32,11	-	32,11
12 KENDHO		8,43	-	8,43
13 KIMBAVIE		76,52	-	76,52
14 Préfecture(Urumuli)		3,27	-	3,27
15				
16				
17				
18				
19				
20				
Totaux		212,74	48,69	261,43

Remarques :

Dans cet inventaire ne figurent pas les superficies regarnies ou enrichies (vieux boisements) qui sont comprises parmi les boisements existants.

- 30 -

Préfecture de R. A. 197

Tableau N° IV : Situation et exploitation des boisements communaux

Communes	Superf.	Planta-	Déboise-	Superf.	Exploitation	
	début !année :	tions : Ha	ments : Ha	fin an- née :	m3 (*)	Recettes (F)
1 BUGABIA	75,25	14,05	-	89,30	-	-
2 CYIMBOCO	126,05	9	-	137,03	-	-
3 GAFUMO	88,67	10,18	-	98,85	72,5	19.000
4 GATARE	365,05	16,40	3	378,45	316	-
5						
6 GISHOMA	100,25	21,54	1,5	120,37	900	270.000
7 GISUMA	100,32	9,60	-	121,01	-	17.300
8 KAGANO	81,64	6,03	0,5	87,17	355	-
9 KAMEREE	60,37	5,42	-	65,79	62	23.700
10 KARANGA	78,72	32,11	-	110,83	400	113.000
11 KIRAMO	75,31	8,45	0,5	81,24	250	91.000
12 MAKADUM	157,68	76,52	10	204,40	267	120.000
13 Préfecture (cellule (URUMULI))	4,5	3,27	-	7,77	-	-
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
Totaux	1304,97	212,74	15,5	1.502,21	264,05	659.000

(*) : 1 m3 = 1 stère = 15 perches (15 cm/diamètre et 4 m/hauteur).

Commentaires :

Le bois exploité a été principalement utilisé pour la construction des ouvrages publics écoles CHAT, bureau du secteur ou communal etc... Les recettes ne proviennent que de quelques stères vendus aux particuliers à forme de bois de chauffe.

- 31 -

Préfecture de R.A. 197

2.2. Situation et réalisation du Service des Eaux.

2.2.1. Pisciculture .

Tableau N° V : Situation et production des étangs piscicoles.

Communes	Nombre total étangs		Superf. étangs en prod. (Ha)	Product. en Kg	Observat. (Alevins ou consom- mation)
	Début année	Fin année			
1 BUGARUA	-	-	-	-	-
2 GYMNOGO	2	9	0,26	134	Consomm.
3 GAUJUNO	-	1	0,02	-	-
4 GATAIZ	65	63	2,70	603	Consomm.
5					
6 GIMBIA	-	-	-	-	-
7 CISUMA	1	1	0,25	Etang écroulé	
8 KAGAIO	-	-	-	-	-
9 KAIKES	21	23	0,61	-	-
10 KAINHEPA	193	202	1,40	238	
11 KERNEGO	12	56	0,43	160	Consomm.
12 MIZABUTE	-	-	-	-	-
13 MIRACHI (Cell.)	4	4	1	247	Alevins+Cons.
14 UNHULI (Cellule)	3	3	0,15	40	Consomm.
15					
16					
17					
18					
19					
20					
Totaux	306	362	6,95	1,422	-

Commentaires : (Nouvelles espèces introduites; Distribution d'alevins; Production moyenne de poissons à l'Ha; Nourriture donnée; Revenu monétaire). La production des étangs piscicoles individuels ~~l'état~~ est assez mal connue. On sait cependant qu'elle reste faible car les poissons ne sont guère nourri convenablement. Ils sont seulement laissés à l'herbe.

Notre étang d'alevinage de SHANGAI a été entièrement détruit.

/....

Prefecture de Cyangugu

Tableau VI : Production des pêcheries lacustres.

Commune	Lacs	Nombre de Pêcheurs	Pirogues	Production de poisson sec et Eg
1. CYANGU	KIVU-KIBERA	14	14	5.312
2. GAFUNGO	KIVU	102	71	29.945
3. GABIRE	KIVU	26	14	4.360
4. GISEKA	KIVU	4	6	1.062
5. KAGAHO	KIVU	129	104	35.740
6. KAMINDE	KIVU	378	370	159.242
7. KIRUNDO	KIVU	21	26	7.801
8.				
9.				
10.				
11.				
Totaux		674	613	245.495

Commentaires :

La non structuration du service des pêcheries lacustres fait que les résultats de pêche sur Lac KIVU ne sont pas très bien connus. Les pêcheurs de la coopérative de pêche de KIRUNDO ont eu un stage de formation au Projet pêche Lac KIVU installé à GISEKA. Celui-ci a déjà entrepris des démarches pour s'installer à CYANGU.

2.2. Conservation des Sols.

Tableau N° 1 : Lutte anti-érosive, compostière, sétaria.

Communes	Nombre de Kilomètres de L A E	Superficies protégées en Ha (*)		Superficies champs Sétaire en Ha	Nombre postères existantes en Ha
		creusés	plantés		
1 BUGABANA	114,362	171,401	226,724	7,00	17,517
2 CYIMBOGO	125,35442	119,546	250,394	3,50	25,801
3 GAFUNZO	126,381	53,537	257,762	2,76	20,214
4 GATAZI	60,090	72,334	126,100	4,70	26,420
5 GIBOMA	62,711	40,591	163,422	4,20	20,122
6 GIBURA	110,253	71,216	220,466	1,00	25,508
7 KAGAND	72,212	51,304	144,424	2,22	14,965
8 KAHUMA	65,904	28,750	127,900	2,43	13,615
9 KARUMBA	261,064	438,513	523,350	3,09	23,165
10 KIRINGO	85,314	95,767	170,610		26,269
11 NYAMADUMA	200,824	195,830	401,640	0,73	26,890
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
Totaux :	1.313,717	1.330,789	2.617,454	31,71	246,494

1 Km de L A E, protège 2 Ha, avec pente moyenne 15%, largeur de terrasse de 20 m et équidistance verticale de 3 m.

Pour les champs de multiplication d'herbes fumétrices nous avons inclus le *Tripsacum* et le *Penisetum* là où il y en a. Il n'y a pas eu beaucoup de création de nouveaux champs. En ce qui concerne les compostières on enregistre une moyenne de 36 par E.A.P. avec des minima de 2,4 à GAFUNZO et KAGAND-KARUMBA et un maximum de 54 à NYAMADUMA. On devrait avoir 5 compostières opérationnelles par famille. La plupart ne sont pas encore mieux utilisées.

/....

XIII. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS.

- Notre Préfecture étant une des meilleures en point de vue productions agricoles elle devrait avoir un appui important de la part du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage afin d'y accroître les rendements et faire de cette région le grenier du Pays.
- Nous sommes satisfaits des résultats positifs que le Projet Gaufrage et Cultures vivrières enregistre actuellement.
- Toutefois nous ne pouvons pas passer sous silence le manque de personnel technique d'encadrement surtout dans le sens hors projet. L'effectif d'^e Agronomes et de Ménagistes n'est pas suffisant. Il faudrait au moins 3 Agronomes (A_2 ou A_3) par Commune, un Moniteur et un Technicien forestier par Commune. Les cadres de pisciculture sont également très peu nombreux et il faudrait chercher à les augmenter.
La protection de la Forêt naturelle de Nyungwe n'est pas actuellement très efficace, on devrait renforcer l'équipe en place et lui donner les moyens nécessaires.
- Le Ministère devrait faire des efforts pour mettre des moyens de déplacements adéquats aux cadres de terrain tant au niveau Préfectoral que communal pour que ceux-ci soient couramment près de la population pour l'assister plus efficacement.
- L'approvisionnement en matériel technique et administratif devrait connaître une nette amélioration, car actuellement nous sommes constamment sous-équipés.
- Des recrangages, stages ou voyages d'études à l'extérieur et à l'intérieur du Pays devraient être organisés pour les cadres de terrain.

xxxx / xxxx

1) Réseau anti-désert en 31/12/1983.

COMMUNE	Piquetage		Places d'arçage		Places		Creusement		Places d'arçage		Places	
	Nombre	Surface	Nombre	Surface	Nombre	Surface	Nombre	Surface	Nombre	Surface	Nombre	Surface
DUGABALA	392,655	3	4,575	9	114,363	5	0	0	0	0	0	0
GYENGOOGO	326,746	5	5,397	8	125,442	4	64,928	2	64,742	3	64,742	3
GAYEKO	207,006	9	3,311	10	128,381	3	64,742	2	64,742	3	64,742	3
GADJIE	222,819	8	149,145	4	68,090	10	0	0	0	0	0	0
GYENGA	272,485	6	170,767	3	82,711	6	0	0	0	0	0	0
GYENGA	364,702	4	36,567	6	110,233	6	10,024	5	10,024	5	10,024	5
HAGADO	160,680	11	23,207	7	72,212	9	37,500	4	37,500	4	37,500	4
HAGHEE	189,527	10	0	11	63,984	11	0	0	0	0	0	0
HAGHOGA	696,379	12	307,407	1	261,664	1	0	0	0	0	0	0
KEDJOGO	256,426	7	141,773	5	85,314	7	103,393	1	103,393	1	103,393	1
MEMBOUTE	921,124	1	359,629	2	200,824	2	0	0	0	0	0	0
TOTAL	4.010,627	-	1.201,745	-	1.313,717	-	314,061	-	314,061	-	314,061	-

Remarque :- Le creusement ne suit pas à l'enkroît piqueté. Tout ce qui n'a pas été creusé n'a pas du moins été marqué pour éviter la déposition des piquets et recommencer instantanément le travail.

- Les réalisations des années précédentes ne sont pas entretenues, parfois disparaissent suite à l'action des agriculteurs non convaincus et le bétail. Pour résoudre à cette situation, il a été mis une Commission de l'A.D.L. dans la Préfecture et l'Intendance pour l'appui technique (piquetage, creusement et plantation d'herbes) et planifier l'Unganda pour que les actions soient plus visibles.

COMPTES : Champs de multiplication à herbes flétrissés : Plantation hives d'herbes flétrissées

	<u>Setaria</u>	<u>Triplochrys</u>	<u>Panicopterus</u>	<u>Place</u>	<u>Hies seules</u>	<u>en braille sur fondé</u>	<u>Pl-</u>	<u>ce.</u>
					Total	Total		
1) BICABALA	0,60	2,72			0 187,306	112,031		5
2) CEDRASCO	0,62	0,98			7 31,454	210,394		2
3) GAFUZOO	2,35	3,13			3 17,869	94,176		6
4) GAZAHE	5,02	1,24		0,29	2 46,864	47,112		22,11
5) GIBSON	1,77	2,23			3 19,113	72,706		7
6) GIBURA	1,35	2,59			6 63,983	113,712		4
7) KAGAHO	1,86	0,36			11 29,294	52,529		3
8) KAMEREE	1,34	0,91			10 0	51,378		9
9) KARHOMA	2,87	1,44			4 397,901	255,244		1
10) KERUMO	3,20	0,09			9 88,918	51,043		10
11) KEMAKHIE	3,63	5,67			1 159,469	209,056		3
TOTAL	24,61	21,32	0,29		1.035,365	1.276,260		

N.B. : Il n'y a pas eu de plantation des herbes dans les champs de multiplication en 1983.

Beaucoup de ces champs ont été presque abandonnés car l'intervention de l'Unyonda pour l'entretien devient très faible.

Le P.C.C.V. entend donner une aide substantielles pour cette entretien au cours de l'année 1984.

3) Compostifac au 31/12/1983.

COMMUNE	Compostifac		Place sociétaires	Place s	1983	Place		Place	Moyenne par famille.
	s	s				s	Total		
1. BIGARNA	9.506	10	8.011	7	17.517	10	3	3,4	
2. OTIMBOGO	15.246	6	8.335	4	23.601	5	3	3,4	
3. GAFUNGO	13.266	7	6.243	8	20.214	7	3	3,4	
4. GATANZ	17.999	3	8.411	5	26.420	2	3	3,4	
5. GISHOMA	12.074	9	6.040	6	20.122	8	3	3,2	
6. GIZUMA	16.093	2	8.615	3	25.508	4	3	3,3	
7. KAGAIO	6.204	11	6.679	2	14.963	11	3	2,4	
8. KAMENDE	12.451	8	6.164	11	18.615	9	3	3,2	
9. KARANGEMA	16.050	4	6.587	10	23.165	6	3	3,4	
10. KIRAMBO	19.320	1	6.901	9	26.269	3	3	4,3	
11. NYAKABUYE	16.152	5	12.730	1	28.890	1	3	4,3	
TOTAL	155.077	-	89.647	-	246.424	-	3	3,6	

Chaque exploitation dispose au moins 2 compostifac optionnelles.

Les agriculteurs ont compris l'utilité du fumier bien que certains l'utilisent mal.

Il a été demandé aux cadres de terrain d'être toujours près des agriculteurs-sylviculteurs afin de leur convaincre d'utiliser du fumier bien fermenté.

PROJET CAFÉ ET CULTURES VIVRIÈRESI/ Les formations des cadres :

- 1) Les cadres supérieurs, ingénieurs agronomes du projet, les agronomes et vétérinaires de Préfectures, les S/Prefets chargés des affaires économiques et techniques et autres chefs de service dans l'administration dans les Préfectures encadrées par le projet se réunissent trimestriellement. Au cours de ces rencontres où un représentant de l'OCIR CAFÉ est souvent invité, sont examinées les stratégies à prendre pour la bonne exécution des thèmes lancés et le déroulement des activités économiques dans la région du projet. L'échange d'expérience permet alors de planifier les interventions à faire au niveau des zones, d'évaluer et de coordonner les activités à tous les niveaux.
- 2) En 1982 les agronomes de Communes et A2 de vulgarisation étaient formés toutes les 3 Semaines. En 1983 ils se réunissent seulement au début de chaque thème à vulgariser. Les séances étaient essentiellement consacrées à la discussion du matériel didactique à utiliser, à la planification de la formation des moniteurs agricoles et à la mise en commun de la méthode de suivi des activités des moniteurs agricoles.
- 3) Pour plus d'efficacité, les séances de formations des nonagri ont été réduites à des réunions techniques organisées au niveau des Communes. Ils ont reçu des instructions détaillées sur le thème à vulgariser et l'utilisation du matériel didactique disponible.
- 4) Durant les séances de formation des pépiniéristes, il est donné des explications de principes, la théorie et la technique de base pour le choix d'un site, la mise en germe, le repiquage, l'arrosage, le biseautage et la transplantation.
- 5) Formation de la population : La souplesse adoptée à ce genre de rencontre a été de former les cultivateurs cellule par cellule parce que cette façon de faire existe et est encouragée par la formation politique dans le pays. Il est même fréquent que pour certains sujets, les assemblées s'élargissent au niveau communal. Dans ce genre de mobilisation les autorités administratives et les cadres techniques interviennent ensemble pour sensibiliser la population sur un thème prioritaire du moment. Le calendrier de formation au niveau du secteur est arrêté conjointement par le moniteur agricole et le conseiller du secteur et ensuite communiqué aux agriculteurs. Chaque fois l'agronome de la Commune en est informé pour pouvoir suivre et donner conseil. Lors des séances de formation, le matériel utilisé jusqu'à présent est le papier feutre flanellographie). Il semble que ce matériel est encombrant, difficile à déplacer, à garder chez lui et nécessite une grande place au moment de la présentation.

*** / ***

Le projet cherchera pour l'année 1984, une façon d'améliorer ce genre de matériel pour faciliter la manipulation et y apporter des corrections nécessaires parce qu'il est perçu par un observateur comme une succession d'images accompagnées par des contes.

La formation théorique de la population est complétée par les démonstrations pratiques effectuées par le moniteur agricole dans les exploitations des agriculteurs. Cette démonstration faite devant l'assemblée est ultérieurement poursuivie par le moniteur agricole chez chaque agriculteur lors des visites à domicile menées dans le cadre de la vulgarisation.

6. Séminaires et visites :

Dans le cadre de la recherche des voies et moyens permettant une saine vulgarisation, le projet café et cultures vivrières en collaboration avec le projet agricole de Kibuye ont organisé un séminaire sur le travail de vulgarisation à Kibuye. Une trentaine de participants venus du Minagri, de l'OCIR-CAFE et des Préfectures Gisenyi, Kibuye et Cyangugu couvertes par le projet étaient au lieu de rendez-vous de la séance d'ouverture.

RECOMMANDATIONS A L'EGARD DE CE SEMINAIRE QUI A DURE UNE SEMAINE.

1) Vulgarisation de base :

- Le Minagri indispensable dans le système national de vulgarisation doit être de niveau CEMAR ou CERAI.
- Avoir une formation de base technique et pédagogique de quelques mois avant le début de service.
- Les sessions de formation (recyclage) approfondie doivent être organisées périodiquement avant le début de chaque thème de vulgarisation.
- Un programme précis et réaliste lui doit être donné et tous les échelons doivent respecter l'hierarchie et ce programme.

2) Organisation de la vulgarisation :

- En respectant les principes fondamentaux : Commission de vulgarisation, nombre de paysans à encadrer par cellule, concours agricole, adapter le système national de vulgarisation aux conditions locales tout en évitant des divergences de mise en pratique dans une même région.
- Avant de lancer un thème de vulgarisation, un matériel didactique approprié doit être élaboré par des cadres compétents et testé dans le milieu où il sera utilisé pour qu'il ait un impact sur le destinataire.

3) Vulgarisation-participation :

- La diminution et le morcellement des terres d'une part, la croissance des inégalités dues aux revenus non salariaux et l'esprit pécuniaire d'autre part, ont entraîné la diminution de l'esprit de travail en groupe qui est heureusement cependant perpétué dans les tontines.
- Les vulgarisateurs doivent en orienter le dynamisme vers une réflexion et une action collective dans le domaine agricole.

Pour augmenter la volonté de participation, la relation de confiance entre paysans et vulgarisateurs doit s'établir par des visites chez les paysans avec un but précis, lié à leur centre d'intérêt identifié du cours des discussions collectives dans le cadre des structures existantes (cellules, groupements, équipes, etc....)

Les Conseillers et les responsables des Comités de cellules doivent être motivés en les faisant participer à l'élaboration du programme et en leur proposant des visites en dehors de leurs secteurs d'activité.

La distribution des plants cafficoles, fruitiers et forestiers en 1983 :

Nombre de plants distribués Janvier-Décembre 83 :

(deux saisons)

ZONE	: CAFE		: PLANTS FORESTIERS		: PLANTS FRUITIERS	
	: 1	: 2	: 1	: 2	: 1	: 2
<u>CHAMBERU</u>	:	:	:	:	:	:
- Gisuma	:	48.077	:	503.489	:	100.970
- Kambembe	:	20.512	:	224.043	:	63.455
- Cyimbogo	:	30.107	:	477.036	:	97.258
- Gishoma	:	36.143	:	480.111	:	116.110
TOTAL	:	135.636	:	1.684.679	:	395.773

Plantation cafficole :

1. Le paillage :

La contribution du paillage dans l'augmentation de la production du caffier est bien connu. Il permet l'augmentation de la fertilité, la retenue de l'eau dans le sol, le contrôle de l'érosion, l'inhibition de croissance des mauvaises herbes.

Le paillage du caffier semble donc être un facteur important favorisant la croissance de l'arbre, la bonne floraison et la qualité des corisnes. Les agents agriculteurs et la réponse a été positive dans plusieurs Communes et le taux de paillage a atteint 70 % des plantations totales sauf là où le paillis se fait de plus en plus rare : Commune de Kaguno et Gafunzo (bord du lac).

Dans les campagnes de sensibilisation, les autorités de Cyangugu ont été les plus actifs pour mobiliser la population dans le programme de paillage.

2. Tailler de formation et de réparation et de production :

Les deux premières tailles avaient été sérieusement exhortées au cours de l'année 1982. Durant la campagne 1983, le projet a apporté un appui de la main d'œuvre (équipe de tailles 10 personnes par secteur pendant 6 semaines aux Communes où les cafféiers n'avaient pas été suffisamment taillés, il s'agit en Préfecture de Cyangugu des Communes Cyimbogo, Gishoma, Kaguno et Kizumbo.

... / ...

Le projet café et cultures vivrières a connu depuis Juillet 1981 des réalisations prévues dans le rapport d'évaluation de la Banque Mondiale et couvre actuellement une large gamme d'activités dans le domaine de la vulgarisation-formation, la fourniture des intrants et la diffusion matériel végétal.

L'année 1983 a été une année de pleines activités et a marqué quelques changements structurels (réorganisation des zones).

Une ouverture sur le monde extérieur a été concrétisée dans l'organisation du séminaire sur le travail de vulgarisation et les visites par les cadres aux institutions nationales et étrangères.

Dans l'ensemble, les résultats atteints sont positifs et le rapport continue son appui aux populations et aux Communes encadrées en ce qui concerne la mise à disposition du personnel et du matériel agricole.

S'agissant des infrastructures d'implantation, les travaux de construction de 179 logements (neuf), le bureau du siège, le Centre de formation de Kibogora -(Kizambo) ont été réalisés comme prévus.

Malgré les chantiers de programmes qui ont interrompu au profit de la sensibilisation des agriculteurs : la formation et le recyclage des Moniteurs agricoles, agronomes des Communes, mécaniciens et pépiniéristes a été assurée tantôt dans les Centres de formation tantôt aux chefs-lieux des Communes encadrées.

L'exécution de la vulgarisation a été le fruit d'un choix varié et équilibré des thèmes de l'année (caféiculture, bananerie, compost, boisement, I.A.E.) et la formation de la population a été conduite au niveau des cellules.

Les commissions de vulgarisation ont fait l'évaluation prévue pour déboucher à la sélection des gagnants au concours agricole, les prix ont été distribués aux agriculteurs-eleveurs le 1 Août 1983 Journée de la moisson.

Une intense activité a été menée pour le thème "caféiculture". Le paillage, la taille et la désinsectisation ont été suivis. La visite ministérielle effectuée avant le début de la campagne café a provoqué une mobilisation bénéfique pour la réussite de la campagne café. La floraison comme conséquence d'un bon entretien a été très bonne au cours de l'année 1983.

Le nombre de cultivateurs qui pratiquent les cultures associées dans la bananeraie va en augmentant. Les démonstrations pour l'éclaircissage des bananiers ont été poursuivies et ce thème semble se généraliser dans le milieu rural.

I. LE PERSONNEL.

A. LE PERSONNEL VETERINAIRE AU 31/12/1983

SECTEUR	:COMMUNE	: TECHNICIEN	: INFIRMIER	: A.I.V	: A.I.V.	: VULGARISATEUR	: TOTAL
		: VETERINAIRE	: VETERINAIRE	: S/STATUT	: S/CONTRAT	: APIOLE	
Prefecture			A2	A3			
	KAMERE	1	1	1	1	1	1
BIRU	GYIMBOGO	-	-	-	1	1	2
	GISHOMA	-	1	1	1	1	2
	BUGARAMA	-	1	1	1	1	1
BUKUNZI BUSOZO	NYAKABUYE	1	1	1	1	1	1
RWESERO S/PREFECT.	KAGAKO	1	1	1	1	1	1
	KIRAMBO	1	1	1	1	1	1
	GATARE	1	1	1	1	1	1
DISPENSATRE MURANGI CYLIMBOGO	1	1	1	1	1	1	1
IMPALA	GAFUNZO	-	1	1	1	1	2
	GISUMA	-	1	1	1	1	2
	KAMEBE	-	2	2	2	2	2
TOTAL	:	3	1	1	14	4	23

N.B.: Nous avons une augmentation en personnel d'une unité en personnel s/statut. Nous voudrions avoir un aide infirmier Vétérinaire qui remplace celui qui a été muté pour la Préfecture de Gikongoro et deux autres pour les Communes très larges comme KIRAMBO et GATARE.

A. GROS BÉTAIL

COMMUNE	ELEVEURS	TAUREAUX	VACHES	GENTSES	TAURILLONS	BOUVILLONS	BOEUFFS	VEAUX MÂLES	VEAUX FÉMELLES	TOTAL
GISUMA	1.272	6	1.564	621	275	-	-	263	361	3.090
GAFUNZO	1.542	36	1.129	781	256	-	-	368	398	2.968
KAGANO	5	53	985	196	124	-	-	79	81	1.498
KABEMBE	1.242	14	759	492	271	-	2	267	244	2.039
NYAKABUYE	5	42	894	171	39	-	5	39	43	1.309
KARANGERA	7	982	256	143	-	-	5	78	122	1.593
GISHOMA	10	819	452	341	-	-	209	190	-	2.021
CYIMBOGO	289	3	852	366	158	-	-	221	186	1.806
BUGARAMA	331	54	475	241	183	-	-	152	198	1.303
KIRAMBO	36	1.209	342	152	-	-	-	130	105	1.975
GATARE	686	7	1.340	521	205	-	-	163	194	2.428
TOTAL	5.362	248	11.008	4.459	2.145	81	7	1.959	2.123	22.030

N.B. : Par rapport à l'année précédente le cheptel bovins en Préfecture de Cyangugu a diminué de 449 unités, à cause de la peste bovine qui a interrompu les marchés de l'Est du Pays, et les voleurs qui ont menacé le cheptel en Préfecture Cyangugu au cours de cette année.

B. PETIT BETAIL.

COMMUNE	CAPRINS	OVINS	PORCINS	LAPINS	POULES	CANARDS	COBATILLES	PIGEONS	DINDONS	OIES	CHIENS	CHATS
GYIMBOGO	1.909	449	766	693	6.353	29	4	6	4	6	619	163
BUGARAMA	15.466	6.025	679	-	11.660	3.388	-	-	-	-	326	23
GISHOMA	9.317	993	742	533	16.781	365	-	-	-	-	511	32
NYAKABUYE	10.375	3.461	2.054	221	14.012	284	-	-	-	-	-	-
KARENGBA	1.853	364	599	82	2.246	-	-	-	-	-	-	-
KAMENBE	3.175	545	577	400	7.277	164	-	-	-	-	152	2
KAGANO	6.812	982	392	367	3.420	35	-	-	-	-	-	-
KIRAMBO	9.336	827	553	815	5.013	46	-	-	-	-	6	540
GATARE	6.812	485	462	304	2.222	24	-	-	-	-	-	338
GAFUNZO	4.485	824	693	614	4.777	44	-	-	-	-	-	-
GISUMA	4.676	938	505	817	7.234	14	-	-	-	-	-	-
TOTAL	74.217	15.893	7.572	4.846	74.593	4.393	-	156	6	7	2.190	408

N.B. : Sur ce recensement il n'y figure pas le bétail du projet développement du Petit Elevage.

INFRASTRUCTURE VETERINAIRE ET ZOOGESTICHE A. INFRASTRUCTURE VETERINAIRE.

<u>COMMUNE</u>	<u>DISPENSAIRE</u>		<u>COUTOIR DE CONTENTION</u>		<u>ABREVOIR</u>		<u>AUTRES</u>	
	D	P	D	P	D	P	D	P
CYAMBOGO	1	1	1	1	1	6	-	-
BISHOMA	1	1	1	1	2	1	-	-
BUGARAMA	1	1	1	1	3	1	-	-
NYAKABUYE	1	1	1	1	1	1	-	-
KAREGERA	1	1	1	1	2	1	-	-
KAGANO	1	1	1	1	1	1	-	-
KIRAMBO	1	1	1	1	2	1	-	-
GATARE	1	1	1	1	4	1	1	-
GAFUNZO	1	1	1	1	1	1	1	1 Dipping-tank ne fonctionne pas
GISUMA	1	1	1	1	1	1	1	1 Dipping-tank et hangar à peaux.
KANEMBE	1	1	1	1	5	1	1	1 Dipping-tank.
TOTAL	2	4	2	2	28	5	2	

N.B. : Le Hangar à peaux de la Commune Gisuma est détruit.

Le dipping-tank de Gafunzo n'est pas fonctionnel parce qu'il n'est pas réparé.

Le dispensaire de Cyambogo et de Gafunzo sont sur le point de s'écrouler, il faudrait faire une réparation dans l'immédiat.

B. INFRASTRUCTURES ZOOTECHNIQUES1. CENTRE DE SAILLES :

<u>COMUNE</u>	<u>EPLACEMENT</u>	<u>OBSERVATION</u>
GISHOMA	: RWAGACECE	: Peuplé
NYAKABUYE	: NYARUSHISHI	: En préparation
KAMEBE	: RWAHT	: Peuplé
GAFUNZO	: SHANGI	: En préparation
GATARE	N NTANGARA	: En préparation.

N.B. :

La Préfecture de Cyangugu a deux Centres de saillies qui sont peuplés; "Celui de Kambé et de Gishoma".

Le premier a fait au cours de cette année 45 saillies et 7 naissances, le second 21 saillies et 14 naissances.

Pour les Communes Gafunzo, Gatare, Kagano, Kirambo, Cyimbogo et Gisuma, le projet café et culture vivrières a promis de leur donner un taureau et une fermette modèle.

2. CHAMPS FOURRAGERS :

COMMUNE	<u>PENISSETUM PURPURUM</u>	<u>TRIASACUM LAXUM</u>	<u>SETARIA</u>	
	: Nombre	: Superficie	: Nombre	: Superficie
CYTBOGO	1	3 ares	1	22 ares
BUGARAMA	1	8 ares	6 Ha	—
GISHOMA	1	—	3 ares	—
KAJEMBE	1	2 Ha	2	4 Ha
GAFURZO	1	—	4	1,71 Ha
GISUMA	1	—	—	2 Ha
NYAKABUYE	1	—	1	16 ares
KARENGERA	1	—	3	1,35
KAGANO	1	—	2	28 ares
KIRAMBO	1	—	2	25 ares
GATARE	1	—	2	30 ares
TOTAL	2	2,3 Ha	28	15,407 Ha
				10
				11,126

N.B. : Dans la Préfecture de Cyangugu chaque secteur a son champs de multiplication ce qui fait que nous avons relevé ici n'est que le superflus.

MARCHÉ DES PRODUITS ANIMAUX

	UNITÉ	PRIX	MARCHÉ
1. BOVINS			
- Vache de reforme de 250 à 400 Kgs	tête	20.000 à 25.000 Frw	BUMAZI et RMABUFUSTI
- Genisse de 2 à 3 ans	tr	19.000 Frw	tr
- Taurillon et Bouvillon	tr	19.000 Frw	tr
- Taureau et Boeuf	tr	28.000 Frw	tr
2. AUTRES ANIMAUX :			
- Chèvre adulte de plus de 20 Kgs	tête	3.000 à 3.500 Frw	TOUS LES CENTRES DE NÉGOCE
- Mouton de plus de 20 Kgs	tr	2.000 à 2.500 Frw	tr
- Porc	tr	6.000 à 9.000 Frw	tr
- Lapin	tr	200 à 250 Frw	tr
- Poulet	tr	300 à 500 Frw	tr
3. VIANDES ET DIVERS			
- Le prix de la viande de boeuf et de porc sans os est officiellement : Kg de porc avec os ainsi que les viscères.	Kg	150 Frw	tr
- Le prix de la viande de boeuf et de porc avec os ainsi que les viscères.	Kg	150 Frw	tr
- Patte arrière d'une chèvre	Kg	400 à 500 Frw	tr
- Lait entier	litre	50 à 80 Frw	tr
- L'oeuf frais	Pièce	10 à 15 Frw suivant les saisons	tr

APICULTURE

Page 60 (41)

CONSUME	NOMBRE DE RUCHES PRODUCEUSES	NOMBRE D'APIERS PRODUCEUSES	NOMBRE D'INDIVIDUS DE RUCHES		PRODUCTION	Prix/kg	Coût total
			NON PROD.	TOTAL			
GISUMA	3.321	303	2.201	1.120	3.941 kg	100	396.100 Fkm
GAJUNZO	3.221	365	2.412	809	3.300 kg	120	396.000 *
NYAKABUYE	1.961	552	1.853	108	33.354 kg	120	4.002.460 *
KARENGBERA	675	169	583	90	9.328 kg	120	1.119.360 *
CYIRIBOZO	1.493	229	1.617	476	6.165 kg	75	612.375 *
KAGAMO	1.228	328	859	325	1.360,5 kg	100	134.650 *
KIRUMBO	1.578	333	1.454	142	2.151 kg	100	215.100 *
CYIMBOGO	43	15	24	9	851 kg	150	127.650 *
KIRUMBO	18	6	12	10	10 kg	250	4.500 *

N.B. : Le prix d'un kg de miel produit par les ruches traditionnelles se situe entre 75 et 120 Fkm tandis que le prix d'un kg de miel produit par les ruches modernes se situe entre 150 et 250 Fkm.

COMMUNE	PÂTURAGES COLLECTIFS		SUPERFACE
		PÂTURAGE	
KAMENDE	#		#
"	#C	CYANGUZA	11 Ha
"	#	IMAHKI	16 Ha (transformé en Centre de maillie)
GATARE	#	KAGUNGA	10 Ha
"	#	CYANGUZA	20 Ha
"	#	KARANGI	50 Ha
"	#	NYULIBA TUMUNGA	130 Ha
"	#	VISHIMO	10 Ha
KIRAMBO	#	Mwango	200 Ha
"	#	Rangiro	50 Ha
"	#	NUVUMBA	200 Ha
NYAKABUYE	#	NYARUSHIGI	32 Ha
GISHOMA	#	NYAGAHANGA	120 Ha
DUGARAMA	#	KIBANGIKA	80 Ha
CTIMBOGO	#	Ruyenga	80 Ha
	#		#
	#		#
	#		#

N.B. : Etant donné que tous ces pâturages ne sont pas encore améliorés leur charge est estimé à 1.U.G.B./Ha.

Etant donné aussi que la Préfecture de Cyangugu dispose d'un nombre réduit de vaches, elle a besoin des fermes qui se situeraient dans la Commune KIRAMBO, ces fermes donneront du lait et de la viande à la population de la Préfecture de Cyangugu.

Dans les pâturages de Nyagahanga et Kibangi la clôture est en train d'être faite au moyen des travaux communautaires de développement et quelques éleveurs se sont déjà installés.

Le pâturage de Ruyenga va être transformé en coopérative, les coopératateurs sont en train de négocier un financement.

DIFFICULTÉS RENCONTREES ET SOUHAITS

I/ La Préfecture de Cyangugu éprouve toujours :

- 1) l'insuffisance du personnel vétérinaire, et a besoin, pour la bonne marche du service, de 7 techniciens vétérinaires: 2 pour la Préfecture, 1 pour le Dispensaire de Préfecture et 4 pour les 4 secteurs Impala, Biru, Rwesero et Bugumya ainsi que des aides infirmiers dans chaque Commune.
- 2) l'insuffisance d'infrastructures vétérinaire. Les vieux dispensaires vétérinaires de Murangi et Shangi nécessitent une réparation urgente. Une seule tuerie aménagée et un hangar à peaux existent en Commune CYANGUGU. Chaque Commune devrait disposer: d'un petit dispensaire, d'une tuerie aménagée et d'un hangar à peaux, à côté du marché.
- 3) Le manque de moyen de déplacement,
 - pour le vétérinaire il faudrait un véhicule propre pour faire face à de nombreux déplacements de service et de visite de ~~ép~~ fermes et fermettes de l'Etat en compagnie des aides infirmiers dans le cadre de la formation sensibilisation.
 - Pour les aides infirmiers, des motos que l'Etat leur prêterait pour faciliter leur échées. Il en faudrait aussi pour les apiculteurs à recruter au niveau de chaque Commune et ~~à~~ l'inspecteur des peaux et cuirs devant vulgariser et visiter les hangars de peaux et cuirs dans les Communes.

II/ Apiculture : Chaque Commune devrait pouvoir engager un vulgarisateur apicole et la Préfecture disposer d'un Centre apicole en Préfecture de Cyangugu avec ~~tout~~ le matériel et l'équipement nécessaires; Il faudrait prêter des ruches modernes aux apiculteurs incapables de s'en procurer.

III/

CUIRS ET PEAUX : Pour la valorisation des cuirs et peaux, il est souhaitable que la SOBEDRAL ou une autre société s'installe à Cyangugu pour y ouvrir un comptoir d'achat de peaux et même de fabrique de souliers.

INSPECTION DES NOUVELLES COOPÉRATIVES :

Nom et Prénom	Date d' engagement	Date Affection à Cyangugu	Années d'ancienneté	Fonction
1. MUNABANDI Emmanuel	1/8/1975	Sept. 1979	0 ans	Inspecteur des Coopératives.
2. KALINVARO Firicle	1/8/1975	10/01/1982	0 "	Inspecteur de l'adjoint des Coopératives à Gouvernemental.
3. MUKAKALYA Modeste	1/10/1975	février 1982	7 ans	Secrétaire-photographe à l'inspection

Personnel d'encadrement coopératif communal :

Nom et Prénom	Commune	Date d' engagement	Etudes finies + Formations reçues
1. INTSEKIMANA Gassy	Musanze	1976	4 ans post-primaire + formation des Encadreurs des Coopératives C.69 à Musanze.
2. KAYUMBA Modeste	Nyabugwe	1979	3 ans post-primaire + formation des Encadreurs des Coopératives C. 65 à Musanze.
3. BITSIKARA Geneviève	Gafunzo	Juillet 1982	5 ans post-primaire + formation des Encadreurs des Coopératives C.100 à Musanze.
4. NYINYIKINDI Théodore	Oyambogo	Mai 1982	3 ans post-primaire + formation des Encadreurs des Coopératives C.100 à Musanze.
5. KOMPANYI Etienne	Gishoma	Janvier 1982	3 ans post-primaire + formation à Musanze C.65
6. IRABIMANA Jean	Gatuna	1/4/1982	3 ans post-primaire + formation à Musanze C.100
7. MUKARUKARA Pélagie	Gisuru	1/1/1982	Section Familiale + Formation Sociale à Nyamata Formation des Encadreurs des Coopératives à Musanze C. 100
8. IKUBIDAKOREKA Stany	Ngoma	1/4/1982	2 ans post-primaire + Formation des Encadreurs des Coopératives C.100 à Musanze.
9. KAHUHLJE Stratton	Karongeza	1/1/1982	3 ans post-primaire + Formation des Encadreurs à Jeunesse à Karongeza

Tableau récapitulatif des coopératives :

Commune	Production	Consom.	SERVICE			Multifonctionnelle	TOTAL
			Agriculture	Elevage	Briqueterie		
KAMUNDE	-	0	1	0	0	0	1
GISEMA	2	0	0	0	0	0	3
GAFUNZO	-	0	0	0	0	0	0
HAGANO	1	0	0	0	0	0	1
IKIRANDO	-	0	0	0	0	0	0
GATARE	1	0	0	0	0	0	2
KARENCHERA	3	0	0	0	0	0	3
NYAKABUYE	-	0	0	1	0	0	1
DUGARAMA	-	0	1	0	0	0	1
GICHIMA	-	0	0	0	0	0	0
OTERIBOGO	3	1	0	0	1	0	5
TOTAL	10	0	3	0	1	0	19

Pré-coopératives :

Commune	Production	Consommation	SERVICE			Multifonctionnelle	Total
			Agriculture	Elevage	Briqueterie	Crédit	
KAMUNDE	1	0	1	0	0	0	2
GISEMA	1	0	0	0	0	0	1
GAFUNZO	-	0	1	0	0	0	0
HAGANO	2	0	0	0	0	1	3
IKIRANDO	-	0	1	0	0	1	0
GATARE	2	0	0	0	0	0	2
KARENCHERA	1	0	0	0	0	0	1
NYAKABUYE	-	0	0	0	0	0	0
DUGARAMA	1	0	0	0	1	0	2
GICHIMA	-	0	0	0	0	1	0
OTERIBOGO	-	0	0	0	0	0	0
TOTAL	8	0	3	0	0	3	20

*** / ***

Groupements à vocation coopérative encadrés par le Service
de l'Inspection des Coopératives

Commune	Production Agri-Elevage	Consom. nation	SERVICE			TOTAL
			Coopératives + Crédit	Brique-clayonnée	sterie stabilité	
KAMINDE	17	1	-	-	-	17
GISUMA	23	1	-	-	-	24
GAFUNZO	12	1	-	-	-	12
HAGANO	6	1	-	-	-	6
GATARE	25	1	-	-	-	26
KARENGBGA	20	1	-	-	-	22
NYAKABUYE	4	1	-	-	-	4
GISEOMA	16	1	-	-	-	16
GYIMBOGO	26	1	2	2	-	30
TOTAL	149	1	2	11	1	164

Les groupements coopératifs indiqués dans le tableau récapitulatif ci-haut sont encadrés par les services coopératifs communaux. Il est bien entendu que les données des communes Kirambo et Bugesera n'y figurent plus, car celles-ci n'en disposent pas et tous les groupements socio-économiques sont suivis par leurs Directeurs de la Jeunesse et des Sports.

Législation :

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la législation en vigueur sur les coopératives est périlleuse et ne correspond pas au Cadre juridique du moment. Les compétences des Inspecteurs des coopératives semblent être oubliées. La précarité actuelle des coopératives naissantes tient principalement au manque d'esprit coopératif suite à un mauvais état de certaines coopératives moribondes. La confiance entre les membres diminue progressivement suite aux détournements et au manque de respect des décisions des Conseils d'administration. L'animation et l'éducation coopératives font défaut comme je l'ai indiqué précédemment. Finalement l'idée de solidarité et d'amitié se perd constamment. Face aux coopératives moribondes, je ne vois pas pourquoi on ne procède pas à leur dissolution. La restructuration du service du contentieux s'avère nécessaire pour pallier à la situation actuelle d'octroi de la personnalité civile aux organisations demanderesses. Il nous faut donc une réunion mixte pour nous entendre sur certains critères essentiels quant à la création, l'administration et le fonctionnement et l'âge de maturité auquel une association puisse introduire sa demande de reconnaissance officielle. Ce service n'a pas seulement un rôle d'examiner des requêtes introduites par les coopératives, je pense qu'il pourrait aussi opérer sur le terrain pour aider ces organisations à examiner leurs litiges déposés auprès des instances judiciaires et les mesures souvent arbitrairement prises à cette fin. Comme il a toujours été question dans nos rapports des années précédentes, 4 coopératives malheureuses sont à dissoudre suite à leur état d'inactivité et cela depuis longtemps.

Les encadreurs coopératifs sont régulièrement payés. Cependant, pour ce qui est de leurs affectations, seules les deux Communes (Kizumu et Buganza) n'en disposent pas encore.

Autorisation et éducation coopérative :

L'idée de l'entraide et de solidarité est très répandue en Préfecture de Gungu. Les organisations coopératives d'objectifs spécifiques se fument partout et de tous côtés affluent leurs demandes de reconnaissance officielle. Néanmoins, l'on constate que l'éducation des membres n'a pas encore atteint son degré de maturité. Le personnel coopératif n'arrive pas à visiter toutes les Coopératives ni même la moitié faute de moyens de déplacement. Les dirigeants de ces institutions semblent ignorer leurs responsabilités. Malgré leur recyclage, les Gérants et Commissaires aux comptes n'ont pas encore assimilé le mécanisme de gestion et le système de contrôle financier si bien que l'inspection du Mouvement coopératif devrait disposer de moyen de déplacement pour le suivi sur le terrain.

Le détournement de fonds des Coopératives dont les auteurs restent souvent impunis est un des facteurs regrettables susceptibles de décourager la création d'autres coopératives.

Dans certaines Coopératives se fait sentir l'inobservance de la législation en vigueur et la non application des décisions du Conseil d'Administration. Le Cadre juridique actuel ne prévoit pas de punitions à l'égard des contrevenants.

Le non recouvrement des dettes, l'insuffisance de fonds de roulement freinent également le développement des coopératives. Bref, toutes ces observations montrent que le Mouvement et le système coopératif devraient être doté d'un nouveau modèle d'organisation et d'une stratégie globale dans le cadre de la politique de création des unions régionales et des fédérations nationales des organisations coopératives.

Malgré toutes ces difficultés ci-dessus citées, la Préfecture de Gungu enregistre au 31 Décembre 1983 : 19 Coopératives, 20 Pré-coopératives et 164 Groupements coopératifs encadrés par l'Inspection des Coopératives. Chaque organisation a ses problèmes particuliers. Nous les verrons dans le chapitre suivant. Nous tâcherons de présenter ces organisations par des tableaux élaborés ci-après selon leur typologie et terminologie.

.... /

Celles-ci n'ont aucune chance de résurrection.

Il s'agit de :

- KAAK
- KUGA
- KAKIR
- AIKOCHI.

En conformité avec la législation en vigueur notamment à l'article 45 de la loi du 22/11/1966, il faudrait que le Ministère envisage un programme de dissolution des coopératives sur le plan national et passe ensuite à l'action durant l'année 1984.

Ce programme étant arrêté, nous pouvons appliquer, au nom du Ministre, l'article 43 de la présente loi au cas où les Conseils d'Administration de ces coopératives en sont défaillants, alors que le quart des sociétaires en fait la demande.

Contrôle financier

Malgré de moyens de locomotion, un seul contrôle a été effectué par le service d'inspection en collaboration avec un Agent du service Central au sein de la Coopérative KUMADU.

Il a été constaté l'ignorance du mécanisme de gestion et un manque de fonction de la part du Conseil d'Administration. Ces lacunes ont été corrigées si bien qu'une amélioration commence à se manifester. Cependant cette carence a été supplée par l'organisation de recyclage des Gérants et Commissaires aux comptes. Deux réunions ont été organisées l'une en Janvier 1983 à la Préfecture et l'autre en Août en S/Préfecture de MWESERO. Le niveau de recrutement très bas est certainement un sérieux handicap auquel il faut trouver une solution. Par ailleurs, chaque coopérative et précoopérative devrait faire au Ministère ainsi qu'à d'autres instances inférieures concernées, un rapport semestriel faisant ressortir sa situation financière. En cas de négligence ou de refus, des sanctions devraient être appliquées.

Visites d'inspection et de participation aux réunions :

La plupart des coopératives et pré-coopératives ont été visitée en vue de les aider à organiser leur gestion, leur administration et à corriger leurs statuts avec leur conseil d'administration. Cependant les résultats ne sont avérés maigres à défaut de moyens de locomotion pour le suivi. Rien de moins, l'Inspecteur a dû recourir à l'auto-stop qui ne favorise pas l'emploi du temps voulu. Seul le travail de correction de statuts au bureau a été bien mené.

Pour la sensibilisation au mouvement coopératif, l'Inspecteur des coopératives est disposé à participer aux réunions des enseignants et de la population. Une mission d'implantation de coopératives multifonctionnelles a été effectuée en Communes Gichoma, Gatore, Gafunzo et Karongeza.

Difficultés rencontrées :

- Manque d'équipement en mobilier
- Manque d'inspecteur-Adjoint en S/Préfecture BUGUNZA
- Manque de moyen de déplacement
- Gestion malhonnête et détournements de fonds dont le recouvrement reste difficile

- cile sans l'intervention ministérielle auprès des services judiciaire.
- Impôts et taxes trop lourds pour les coopératives
- Partage immédiat des recettes dans les groupements.
- Difficultés d'accéder aux crédits par manque de garantie et à défaut d'information sur la procédure à suivre pour bénéficier de ces crédits sous le couvert du fonds de garantie.

PROPOSITIONS DE SOLUTION ET SECURITE :

- Equiper le bureau de 2 tables et 4 chaises
- Mettre à la disposition des Inspecteurs du mouvement coopératif, la carte d'OPJ en matière de contrôle suivant la qualité récemment leur attribuée.
- Pour une saine gestion, un niveau d'étude et à exiger dans le recrutement selon l'envergure de chaque entreprise. Les sessions de recyclage devraient alors adaptées aux groupes plus ou moins homogènes.
- Revoir le mode de fixation des impôts que doivent payer les coopératives.
- Mettre la fiscalité au programme des cours à dispenser aux gérants et aux Responsables des coopératives lors de leur recyclage.
- Pour remédier aux problèmes de fonds de roulement d'accéder aux crédits, il faudrait informer et orienter de petites entreprises vers le fonds de garantie dont le fonctionnement n'est pas connu par les Inspecteurs du Mouvement coopératif.
- Suite à la négligence du service judiciaire dans le recouvrement des dettes et de fonds détournés, l'inspection du Mouvement coopératif envisage de dresser une liste des débiteurs à l'intention du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement qui se chargerait des poursuites judiciaires de façon plus efficiente.

Projets en cours :

- Implantation des coopératives multifonctionnelles de développement communautaire. Au 31/12/1983, deux coopératives multifonctionnelles sont déjà mises en place. Il s'agit de la COOGENOGA (Coopérative de Développement de la Commune Gafumzo), et la KONBUKA (Koperative Mbumbatanya-bikorwa de la Commune de Gatare). Elles sont déjà dotées des unités de stockage des produits locaux par le Ministère chargé des coopératives /USAID/CLUSA. Ces unités sont dernièrement inaugurées lors de la quinzaine des projets de développement, édition 1983. La COOGENOGA et la KONBUKA ont ouvert leurs magasins où le coopérateur et des tiers pourront s'approvisionner en articles de consommation de première nécessité. Leur objectif de devenir sous Traitance de la TRAFIPRO n'est pas encore atteint faute de fonds de roulement à déposer (500.000 Frs). Les deux sites ne fonctionnent pas; car ils attendent la première tranche de crédit destiné à l'achat de produits locaux.
- À côté de ces deux coopératives déjà installées, il en existe encore un projet de création de deux autres; l'une pour la Commune de Gishoma et l'autre pour la Commune de Karengera, l'idée de création d'une Coopérative Multifonctionnelle de Développement Communautaire est bien accueillie. L'en est en train de transformer la pré-coopérative KAKIBU, fédération de 15 groupements coopératifs, en une coopérative à vocation populaire. La KAKIBU est une pré-coopérative.

zative actuellement soutenue et encadrée par le Centre d'Animation Rurale de Nwazi sous l'égide, bien entendu, du Service Préfectoral de l'Inspection des Coopératives. Ces deux coopératives sont créées dans le but de bénéficier, si possible des silos coopératifs au cours de la prochaine phase de projet.

- La restructuration des organisations coopératives consistant à établir des liens horizontales et verticales entre elles est en train de se faire en vue de créer à l'échelon tant communal que Préfectoral des unions.
L'année 1983 a été celle d'inventorier des coopératives ayant le même objet social ou celles dont les activités sont complémentaires afin d'aboutir à cette fin. Ce travail continue et sera prioritaire au courant de l'année en cours.
- La création de coopératives de pêche dans le lac Kivu a été faite sous la dénomination de la KOPADACYA : Kopérative y'Abarabyi ba Cyangugu". Cependant, elle est encore au stade embryonnaire et continue à nécessiter de notre encadrement aussi bien que celui du Projet de Pêche que nous attendons incessamment dans cette zone.
- Projets d'avenir :
 - Comme le CFRC a déjà lancé un programme élargi de sessions de recyclage pour les gérants et les commissaires aux comptes ainsi que les administrateurs au courant de cette année 1984, le Service de l'Inspection en collaboration avec le Centre compte uniformiser la comptabilité des coopératives de tout le ressort d'activités après ces recyclages.
 - Restructurer l'administration et la gestion de chaque coopérative à l'aide la documentation adaptée et fournie par le CFRC.
 - Tant que faire se peut et pour autant que toutes les autorités scolaires le demanderont la mise sur pied des coopératives scolaires dans les CERAI sera lancée. Une instruction ministérielle à ce sujet faciliterait la réalisation de ce projet.

SANTE PUBLIQUE :I. Infrastructures :

La région sanitaire de Gyangugu compte actuellement 3 hôpitaux dont un du Gouvernement et deux des Missions religieuses, donc du Secteur privé; 5 Centres de Santé dont un seul du Gouvernement, 3 des missions religieuses et un d'une entreprise parastatale; 9 Dispensaires dont 7 du Gouvernement et deux privés, 3 infirmières dont une de la Prison dépendant du Secteur public, un du Centre forestier privé et un du Corp militaire. Ce dernier est tout à fait indépendant, ne fait aucun rapport et ne rend pas compte de ses activités à la Région Sanitaire; raison qui fait qu'elle ne figure d'ailleurs pas dans le rapport annuel.

Les Dispensaires et Centres de Santé du Gouvernement sont en général en nécessité continue d'entretien et le Service sanitaire local se trouve dans l'impossibilité d'assurer cet entretien. Il faut un concours d'autres secteurs ou même des Instances Supérieures.

II. Personnel :

Les deux hôpitaux des missions religieuses ont en général du personnel suffisant pour deux raisons :

1. Ayant une autonomie, ils ont les possibilités de former eux-mêmes et pour eux du personnel de Cadre d'exécution.
2. Le Ministère y affecte régulièrement du personnel, même ceux que demande la Région sanitaire pour ses formations ont effectué dans ces hôpitaux quelques fois même en surnombre pour motif qu'on aurait difficile à définir avec précision.

Ces hôpitaux sont libres dans leurs mouvements de demander et de recevoir du personnel de leur choix et de refuser ou rejeter les agents qui ne leur plaisent pas. C'est ainsi que l'hôpital du Gouvernement se voit souvent obligé à solliciter et récupérer ces quelques déchets ou indisciplinés de tout genre refusés ailleurs, qui viennent voler les médicaments ou le matériel, et paralyser le Service; on est obligé à les accepter et les garder faute d'autre moyen.

Ce dernier hôpital nomme perpétuellement du personnel. Nécessairement, il est affecté, s'il a quelqu'un de sa famille ou ami qui est à Kigali ou près de là, il négocie une mutation de cet agent pour la capitale ou le grand Centre.

Quelque fois cette mutation s'effectue immédiatement après l'affectation avant que l'agent n'arrive en poste. Il arrive non rarement que ces mutations sont données par un télégramme si l'agent est en place sans trace d'aucune urgence.

Les formations sanitaires dépendant de l'hôpital du Gouvernement manquent toutes du personnel. Presque toutes sont tenues par un aide-infirmier, parfois même seul dans un Centre de Santé ou un Dispensaire.

Donc d'une façon générale, la Région Sanitaire de Cyangugu dispose d'un personnel INSUPISANT aussi bien en qualité qu'en quantité et vainement à cause d'une très mauvaise répartition de la part de la Gestion du personnel.

Proposition :

- Crédit d'écoles paramédicales notamment une section médicale pour infirmiers au sein du Groupe Scolaire de Gilandwe et une section médicale pour infirmières à l'Ecole Bimale pour filles à Shangi. Cette procédure aiderait valablement les Services de Santé de cette région qui semble négligée et abandonnée à elle seule au point de vue personnel paramédical de valeur.

III. Finances :

1. Les subсидes pour frais de fonctionnement des services sont insuffisants et arrivent très tardivement et insuffisamment. Quelques fois ceux d'un trimestre sont envoyés 6 mois plus tard. Les frais pour entretien des véhicules sont insuffisants également et suivent la même allure que ceux de fonctionnement des services.

Les véhicules roulant sur les routes renommées de Cyangugu s'usent rapidement et consomment une majorité absolue des subSIDes par les réparations de chaque jour. Il faudrait les remplacer tous les deux ans et demi à trois ans au grand maximum, sinon, ils constituent une charge insurmontable à nourrir sans rendement.

IV. Matériel :

1. Scientifique :

Inadmissible car il est presque jamais ou tout au plus très renouvelé.

2. Équipement :

Actuellement il y a des lits en nombre insuffisant. Les matelas, couvertures et draps de lits sont cette fois-ci suffisants. Les tables, chaises, armoires, fauteuils, étagères et bureaux sont très usés. Ils ont commencé avec l'Hôpital en 1954 et ne sont pas renouvelés. Il faudrait les remplacer. Les tables de nuit pour les malades sont toutes déclassées. Il faudrait aussi les remplacer.

V. Médicaments :

S'il y avait du personnel suffisant en quantité et convenable en qualité pour les utiliser, les médicaments étaient suffisants.

VI. Différentes maladies :

1. Morbidité :

Au cours de l'année 1953, la Région Sanitaire de Cyangugu a connu comme cela devient une habitude, beaucoup de cas de paludisme, de dysenterie ambiante, de grippe, les oreillons, la variole, quelques cas de schistosomiases et les vermineux de tout genre.

Les gastro-entérites et maladies diarrhéiques de toutes sortes chez les enfants ont été aussi nombreuses souvent ayant pour origine, la malaria et quelques fois l'irritation du tube digestif par des substances variables. Les avertissances ont été aussi non négligeables, souvent causées également par une attaque de malaria.

La dysenterie bacillaire domine à l'état endémique dans la Région. La deuxième moitié de l'année 1963 a noté particulièrement une réapparition de quelques cas de choléra, mais heureusement qui n'ont pas pris une ampleur large ou prolongée. Le contrôle a été très efficace et médical. La surveillance épidémiologique sera à attendre les cas sporadiques ou qui seront importés.

Les maladies visées par le P.E.V. ont connu un changement au cours de la 2e moitié 1963, grâce à une campagne de vaccination sous une stratégie nouvelle, avancée, qui a été menée pendant cette période. La rougeole et la coqueluche sont en régression nette. Pour les autres maladies du groupe, nous citons les résultats en temps opportun.

2. Mortalité :

Les principales causes de mortalité ont été surtout prévention au cours de l'année 1963 par le paludisme, les gastro-entérites, la mortalité par prématurité, la dysenterie bacillaire et amibiasis.

VII. Difficultés rencontrées dans la réalisation des missions.

1. Insuffisance du personnel paramédical dans les services :

- a) Le peu de personnel y affecté est ou bien indiscipliné rejeté par d'autres établissements, ou bien maladement déséquilibré, ou bienveillant, ou bien démodé et découragé par l'affectation obligée en provinance des coins très éloignés où l'avoir demandé et souvent sans en connaître le motif, alors qu'en voit les agents plus ou moins convenables, originaires de la région piémontaise et placés dans les grands Centres.
- b) Le fait de garder dans la région les seuls éléments incomptables ou indésirables ailleurs pousse à considérer le coin comme poche éloignée dans laquelle on jette quelques déchets dont une partie tombe en chemin et une autre petite partie seulement arrive dans la poche pour y rester.

2. Le manque d'entretien des véhicules de façon que ce quelque personnel a difficile à trouver où loger.

3. L'insuffisance, le retard et l'insécurité des subсидes handicape les Services.

Un mécontentement du personnel qui effectue des missions de service et ne reçoit pas ses indemnités de restaurant. Celui-ci désire que ces subSIDÉATIONS soient déposées à la Préfecture pour être servies aux concours à temps et sans difficultés comme le font les autres Départements.

Les véhicules devraient être remplacés à temps sans consommer et épouser les subSIDES dans les réparations de chaque jour.

4. Les malades hospitalisés surtout en chambres privées devraient avoir un matériel et équipement convenables et régulièrement (au besoin) renouvelés.

Il nous est difficile sinon très gênant de donner une éducation sanitaire en demandant à la population d'utiliser un matériel convenable sans pouvoir donner un exemple chez soi ou à l'Hôpital.

5. La requisition des médicaments et matériel médical se fait en basseur car on ne connaît pas l'existence à l'OPMR, ainsi souvent on demande ce qui n'existe pas en laissant ce qui existe car on ne le connaît pas. Une liste de ces articles périodique et régulière aiderait à résoudre les problèmes de cet ordre.

A côté de ce commentaire du rapport sur les activités en général, il y a des activités particulières réalisées au cours de l'année 1983 et celles programmées pour l'exercice 1984.

VII/ REALISATIONS EN 1983 :

- Réfection de l'Hôpital de Bushenge
- Construction d'un Centre de Médecine préventive à l'Hôpital de Bushenge.
- Transformation du Dispensaire Nyamirundi en Centre de Santé et construction d'un logement pour le personnel y œuvrant.
- Renouvellement des objets de couchage
- Campagne de vaccination avec stratégie avancée (P.D.V)
- Recyclage des enseignants pour améliorer les soins de santé primaires.
- Construction d'une cabine de radiographie et installation d'un appareil R.X.
- Réparation du dispensaire de Gihundwe.
- Construction des chemins couverts et pavementés reliant chaque village à l'autre à l'Hôpital de Bushenge.

ACTIVITES PROGRAMMÉES POUR L'ANNÉE 1984 :

- Construction d'un Hôpital de Préfecture
- Transformation de quelques dispensaires en Centres de Santé
- Construction de logement du personnel paramédical à l'Hôpital de Bushenge.
- Inauguration et mise en fonction du Centre de médecine préventive à Bushenge.
- Formation des auxiliaires de Santé de base dans la Région sanitaire de Gyangga.
- Construction d'un Citerne d'eau à l'Ecole de Buryanga pour promouvoir l'éducation sanitaire sur la presqu'île de Nyamirundi.
- Relevage de la mortalité de Bushenge.
- Captage d'une source à grand débit et conduite d'eau à l'Hôpital Bushenge et servir à la population environnante.
- Mise en fonction l'appareil de radiographie à l'Hôpital de Bushenge
- Crédit de Service de Santé scolaire.
- Création d'une Clinique zéro-cinq au sein du Centre de médecine préventive à Bushenge.
- Mise en fonction l'appareil à distiller et fabriquer les eaux sur place à l'Hôpital de Bushenge.

SERVICE DE L'HYGIENE :

Le Service de l'hygiène de Cyangugu est dépourvu de bureau et l'habitation du Responsable qui l'abritait a été recentrement acheté par un particulier si bien qu'il doit envisager le dénouement dans un proche avenir.

Il est doté de 7 travailleurs sous-statut. L'aide technique décédé au mois de janvier 1965 devrait être remplacé par un jeune élément d'au moins 3 ans post-primaire et susceptible de faire certains travaux de bureau et guider le reste des Agents dans le recentrage des installations sanitaires dans les habitations rurales. Quant au personnel sous-statut, un Assistant médical assure la supervision de ce service sous la direction technique et administrative du médecin Directeur de la Région Sanitaire.

Le service manque de mobilier et le quota normal de 20 litres d'essence pour la moto de déplacement devrait être porté à 40 pour le rendement.

Les activités se sont étalées sur l'éducation sanitaire et l'assainissement du milieu.

1. EDUCATION SANITAIRES :

La région de Cyangugu a été tout au long de cette année secouée, le cible des épidémies de maladies diarrhéiques. Nous citerons pour exemple, la dysenterie bacillaire dans certains secteurs des Communes Kanzende et Cyimbogo, l'épidémie simulant une infection combinée de choléra et de dysenterie (bacillaire et amibien) dans presque tous les secteurs de la Commune Bugarama où on a enregistré environ une vingtaine de décès dans l'intervalle des mois de juin-août. Pendant les 2 premières semaines du mois de Novembre, trois cellules du secteur Cyimbogo de la Commune Kanzende ont été frappées par une épidémie simulant le choléra (cliniquement). Parmi 51 personnes atteintes, 6 ont trouvé la mort. Il est bon de préciser que des cas sporadiques de dysenterie bacillaire ou même présumptivement de choléra sont signalés dans les secteurs des Communes littorales du lac Kivu. Aussi des réunions de sensibilisation et causeries éducatives ont-elles porté sur "la lutte contre les maladies diarrhéiques" notamment sur l'importance de construction et d'utilisation des latrines, l'hygiène corporelle et alimentaire. D'autres sujets, choisis selon l'avis des bénéficiaires et responsables des cellules ont été aussi abordés tels que : la maladie, le programme élargi des vaccinations, la protection maternelle et infantile, la régulation des naissances, les maladies vénériennes, etc....

Nombre total de séances = 64

Nombre total des participants = 8.281.

Pour ce qui est de la catégorie des participants, on y trouvait des gens de diverses classes sociales dont : les agriculteurs, enseignants, commerçants, écoliers, responsables communaux, membres des Comités de Cellules et malades ambulants.

Bien que les résultats escomptés ne sont pas encore palpables actuellement, les bonnes intentions et le vif intérêt des autorités prouvent les participants en cours des réunions et causeries nous laissant l'espoir d'atteindre l'objectif qui est de faire participer tous Rumbis à la promotion de sa santé.

1.2. Les visites à domicile :

Nosre méthode de promotion et d'évaluation pour une meilleure transmission de l'éducation sanitaire s'est appuyée sur les visites à domicile dans les secteurs proches des Communes : KAMEMBEU CYANGUZI, à savoir MUSIKA, CIBANGA, MURILU, WALI, MUNGU, MUSIKI et WIMBIO. Les mêmes visites ont été effectuées à l'ile Musoko dans les secteurs Mpanza et Dugumza, ainsi que dans les secteurs Hugumza, Dugumza et Mukubwa de la Commune Dugumza.

Nombre total de maisons visitées : 2.562.

Au cours de l'année qui commence, il est projeté une enquête d'évaluation sur l'utilisation des latrines dans certaines cellules prises au hasard parmi celles des secteurs visités durant cette année écoulée.

1.3. La collaboration avec les autres services de Santé et Services sociaux.

Dans le but d'une meilleure diffusion de l'éducation sanitaire dans la population rurale, le service de l'hygiène collabore avec les centres de santé, les dispensaires et centres sociaux en leur donnant des images flanellographiques pour mieux illustrer les causeries. 12 Centres suivants ont reçu des images sur le pâleil fiscal, l'évacuation des ordures ménagères, l'ébullition et la filtration de l'eau de boisson (ceci bien sûr avec la collaboration du Projet CII-DRR/001 ; il s'agit dans la Commune Kusenge des Dispensaires Cyangugu, Musoko, Cibangwa et l'infirmier de la prison de Cyangugu, du Centre social de Développement de Cyangugu, du Centre Préfectoral de Développement et de Formation Permanente de Cyangugu (CPFP) et du Centre Social Communal de Développement de Kusenge. Dans la Commune de Gishemba, il s'agit des : Centres de Santé de Musimbi et Centre Nutritionnel de Musimbi. Dans la Commune Dugumza, il s'agit du Dispensaire de Dugumza. Dans la Commune Mukubwa, il s'agit du C.C.D.F.P. de Mukubwa. Dans la Commune Gafuriso, il s'agit du Dispensaire de Musimbizi et enfin dans KAGAN, il s'agit de l'entité Médico-Social de la Croix-Rouge.

- La Commission Préfectorale d'Hygiène a été restructurée et fonctionne normalement. Pendant l'année 1983, elle a procédé à 2 inspections sanitaires dans les établissements alimentaires (restaurants et marchés) du Centre commercial de Kusenge. Dans l'avenir, le Préfet souhaiterait que nos activités puissent se poursuivre dans les autres communes.

- Les Commissions communales d'hygiène :

Trois Communes seulement n'ont fait parvenir la liste des membres qui composent leurs commissions d'hygiène. Il s'agit de Dugumza (14 membres), Kusengwa (11 membres) et Kizimba (13 membres) parmi lesquels figurent le Bourgmestre (Président de la Commission), le Responsable de la

formation médicale locale (rapporteur), l'Agronome de Commune, le Responsable du Culte (religion), le Brigadier C.P.A., le fontainier, Un Gouilleur.

J'attends prochainement leur composition dans les autres Communes qui restent. Ces Commissions commenceront à bien fonctionner dès que le Ministère de la Santé aura défini leurs attributions. Cependant de ma part, je leur ai demandé de commencer leurs activités surtout en ce qui concerne l'autorisation d'ouverture ou de fermeture d'un établissement tel que restaurant, bar, cabaret et marché, débattre les problèmes ayant trait à l'hygiène et la santé en général dans leurs Communes respectives et essayer de leur trouver des solutions.

2. L'INSPECTION SANITAIRE :

Pendant l'année 1933, nos inspections se sont surtout penchées à l'amélioration des conditions hygiéniques dans les petits établissements alimentaires en occurrence les restaurants et cabarets par des visites répétées dans les secteurs suspects d'épidémie. Ceci parce que ces petits établissements sont réputés être un des grands canaux de propagation d'épidémie de maladies diarrhéiques (diarrhées et choléra) suite à la déficience de leurs conditions sanitaires (absence de latrine et pullulation de mouches, malpropreté corporelle et vestimentaire et négligence des visites nécâdes pour les manipulations des vivres et j'en passe).

Même dans l'amélioration de l'état hygiénique dans les établissements publics laisse à désirer. Pour ce faire, l'autorité communale aidée par la Commission communale d'hygiène donnait, avant tout ouverture de restaurant ou cabaret, délivrer un permis d'exploitation. Ceci éviterait des inspections incontrôlées de tels établissements et permettrait à l'inspecteur sanitaire d'établir un fichier permanent et un suivi facile. Cependant, le durcis de l'inspection se heurte à l'inéficacité du personnel. Il semit souhaitable d'affecter un inspecteur d'hygiène dans chaque Région. Le problème le plus souvent rencontré est la régularité de la carte de santé ou certificat sanitaire. Nous espérons que le Ministère de la Santé ne tardera pas la mise à jour de cartes de santé uniformes dans tout le pays.

2.1. Nombre total d'établissements récemment recensés = 154 dont

- 50 bars
- 56 restaurants,
- 4 boulangeries,
- 2 magasins d'alimentation.
- 15 marchés
- 5 usines
- 5 garages
- 1 boucherie
- 1 hôtel
- 3 logements
- 12 lieux publics.

2.3. La désinsectisation :

La désinsectisation a été effectuée dans les établissements publics tels que : la prison de Gyangugu, Corp militaire (Kamumbo et Kinini), Ecoles, Hôpital de Dukurgo, ainsi que dans les maisons officielles et rurales des Communes Kavanga, Cymbogo et Gisum. Cette désinsectisation a été pratiquée dans la lutte contre les arthropodes, suivants : Pucos, punaises, cancrelats, moustiques, tiques, abeilles dans les habitations, ruches et destruction des gîtes de moustiques où nous l'avons associé au débroussaillage. Cette désinsectisation a été aussi effectuée dans les maisons rurales et latrines de la Commune Bugaram, suspecte de Juin - Août d'épidémie de choléra.

Type d'insecticides employés	Quantité employée en litres
Bacloin	306,450 litres de solution稀釋
Cimaline	220 " " " "
Sundithion	25,250 " " " "
D.D.T.	5 kg
"	"
"	"
"	"

Il ne s'agit pas d'abattoir de rappeler que des 25 petits fûts de Bacloin reçus du dernier approvisionnement, 7 seulement sont arrivés indemnes à destination d'autres n'étant vidés au cours de route suite à l'usure des fûts (roulis). Je dois aussi signaler 2 fûts et demi de Sundithion périmé.

2.4. La destruction des gîtes de moustiques :

Celle-ci a été faite dans la Commune Cymbogo, précisément dans le Secteur Mwuru. Dans cette lutte, nous avons utilisé des méthodes d'abord d'assainissement du milieu par le débroussaillage et l'éducation sanitaires auxquelles nous avons associé l'emploi d'insecticides pour les gîtes se trouvant à l'intérieur des habitations. Ces travaux ont donné des résultats très satisfaisants.

Nombre total de gîtes de moustiques détruits = 22

2.5. Le débroussaillage :

Celui-ci s'est effectué toujours sur le littoral du lac Kivu pour lutter contre les mollusques, vecteurs des agents de la Bilharziose et dans les places publiques inoccupées.

3. Autres maladies :

La recherche des plantes infectées a été faite sur l'ile de Manbo et le long des rives du Kivu entourant le quartier urbain de Gyangugu. Heureusement, des mollusques prés, les résultats ont été négatifs. Cependant nous souhaitons une intervention effective dans la lutte contre la bilharziose dans la plaine de Bugaram où cette maladie risque de prendre un caractère endémique.

SUGGESTIONS ET CONCLUSION

Le service de l'hygiène souffre de l'insuffisance du personnel et d'équipement tant en mobilier qu'en matériel de bureau. Malgré l'intervention de l'Ministère de la Santé Publique, l'hygiène de la prison de Cyangugu reste défectueuse suite à l'absence des fosses septiques et puisque perdues entraînent une accumulation des matières usées et dégagent de mauvaises odeurs dans ses alentours. Ici comme ailleurs, la prison de Cyangugu manque d'espace vital.

Elle est trop peuplée, car sa capacité normale d'hébergement de 280 personnes est plus que triplée. Il faudrait que le Gouvernement hâte l'extension de cette prison ou la construction d'une autre dans une des S/Prefecture, car le nombre des détenus augmente encore dès que la Cour d'Appel en voie d'achèvement ouvrira ses portes.

Les difficultés rencontrées dans nos activités de sensibilisation à la protection et promotion de la Santé résultent surtout de la mauvaise intégration et la dispersion des efforts. En effet, en dehors des services de Santé, d'autres services, à citer par exemple les C.C.B.P.P., les Centres sociaux ont dans leurs activités, l'éducation sanitaire. Cependant aucun semble travailler indépendamment alors que, visant un même objectif, cette activité devrait être programmée de commun accord.

Le soutien devrait être renforcé et matérialisé par des exemples modèles de persuasion. Ainsi, les lieux publics et administratifs bureaux, marchés, hôpitaux, etc..., qui normalement devraient servir d'exemple ou modèles d'application dans l'effort de recherche à l'amélioration des conditions hygiéniques par une éducation permanente, cesseraien d'en être le frein.

Lors de la dernière réunion de travail des Chefs de Poste d'Hygiène et Inspecteurs Sanitaires tenue à Kigali du 14 au 18 Novembre 1963, des bonnes recommandations ont été prises, nous espérons que notre Ministère ne tardera pas leur mise en exécution.

INSPECTION DU TRAVAIL :

L'activité de l'année 1963 a connu certaines perturbations surtout dans la Préfecture de Cyanégu du fait du départ en stage de l'Inspecteur du Travail, des mutations intervenues entretemps et du retard dû aux moyens déficients qui ont fait que le remplacement a subi un retard considérable, accumulant ainsi un travail de Bureau intense qui n'a pas permis beaucoup de visites d'inspection surtout en fin d'année.

REPARTITION DES TRAVAILLEURS EN MAIN-D'OEUVRE NATIONALE, ÉTRANGÈRE ET PAR SEXE :

Branche d'activité	Main-d'œuvre Nationalité			Main-d'œuvre étrangère			Total
	H	P	G	H	P	G	
1. Agriculture Sylviculture Élevage, Pêche, Pau	263	62	-	3	-	-	328
2. Industrie Extractive	-	-	-	-	-	-	-
3. Industrie Manufacturière	18	-	-	-	-	-	18
4. Électricité, Gaz, Eau	-	-	-	-	-	-	-
5. Bâtiments et Travaux Publics	444	3	-	-	82	-	529
6. Commerce (gros - détail) Restaurants - Hôtels	14	-	-	-	-	-	14
7. Transports Télégraphe Communications	-	-	-	-	-	-	-
8. Banques Assurances Affaires immobilières	-	-	-	-	-	-	-
19. Services fournis à la collecti- vité	18	2	-	-	3	-	23
10. Activités mal désignées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	757	67	-	88	-	-	912

REVIEW DES TEXTES LEGAUX

- I. Tous les employeurs visités sont inscrits à la Caisse Sociale du Rwanda et leurs travailleurs permanents sont affiliés. Seuls les saisonniers et occasionnels ne sont pas affiliés à la Caisse Sociale du Rwanda. ASTALBI est la seule entreprise qui essaie d'affilier tous travailleurs dès leur embauche.
- II. Le port de la Carte de travail est généralisé, sauf pour certains cas d'ASTALBI international Bruxelles. Ceci est valable seulement pour les entreprises visitées.

Passe de travail:

Les travailleurs étrangers n'ont généralement pas de passe de travail. Les Rwandais qui travaillent chez ASTALBI n'ont pas de passe de travail, mais le mécanisme de demande est déjà déclenché.

Offres et Demandes d'Emploi:

- 5 offres d'emploi ont été enregistrées.
- Les demandes s'élèvent à 318 inscrits suivant la nouvelle méthode et 80 suivant l'ancienne.
- Placements : Selon les documents disponibles, 156 personnes ont été placées.

Travailleurs Licenciés :

Seuls 4 cas ont été communiqués, mais par d'autres voies il a été signalé récemment un licenciement massif du Personnel à ASTALBI.

Travailleurs Réengagés :

Le réengagement d'un travailleur déjà licencié s'avère très rare voire même impossible, aucun cas de ce genre ne nous a été communiqué.

Demandes du Travail :

Ces (11) cas de différends individuel ont été signalés différends portant essentiellement sur le salaire et ses accessoires. Tous ces cas ont pu être réglés à l'unanimité au niveau de l'Inspection du Travail.

Contrats de Travail visés :

4 contrats de travail nous ont été soumis pour visa.

Salaires : Jusqu'à présent les entreprises visitées essaient généralement d'appliquer le minimum obligatoire.

Durée du Travail :

La durée du travail est normale, mais il arrive que l'on fasse faire des heures supplémentaires qui sont rémunérées à des taux de loin supérieurs à ceux réglementaires (150 à 200 %). Toutefois, il y a lieu de remarquer que ces heures ne sont pas autorisées par l'Inspection du Travail, situation à redresser à l'avenir.

INCIDENCE ET SECURITE :

Les lieux et locaux de travail sont bien aménagés et les cas d'accident déclarés se limitent à 1. Il est souvent souligné que les soins médicaux sont supportés par l'employeur. Pour les entreprises visitées, la tenue de travail, les casques et masques sont utilisés. Les machines sont également protégées et certaines défaillances seront prochainement corrigées.

SECURITE SOCIALE :

L'application du décret-loi du 22 Août 1974 est bien observée par les entreprises mais, soit par erreur soit par négligence ou néanmoins qu'une catégorie de travailleurs communément appelés "journaliers" et à tort, n'est pas affiliée. Toutefois, la déclaration à la Caisse Sociale du Rwanda semble s'effectuer périodiquement pour certains, mais d'autres croient ne pouvoir établir les déclarations du moment qu'ils ne sont pas à même de verser directement. Cette conception erronée est à corriger à l'avenir.

INFRACTIONS RELATIVES :

L'infraction majeure que l'on a l'habitude de rencontrer est celle de non affiliation des travailleurs sous prétexte qu'ils sont des journaliers- Confusion avec le terme "TRAVAILLEUR" - Ainsi que l'irrégularité dans le versement. Des explications sont fournies aux employeurs sur le risque qu'ils courrent.

Les autres infractions pas vite corrigibles sont, par exemple, la catégorisation professionnelle et le versement du salaire correspondant, situation qu'en rencontre souvent chez les commerçants avec leurs travailleurs et vendeurs qui ne reçoivent pas de salaire correspondant à leur catégorie professionnelle. L'action éducative est à poursuivre dans ce domaine pour amener certains employeurs à se conformer aux normes légales et réglementaires pour le bien-être du travailleur et de sa famille.

CONCLUSION ET SUGGESTION :

Le problème traditionnellement connu étant essentiellement de l'Inspection du Travail, devrait trouver une solution sans laquelle l'Inspecteur serait limité au travail de bureau.

SERVICES JUDICIAIRES :

Parquet :

Lutte contre la criminalité.

Dans la lutte contre la criminalité. Vols qualifiés vols à main armée et assassinats assez fréquents en Préfecture de Gyangugu, la Gendarmerie est venue épauler le Parquet. Cependant le problème de manque de Bureau n'a pas permis à ce service d'être opérationnel.

Entre le Parquet de Gyangugu et celui de Bulavu, la collaboration à la répression du vol et du banditisme est satisfaisante. Elle a notamment permis de mettre la main sur des voleurs de vaches en Communes Kusenzo - Gisuma et Cyimbogo grâce à l'arrestation d'un certain Muruta qui a révélé

le reste de la bande demeurée longtemps inmaîtrisables.

Le personnel s'est attelé avec dévouement et dynamisme, aux nombreux affaires qui se sont accrues de 237 dossiers. Le nombre de magistrats instructeurs devraient donc être renforcé d'au moins 5 personnes pour venir à bout du litige de 805 affaires.

La collaboration avec les autres services judiciaires, administratifs et techniques a été satisfaisante, à part une mésentente momentanée entre le Parquet et le Tribunal de 1^{re} Instance, laquelle a été vite dissipée par l'intervention du Préfet de Préfecture.

DIFFICULTÉS rencontrées :

- Manque de locaux pouvant abriter convenablement ses services.
- Insuffisance de bureaux meubles, car la Station judiciaire a déménagé avec le mobilier qu'il avait mis à la disposition du Parquet.
- La Gendarmerie venue épauler le Parquet n'a pas pu commencer le service à défaut de bureaux suffisants et de mobilier.
- Le véhicule au service du Parquet, du Tribunal de 1^{re} Instance et de la Prison depuis 1961 ne suffit pas et est à remplacer.
- Le Parquet de Riom qui vient de commencer le service a besoin d'amigo et de Prison. Par ailleurs, le Chef du Parquet n'a pas de maison d'habitation.

ACTIVITE DES TRIBUNAUX :

Juridiction	Affaires en litiges inscrites au 1/1/1983	Affaires inscrites pendant l'année 1983	Affaires jugées pendant l'année 1983	Affaires restantes au 31/12/1983.
Tribinstance Cyangugu.	1.086	795	653	1.226
Tribinstance RUSERO	100	109	196	13
Canton MUSURU	147	176	190	133
Canton Shangi	9	267	272	4
Canton MUREZI	151	102	106	147
Canton Nyakabuye	26	128	146	8
Canton Nyamashaka	11	180	187	4
Canton Kirembo	12	153	141	4
Canton GATARI	23	111	122	12
Canton Nyakarazo	149	243	271	121
TOTAL	1.714	2.244	2.204	1.674

TABLEAU STATISTIQUE DES RECOURS JUDICIAIRES :

Juridictions	Inscriptions	Prise	Droit proportionnel	Amendes	Perçues
Tribinstance Cyangugu.	795	145.332	75.047	340.500	2.202.900
Tribinstance RUSERO	109	66.770	4.631	-	-
Canton MUSURU	109	62.509	11.938	-	12.000
Canton SHANGI	267	76.625	20.552	-	48.926
Canton MUREZI	102	20.200	4.232	-	3.840
Canton Nyakabuye	128	67.680	6.071	-	19.715
Canton Nyakarazo	243	52.950	14.566	-	9.614
Canton Nyamashaka	180	18.908	4.485	-	2.663
Canton Kirembo	153	37.196	8.597	-	-
Canton GATARI	111	22.995	4.156	-	2.200
TOTAL	1.714	591.377	153.063	340.500	2.301.940

I/ Littige au début de l'année 1923

III/ DESCRIPTIONS OF COURTS IN LAGOS 1983

Tribunal	Affaires civiles	Affaires pénales		
1) Tribinstance CYANGUZI	257	438		
2) Tribinstance CYALIMUNY(Cyankuba)	109	0		
3) Tribucanton Gatare	111	0		
4) Tribucanton Kizimbo	133	0		
5) Tribucanton Mururu	175	1		
6) Tribucanton Mwezi	102	0		
7) Tribucanton Nyakabuye	123	0		
8) Tribucanton Nyakarenzo	249	0		
9) Tribucanton Nyanashake	100	0		
10) Tribucanton SHANGI	267	0		
	11	11		

III/ Même au 31/12/1963 :

		Affaires civiles	Affaires pénales
1) Tribunaux Commerciaux		612	616
2) Tribunaux Commerciaux(Cyam)		13	0
3) Tribunaux Génériques		12	0
4) Tribunaux Kizimbo		4	0
5) Tribunaux Musanze		80	53
6) Tribunaux Rutana		33	114
7) Tribunaux Ryabihanga		8	0
8) Tribunaux Ryamwaza		41	80
9) Tribunaux Ryansafaho		2	2
10) Tribunaux Shangi		4	0

IV/ Jugements rendus en 1963 :

		Affaires civiles	Affaires pénales
1) Tribunaux Cyangugu		267	380
2) Tribunaux Cyangugu(Cyam)		155	0
3) Tribunaux Génériques		109	0
4) Tribunaux Kizimbo		132	0
5) Tribunaux Musanze		181	0
6) Tribunaux Rutana		84	0
7) Tribunaux Ryabihanga		143	0
8) Tribunaux Ryamwaza		242	0
9) Tribunaux Ryansafaho		173	0
10) Tribunaux Shangi		260	0

Ce décalage entre les entrées et les sorties n'est imputable qu'au personnel quantitativement insuffisant. L'effectif de magistrats par Tribunal dans notre ressort judiciaire à la fin 1963 se présente comme suit :

- 1) Tribunaux Cyangugu : 7 dont un Inspecteur des Tribunaux du ressort de la Cour d'Appel Ryabinzinda.
- 2) Tribunaux Cyangugu(Cyam) : 3
- 3) Tribunaux Génériques : 4
- 4) Tribunaux Kizimbo : 3
- 5) Tribunaux Musanze : 4
- 6) Tribunaux Rutana : 3
- 7) Tribunaux Ryabihanga : 4
- 8) Tribunaux Ryamwaza : 6 (avec itinérance à Dogombe)
- 9) Tribunaux Ryansafaho : 5
- 10) Tribunaux Shangi : 4 (avec itinérance à Gicumbi).

L'insuffisance se fait également sentir pour le reste du personnel greffiers, doctylo, plantons, pour le matériel et l'équipement de bureau.

BESOIN EN PERSONNEL :

	Magistrats: Greffiers-Dactylographes:Plantons+ Veilleurs			
1. Tribunaute Cyangugu	2	2	1	1
2. Tribunaute Cyangugu(Cyvulu)	2	2	5	2
3. Tribunaute Catore	2	2	3	1
4. Tribunaute Kizimbo	2	2	4	1
5. Tribunaute Maranu	2	2	4	1
6. Tribunaute Musi	2	2	5	2
7. Tribunaute Nyambose	2	2	4	2
8. Tribunaute Nyakuronzo	2	2	3	1
9. Tribunaute Nyamashiche	1	2	3	-
10. Tribunaute Shengi	4	2	5	2

SUGGESTION :

- Noter les tribunaux d'un personnel suffisant quantitativement et qualitativement, de matériel et d'équipement de bureau ainsi que d'un bâtiment suffisant.
- Mettre un véhicule à la disposition du Tribunal. Jusqu'ici, la plus part des débiteurs envers le trésor ou envers les tiers ne peuvent pas être touchés, faute des moyens de déplacements des huissiers affectés au Tribunal de Première Instance.

Malgré les orientations qu'ils reçoivent à l'occasion des réunions organisées par le Préfet, les Bourgmestres et les Conseillers communaux investis de la qualité d'huissier ne s'acquittent pas convenablement de cette tâche. Certains Conseillers communaux vont jusqu'à contredire à dommains, les jugements et ne font pas renoncer intérieurement une partie dans ses droits et engagent ainsi la responsabilité de la Commune. Le rôle d'huissier n'est pas à la portée des Conseillers Communaux avec leur niveau de formation et peu encore accessible aux Bourgmestres vu leur lourde tâche. Il faudrait toujours un huissier expérimenté pour les y aider et pour ce, il faut un moyen de déplacement.

PRISON :

Personnel : La prison de Cyangugu dispose de vingt-sept agents :

1 directeur,

1 directeur adjoint,

1 Secrétaire,

1 planteur

4 assistantes sociales,

2 infirmières et

17 surveillants de prison dont MABAREME Marie Thérèse engagée depuis le 16 Novembre 1963 et qui ne rejoint pas encore le service.

Le traitement journalier des surveillants reste insuffisant alors que la plupart sont titulaires de familles nombreuses. Le corps surveillant reste soumis aux travaux sans repos, gardes nocturnes et diurnes, surveillance des prisonniers employés dans les travaux extra-murs de la prison et personne d'autre aux n'a jamais bénéficié d'aucune prime d'encouragement. Pire encore, ils ne reçoivent pas d'indemnité de restauration lors des missions de transfert des détenus pour d'autres prisons.

Le fonctionnement des agents de direction de la prison a été promise lors des réunions des directeurs de prison, mais jusqu'à présent rien n'a été fait malgré les risques professionnels auxquels les agents de direction se trouvent confrontés chaque jour.

Etat des bâtiments, population et sécurité de l'établissement.

La prison de Cyangugu est installée tout près de la frontière du Rwanda avec le Sierre, elle devrait être très solide et équipée. Cependant, elle fut occupée inachevée en 1974 et reste dans cet état jusqu'à nos jours. Elle comprend cinq dortoirs: 4 pour les hommes, un seul pour les femmes. Neuf cachots, une cuisine, un petit magasin des vivres, quelques bureaux, une infirmerie et un corps de garde. Cet immeuble est très étroit par rapport à la population qu'il héberge (663 détenus au 31 décembre 1983 alors que la capacité de la prison est d'environ 300 détenus); maison pour laquelle des certaines de détenus passent la nuit à ciel ouvert, obligés d'être sous la pluie surtout pendant les saisons des pluies comme c'est le cas pour le moment. D'autres s'entassent dans les dortoirs où ils sont exposés aux chaleurs intenses n'ayant pas assez d'air pour respirer avec cela que cela suppose de mauvaise santé et de manque d'hygiène. En conséquence, des maladies telles que la malaria, crise cardiaque, virus intestinaires, tuberculose, foie, asthme etc... se multiplient. Au cours de ce mois de décembre 1983, nous avons eu une épidémie en prison, deux détenus ont perdu leurs vies et plus de 15 ont été hospitalisés à Butunge à 20km de la prison.

A cause de la surpopulation, les portes des dortoirs ne sont pas fermées pendant la nuit alors que ce sont les seuls endroits où sont enfermés les détenus dangereux puisque les cachots sont insuffisants face au banditisme accru que connaît la Préfecture de Cyangugu. Pour cela, la situation est alarmante puisque certaines évasions à l'intérieur de la prison sont possibles si la surveillance n'est pas renforcée. Pour le moment, il est difficile de contrôler l'extérieur du bâtiment puisque la salle polyvalente dont les travaux de construction sont presque achevés n'est pas raccordée en électricité. La seule chance c'est que les entrées principales restent solidement fermées et que le bâtiment qui abrite la prison est très haute et son escalade n'est pas facilement possible sauf pour les bandits de renom.

*** / ***

La situation des prévenus toujours en nombre croissant n'est un problème épique à la prison de Gyangugu. Malgré les efforts fournis par le parquet dans l'instruction de leurs dossiers, ce problème ne trouve pas de solutions adéquates puisque les crimes se multiplient davantage. Voici la situation des détenus au cours de cette année :

Mois..... : Prévenus : Gardes : Total

Janvier	:	325	:	377	:	702
Février	:	326	:	345	:	671
Mars	:	324	:	337	:	661
Avril	:	315	:	363	:	678
Mai	:	339	:	326	:	667
Juin	:	330	:	353	:	683
Juillet	:	340	:	358	:	699
Août	:	329	:	317	:	646
Septembre	:	313	:	345	:	658
Octobre	:	357	:	355	:	692
Novembre	:	345	:	355	:	700
Décembre	:	320	:	345	:	665

Le nombre toujours croissant des prévenus est aussi favorisé par le manque d'angle à la Station judiciaire capable d'accueillir les fugitifs afin qu'ils soient transférés à la prison centrale ou libérés après la décision des autorités de ces différentes juridictions.

Garde et surveillance des équipes employées à l'extérieur.

Beaucoup d'activités sont réalisées dans cet établissement pénitentiaire, mais le nombre insuffisant de surveillants les limite. Le plus grand nombre de surveillants en place est employé dans les gardes nocturnes et diurnes de la prison, dans l'escorte des détenus devant comparaître au Parquet pour interrogatoires ou au Tribunal pour jugement. Les équipes employées aux travaux extérieurs ne reçoivent que le moins.

- Équipe de la cuisine
- Équipe de la propreté et de l'hygiène
- Équipe de l'entretien café
- Équipe d'entretien quinqua
- Équipe d'entretien humanitaire et maracuja
- Équipe d'entretien des jardins potagers
- Équipe d'élevage
- Équipe de construction et autres que l'on peut s'imaginer à la disponibilité de la surveillance.

Chacune de ces équipes des détenus nécessite au moins trois surveillants à côté d'autres surveillants de garde et d'escortes. Ceci altère la sécurité de notre prison. Par ailleurs, la garde de cet établissement reste inefficace, ceci est manifeste pendant la nuit où une équipe de trois surveillants seulement assure la garde nocturne de la prison. Leur équipement reste encore insuffisant face aux risques professionnelles auxquels ils se trou-

vent confrontés chaque jour. Il faudrait subvenir aux besoins de ce personnel surveillant pour qu'ils soient aux aussi rentables au maximum car, dit-on "Vente affamé n'a point d'oreilles". Faute de costumes pénitentiaires, des détenus sortent en tenue civile aux travaux de l'extérieur de la prison et ceci peut favoriser des évasions.

REALISATIONS ACCOMPLIES AU COURS DE CETTE ANNEE 1983 :

Bien que l'insuffisance du corps surveillant affecte nos rendements, nous pouvons nous féliciter des réalisations atteintes telles qu'escomptée au cours de l'exercice 1983.

1. CULTURES INDUSTRIELLES :

Le café dont le problème de paillis se pose encore a produit 132.480 Frw.

Le bananeraie a donné un rendement satisfaisant malgré la grêle qui a ravagé le milieu de Cyangugu dans la 2ème moitié de l'année 1983. Sa superficie a été aussi augmentée.

Le quinquina dont l'entretien n'a pas cessé au cours de cette année, sera, en partie récolté vers la fin de la 1ère moitié de cette année 1984.

NB. : Notre champ de maracuja qui fleurissait a connu des intempéries du temps de façon que les fruits se détruisent avant qu'ils ne mûrissent.

CULTURES VIVRIERES :

La culture des plantes vivrières revient du service social. Au cours de cette année, les cultures vivrières ont connu un grand développement grâce à l'organisation et un bon esprit des Assistantes sociales en général et de NYIRAMIGABO Julienne qui s'en occupe en particulier.

D'abord, la superficie culturelle a été augmentée et le fumier a été employé. Le jardinage ayant pour but de produire ce qu'il faut pour les malades et les faibles a connu un rendement suivant : 1.200 kg d'aubergines, 150 kilos de soja, 160 kg de haricots, 50 kg d'arachides. En plus, les tomates, carottes, piments doux, ibilinganya, le maïs et le petit pois sont venus en aide dans l'alimentation complémentaire.

Service pénitentiaire :

A part l'agriculture, les assistantes sociales s'occupent de cours de formation : broderie, couture, calcul, géographie, anatomie, mécanique, histoire, kiswahili, lingala, français et anglais, encadrement moral et culturel.

SERVICE MEDICAL :

Deux infirmières sont affectées à la prison et le Médecin Directeur y passe régulièrement en visite tout comme le responsable de l'hygiène. Les cas graves sont hospitalisés à Bushenge et le ravitaillement du Dispensaire est régulier.

Difficultés :

- Insuffisance de personnel surveillant.
- Ravitaillement très difficile quelquefois.
- Fosses septiques débordées.
- Manque d'équipement de locaux et de bureaux.
- Surpopulation de la prison.
- Manque de protection du personnel de bureau.

Projets de l'année 1984 :

- Finissage des maisons construites y mettre du ciment.
- Construction d'une maison d'habitation du directeur de la prison.
- Extension des cultures vivrières et industrielles en collaboration avec le projet "Café et cultures vivrières".
- Elevage moderne en collaboration avec le projet "D.P.E".
- Creusement des fosses septiques.

SOUHAITS ET SUGGESTIONS.

- La sécurité des agents de Direction face au banditisme croissant que connaît le Rwanda est un problème très difficile. Il faudrait que le Ministère pense à renforcer la garde et la sécurité du directeur et de son adjoint par des moyens qu'il juge utiles.
- Engagement de :
 - * Un dactylographe.
 - * Un Agronome.
- * 2 maisons permanentes pour la prison.
- Moyen de transport à la prison pour les contacts avec d'autres services et pour les travaux de construction et ceux d'entretien des bâtiments.
- Transfèrement des détenus.
- Transport des malades à l'hôpital de Bugesera et autres besoins.
- Extension de la prison et construction de celle des sous-préfectures en commençant par celle de la S/Prefecture Rwerero puisque le Parquet et le Tribunal sont déjà sur place.
- Augmenter le nombre des surveillants.
- Mener la réforme pénitentiaire en vue de l'instauration du système de pécule pour encourager les détenus.
- Régularisation des dossiers administratifs des surveillants.
- Nous donner du ciment pour la construction des maisons du personnel.
- Recouvrir tout le toit de la prison.
- Équipement des surveillants.

SERVICE DU C.C.D.P.P. :

Personnel :

Le Service C.C.D.P.P. a débuté en 1983 avec un seul agent Responsable de service. Pour assurer la bonne marche du service, y affecter un adjoint, un Secrétaire dactylographe, un plasticien et un veilleur de nuit ainsi que 2 responsables C.C.D.P.P. Dans les S/Prefecture Rwerero et Bugesera.

2) Bureau et équipement :

- Le bureau du C.C.D.F.P. est abrité dans l'un des locaux aménagé à l'Aéroport Kinsoko loin du Bureau Préfectoral.
- Besoin, en mobilier : un bureau de travail, une table à dactylographie, 6 chaises modernes de bureau, une étagère, machine à écrire, machine à calculer.
 - Le véhicule de service est vicieux. Il devrait être remplacé par un autre à double essence et lui fournir suffisamment de carburant suffisant aux services du C.S.D. et C.P.D.F.P.

3) Au niveau communal :

La Préfecture ne dispose que le centre d'animation rurale de Rwezi en Commune Karungene ainsi que le C.C.D.F.P. de Nyakabuye. Comme personnel, un agent du C.C.D.F.P. est sur le point d'être affecté en Commune Karungene et Cyimbogo.

Activités dans les Communes :

- Visites de travail dans les Communes
- Participation aux réunions populaires pour sensibiliser la population à l'importance du C.C.D.F.P. dans le développement communal.

Possibilités d'implantation des C.C.D.F.P. dans les Communes :

Les Communes Kisimbo, Dugumza, Gatore et Cyimbogo inaugureront bientôt leur bureau communal respectif et pourraient utiliser l'espace pour abriter provisoirement les activités du C.C.D.F.P. en attendant.

Difficultés rencontrées :

- Manque de busines, moyen de déplacement.
- Manque du personnel suffisant

4) Projets et perspectives d'avenir :

Dans ce chapitre, nous essayerons de retracer brièvement le programme d'activités pour l'exercice prochain. En effet, au cours de l'année 1984, nos activités, outre celles des travaux de bureau, porteront essentiellement sur :

- La poursuite des activités relatives aux visites de travail dans les Communes, afin de contacter les Bourgmestres et discuter avec eux sur le programme et l'organisation du C.C.D.F.P.
- Organiser avec les Bourgmestres des réunions communales pour expliquer aux participants le fonctionnement du C.C.D.F.P.
- Visite de travail dans les Communes où on a commencé le projet C.C.D.F.P. (Nyakabuye, Dugumza, Cyimbogo).
- Evaluation du Centre d'animation rurale de Rwezi en Commune Karungene et du C.C.D.F.P. Nyakabuye, ainsi que dans d'autres Communes où le programme C.C.D.F.P. connaît certains ses activités.
- Organisation des réunions de travail avec le personnel CCIDP là où il existe ainsi l'organisation de formation d'une courte durée à son intention.
- La poursuite de collaboration avec les cadres techniques préfectoraux chargés du développement de la population.
- Encourager et aider techniquelement les Communes qui souhaitent créer les

C.C.D.P.P.

5) CE QUE NOUS FAISONS EN L'ANNEE 1983 :

Dans ce chapitre nous allons condenser les éléments qui ont marqué les points positifs notables, malgré les difficultés rencontrées rencontrées lors de la réalisation de nos programmes d'activités de l'année qui s'achève.

1. Bureau de travail.

Vers la fin du mois de Juillet, nous avons occupé un local de travail accordé par la Préfecture. Cela se comprend parce qu'aujourd'hui on avait pas de bureau. Toutes nos activités de bureau se réalisent au C.C.D.P. Cyangugu qui, lui-même éprouve ses problèmes particuliers. Seulement le mobilier de bureau nous fait jusqu'à présent défaut. De toute les façons nous remercions le Ministère qui nous fourni un petit espace et petit bureau de travail. Nous savons convaincu que petit à petit, tous ces problèmes trouveront des solutions.

2. Personnel C.C.D.P.P.

Trois personnes viennent d'être affectées respectivement dans les Communes Karongga (au Centre d'Animation rurale de Kicizi), au CCNPP de la Commune Nyakabuye et enfin dans la Commune Gishyogo. Celles-là ont été formées à Butare pendant 6 mois. Nous prériterons ainsi les possibilités d'affecter prochainement d'autres agents C.C.D.P.P. dans les Communes Karerbo, Gafuriso, Kizumba, Bugenum et éventuellement Gatore et Gisca.

3. Les activités :

Il convient ici de rappeler brièvement les principales activités réalisées au cours de l'année 1983 :

- Visites de travail dans les Communes en vue de contacter et n'entretenir avec les Bourgmestres sur le programme CCNPP dans leurs Communes.
- Participer aux réunions organisées dans les Communes afin d'expliquer le programme et le fonctionnement du CCNPP.
- Visite de travail et d'évaluation du centre d'animation rurale de Kicizi et du CCNPP, Nyakabuye.
- Participer aux réunions organisées à l'échelle préfectorale et intéressant le service du CPNPP.
- Collaborer avec d'autres cadres techniques préfectoraux chargés du développement.
- Expliquer, lors de la conférence préfectorale du 06.06.1983 le programme CCNPP et étude du rapport du Service CPNPP.
- Aider la Commune Gishyogo à constituer le dossier de demande pour la construction du C.C.D.P.P.

4. Visite de l'honorable le Ministre des Affaires Sociales et du Développement Communautaire en Préfecture de Cyangugu.

Le Ministre des Affaires Sociales et du Développement Communautaire, lors de son programme de tournées dans les Préfectures du Pays, a visité en date du 05/10/1983, la Préfecture de Cyangugu. A l'issue de cette visite, une réunion avec les Chefs des Services préfectoraux, les Bourgmestres et

... / ...

et tous ceux qui sont concernés par le développement communal, a eu l'occasion de laquelle, Monsieur le Ministre a expliqué de long et en large l'organisation et fonctionnement du CCNFP.

Les participants ayant ainsi entendu l'exposé "TUNISIE CCNFP ICYO ALI GIO" ont posé plusieurs questions d'éclaircissement sur la structure CCNFP. Nous pouvons donc affirmer avec mille certitude que la place est la leur, qui est celle de passer de la conception à la réalisation du programme CCNFP. En outre, cette visite constitue pour le service un soutien moral et technique.

CONCLUSION ET SUGGESTIONS :

Pour que le programme et les activités en rapport avec le développement et la formation permanente des masses populaires soient renforcées et aillent bien à l'avant, il faut tenir compte des considérations suivantes :

- Résoudre le problème du manque de personnel CCNFP, en affectant essentiellement et surtout, un dactylographe et un photocopieur.
- Résoudre le problème relatif au mobilier de bureau.
- Affectation du personnel CCNFP dans les Communes Kamembe, Gefunzo, Kirembo, Bugesera et éventuellement dans les Communes Gatare et Gisumva.
- Nommer les responsables CCNFP dans les sous-Préfectures Rvesero et Bugesera.
- Résoudre les problèmes liés au moyen de déplacement.
- Organiser périodiquement des réunions de travail à l'intention des responsables CCNFP ainsi que des visites aux CCNFP exemplaires dans le Pays.
- Que le Ministère ayant les CCNFP dans ses attributions organise souvent des visites de travail et d'évaluation dans les CPIFP et CCNFP pour se rendre compte de la situation générale réelle de ces Centres et voir ainsi dans quelles conditions de travail se trouvent leurs responsables.
- Vu l'importance que les Centres de développement et de formation permanente sont appelés à jouer dans le progrès de la population, et vu que cela est une tâche à ne pas sous-estimer, il faudrait que la structure CCNFP soit appuyée, que la responsabilité des responsables CCNFP soit renforcée, et enfin que l'émission radiodiffusion sur les CCNFP soit renforcée.

CENTRE SOCIAL DE DEVELOPPEMENT (C.S.D.)

I. Personnel :

Le service social de développement compte au niveau de :

- La Préfecture, 2 Assistantes sociales
- La S/Préfecture Rvesero, 1 Monitrice sociale et 1 monitrice technique.
- Des Communes : 29 Monitrices de diverses qualifications de niveau primaire.
- Des institutions : 1 Assistante sociale et 9 Monitrices sociales.

II. Répartition des C.S.D. :

Commune	C.S.D.	Adresse	Date de fondation
KAMEMBE	• Mankia	•	• 1961
	• Muhalia	• Mankia	• 1972
	•	• Mankia	• 1962
GYIMBOGO	Mibiliai	•	• 1962
	Kayengiro	•	• -

GISUMA	: Giheto	:	:	1971
	: Gingisha	:	:	1962
		:	Oyantu	1962
GAFUNZO	: Gengi	:	:	1971
		:	Duhokoro	1962
		:	Gabiro	1962
KAGANO	: Gakoto	:	:	1962
		:	Nyankhingo	1970
		:	Hagno	1970
		:	Bukobeli	1967
		:	Kagurana	1967
		:	Hagno	1967
		:	Duhokoro	1962
		:	Mulonja	1962
		:	Bukobeli	1962
KIRAMBO	: Kizambo	:	:	1962
	: Koneiro	:	:	1965
GATARE	: Duhoro	:	:	1962
	: Mwendo	:	:	1966
	: Mwendo	:	:	1971
GISHOMA	: Gishoma	:	:	1963
	: Duhokoro	:	:	1964
		:	Bukobeli	1969
		:	Nyenji	1964
BUGARABA	: Bumeho	:	:	1962
	: Bumeho	:	:	1964
NYAKABUYE	: Nyakabuye	:	:	1962
	: Nyakabuye	:	:	1962
		:	Mahoro	1962
		:	Duhokoro	1962
KARENGBERA	: Nensi	:	:	1962
		:	Duhokoribaga	1962

II. Répartition des Centres d'Altruïsation :

Commune	Centres d'Altruïsation	Date de fondation
KAMBLES	: Maxima	1974
	: Ruyoyu	1979
	: Duganiza	1969
	: Nyarwe-Migoya	1969
KARENGBERA	: Bahumwanga	1962
	: Gashimbi	1962
KAGANO	: Duhokeli	1971
	: Nyono	1972
	: Nyankhingo	1982
	: Duhokoro	1962
	: Ruhima	1960
	: Buhimbi	1985
GAFUNZO	: Gabiro	1963
	: Hagno	1963
	: Nyawiryo	-
	: Oyantu	-
	: Nyindga	-
	: Buhimbi	-
	: Mulonja	-
	: Duhokoro	-
	: Gabiro	-

	• Nyamizundi	2	-
	• Nyaguzana	2	-
	• Gisimbi	2	-
GISHOMA	• Butembo	2	-
	• Kinsanga	2	1981
	• Gisengoma	2	1980
	• Nyenzi	2	-
	• Lukungutu	2	-
	• Lubero	2	-
BUGABANA	• Gikombechwe	2	-
	Kibongiza	2	-
	Luguzza	2	-
	Mwambiro	2	-
	Nshole	2	-
	Duguzza	2	-
		2	-
NYAKABUYE	• Ruyigore	2	-
	• Nyakabuye	2	-
	• Giterihi	2	-
	• Hobom	2	-
	• Ibyumbahe	2	-
KIRAMBO	•		
CYANGOGO	• L'alphabétisation dans ces trois Communes se fait uniquement		
	au niveau des Centres socio-économiques de développement.		
CATAHO	•		

En Préfecture Cyangugu, des progrès remarquables se font à la création des Centres d'alphabétisation. Actuellement, nous devons louer l'effort fourni par certaines missions protestantes (l'Eglise Libre Méthodiste, l'Eglise de Pentecôte) et l'Eglise adventiste du 7me jour pour des campagnes d'alphabétisation organisées dans leurs succursales culturelles des Communes Cafunzo-Duguzza-Gishoma et Gisuma.

A. Inscriptions dans les C.S.I.

Commune	C.S.I.	Sous-commune	Nombre inscrites	Nombre inscrites	Nombre sortantes	Nombre sortantes
PARIS	1	Montmartre	2	20	114	64
	2	1	2	2	2	20
	3	1	2	2	2	25
	4	1	2	2	2	40
	5	1	2	2	2	13
	6	1	2	2	2	10
	7	1	2	2	2	9
	8	1	2	2	2	12
	9	1	2	2	2	10
	10	1	2	2	2	10
	11	1	2	2	2	12
	12	1	2	2	2	10
	13	1	2	2	2	10
	14	1	2	2	2	10
	15	1	2	2	2	10
	16	1	2	2	2	10
	17	1	2	2	2	10
	18	1	2	2	2	10
	19	1	2	2	2	10
	20	1	2	2	2	10
	21	1	2	2	2	10
	22	1	2	2	2	10
	23	1	2	2	2	10
	24	1	2	2	2	10
	25	1	2	2	2	10
	26	1	2	2	2	10
	27	1	2	2	2	10
	28	1	2	2	2	10
	29	1	2	2	2	10
	30	1	2	2	2	10
	31	1	2	2	2	10
	32	1	2	2	2	10
	33	1	2	2	2	10
	34	1	2	2	2	10
	35	1	2	2	2	10
	36	1	2	2	2	10
	37	1	2	2	2	10
	38	1	2	2	2	10
	39	1	2	2	2	10
	40	1	2	2	2	10
	41	1	2	2	2	10
	42	1	2	2	2	10
	43	1	2	2	2	10
	44	1	2	2	2	10
	45	1	2	2	2	10
	46	1	2	2	2	10
	47	1	2	2	2	10
	48	1	2	2	2	10
	49	1	2	2	2	10
	50	1	2	2	2	10
	51	1	2	2	2	10
	52	1	2	2	2	10
	53	1	2	2	2	10
	54	1	2	2	2	10
	55	1	2	2	2	10
	56	1	2	2	2	10
	57	1	2	2	2	10
	58	1	2	2	2	10
	59	1	2	2	2	10
	60	1	2	2	2	10
	61	1	2	2	2	10
	62	1	2	2	2	10
	63	1	2	2	2	10
	64	1	2	2	2	10
	65	1	2	2	2	10
	66	1	2	2	2	10
	67	1	2	2	2	10
	68	1	2	2	2	10
	69	1	2	2	2	10
	70	1	2	2	2	10
	71	1	2	2	2	10
	72	1	2	2	2	10
	73	1	2	2	2	10
	74	1	2	2	2	10
	75	1	2	2	2	10
	76	1	2	2	2	10
	77	1	2	2	2	10
	78	1	2	2	2	10
	79	1	2	2	2	10
	80	1	2	2	2	10
	81	1	2	2	2	10
	82	1	2	2	2	10
	83	1	2	2	2	10
	84	1	2	2	2	10
	85	1	2	2	2	10
	86	1	2	2	2	10
	87	1	2	2	2	10
	88	1	2	2	2	10
	89	1	2	2	2	10
	90	1	2	2	2	10
	91	1	2	2	2	10
	92	1	2	2	2	10
	93	1	2	2	2	10
	94	1	2	2	2	10
	95	1	2	2	2	10
	96	1	2	2	2	10
	97	1	2	2	2	10
	98	1	2	2	2	10
	99	1	2	2	2	10
	100	1	2	2	2	10
	101	1	2	2	2	10
	102	1	2	2	2	10
	103	1	2	2	2	10
	104	1	2	2	2	10
	105	1	2	2	2	10
	106	1	2	2	2	10
	107	1	2	2	2	10
	108	1	2	2	2	10
	109	1	2	2	2	10
	110	1	2	2	2	10
	111	1	2	2	2	10
	112	1	2	2	2	10
	113	1	2	2	2	10
	114	1	2	2	2	10
	115	1	2	2	2	10
	116	1	2	2	2	10
	117	1	2	2	2	10
	118	1	2	2	2	10
	119	1	2	2	2	10
	120	1	2	2	2	10
	121	1	2	2	2	10
	122	1	2	2	2	10
	123	1	2	2	2	10
	124	1	2	2	2	10
	125	1	2	2	2	10
	126	1	2	2	2	10
	127	1	2	2	2	10
	128	1	2	2	2	10
	129	1	2	2	2	10
	130	1	2	2	2	10
	131	1	2	2	2	10
	132	1	2	2	2	10
	133	1	2	2	2	10
	134	1	2	2	2	10
	135	1	2	2	2	10
	136	1	2	2	2	10
	137	1	2	2	2	10
	138	1	2	2	2	10
	139	1	2	2	2	10
	140	1	2	2	2	10
	141	1	2	2	2	10
	142	1	2	2	2	10
	143	1	2	2	2	10
	144	1	2	2	2	10
	145	1	2	2	2	10
	146	1	2	2	2	10
	147	1	2	2	2	10
	148	1	2	2	2	10
	149	1	2	2	2	10
	150	1	2	2	2	10
	151	1	2	2	2	10
	152	1	2	2	2	10
	153	1	2	2	2	10
	154	1	2	2	2	10
	155	1	2	2	2	10
	156	1	2	2	2	10
	157	1	2	2	2	10
	158	1	2	2	2	10
	159	1	2	2	2	10
	160	1	2	2	2	10
	161	1	2	2	2	10
	162	1	2	2	2	10
	163	1	2	2	2	10
	164	1	2	2	2	10
	165	1	2	2	2	10
	166	1	2	2	2	10
	167	1	2	2	2	10
	168	1	2	2	2	10
	169	1	2	2	2	10
	170	1	2	2	2	10
	171	1	2	2	2	10
	172	1	2	2	2	10
	173	1	2	2	2	10
	174	1	2	2	2	10
	175	1	2	2	2	10
	176	1	2	2	2	10
	177	1	2	2	2	10
	178	1	2	2	2	10
	179	1	2	2	2	10
	180	1	2	2	2	10
	181	1	2	2	2	10
	182	1	2	2	2	10
	183	1	2	2	2	10
	184	1	2	2	2	10
	185	1	2	2	2	10
	186	1	2	2	2	10
	187	1	2	2	2	10
	188	1	2	2	2	10
	189	1	2	2	2	10
	190	1	2	2	2	10
	191	1	2	2	2	10
	192	1	2	2	2	10
	193	1	2	2	2	10
	194	1	2	2	2	10
	195	1	2	2	2	10
	196	1	2	2	2	10
	197	1	2	2	2	10
	198	1	2	2	2	10
	199	1	2	2	2	10
	200	1	2	2	2	10
TOTAL	1		1	1	1	1
CAPTURE	1	Chauvel	1	—	12	12
TOTAL	1	1	1	1	12	12
	2	1	1	1	12	12
	3	1	1	1	12	12
	4	1	1	1	12	12
	5	1	1	1	12	12
	6	1	1	1	12</	

Le rôle des certificats sur les C.G.D. et les C.G.P. d'alphabétisation.

Au cours de deux derniers trimestres de l'année 1937, et grâce à l'assassinat de la Jeunesse Internationale de l'Allemagne, dans les Comunes Kamtsche-Gyatto-Chiru-Kyabkou et Kusangou, où au lieu des cérémonies de renvoi des combattants 150 familles des C.S.D. venant de tout le pays, pendant que les forces Kano-Kanaba et Karengou étaient les officiels aux 29 familles (échec) qui étaient arrivés dans les Comtés d'Ungashikou.

Karenem. Il n'empêche que les évaluations sont assez approximatives et que les résultats sont assez accroissus après une épreuve de test et d'examen suivi à trois mois qui seraient de préférence à 15 mois et plus dans les C.E.I. et C.A.

26.800 régimes de bananes dont les droits de sortie équivalent à 53.600 Frw.

Bureau des Douanes Rusizi II.

Huile de palme	: 20.449 Kg
Poissons séchés	: 360 Kg
Chèvres	: 1 tête
Bois sciés	: 269 planches valeur des D.E. 5.040 Frw
Légumes	: 20 sacs valeur des D.E. 200 Frw
Arachides	: 391 sacs soient 39.100 Kg D.E. exempt.
Bouteilles vides	: 123 caisses valeur des D.E. 8.130 Frw.
Peaux	: 5 peaux.

Bureau des Douanes Rusizi I :

Rusizi I (D.M.C.)	:	Ciment : 300 sacs soient 15.000 Kg
	:	Huile de palme : 60 fûts soient 12.000 Kg
	:	valeur D.E. = 90.000 Frw
	:	Planches : 410 soient 14 tonnes
	:	Bombons : 65 C/s soient 650 Kg
	:	Arachides : 54 sacs soient 5.400 Kg
126 bis	:	Ovins : 318 dont les droits de sortie = 31.800 Frw
	:	Bovins : 9 " " 4.500 Frw
	:	Porcins 13 " " 3.250 Frw
	:	Caprins 9 " " 900 Frw
	:	Savons 15 cartons " " -
	:	Pétrole 130 bidons " " -
	:	Fripiperie : 30 sacs " " -
Rusizi I (D.M.C.)	:	Ciment 300 sacs soient 15.000 kg
	:	Huile de palme : 60 fûts soient 12.000 kg valeur D.E. = 90.000 Frs.
	:	Planches : 410 soient 14 tonnes
	:	Bombons 65 C/s soient 650 kg
	:	Arachides 54 sacs soient 5.400 kg
126 bis	:	Ovins : 318 dont les droits de sortie équivalent à 31.800 Frw.
	:	Bovins : 9 " " 4.500 Frw
	:	Porcins : 13 " " 3.250 Frw
	:	Caprins : 9 " " 900 Frw
	:	Savons : 15 Cartons -
	:	Pétrole : 130 bidons -
	:	Fripiperie : 30 sacs -
RUSIZI II	:	Poissons séchés : 93 sacs soient 4.650 Kg
	:	Huile de palme 364 bidons soient 6.150 Kg
	:	Sucré 100 Kg
	:	Sel 21 sacs soient 1.050 Kg
	:	Peaux de moutons 118 piéces
	:	Petits pois 90 sacs soient 9.000 Kg
	:	Arachides 145 sacs soient 14.500 Kg
	:	Aubergines 6 sacs soient 600 Kg
	*** / ***	

<u>BIGARANA</u>	: Poissons séchés	: 9.554 kg dont les droites d'entrées = 275.190 Frw	
Sé	: Sel gemme	: 198.100 Kg "	19.650 Frw
	: Huile de palme	: 1074 fûts	1.311.000 Frw
	: Rovins	: 3 têtes	1.500 Frw
	: Poème de terres	: 25 paniers	1.500 Frw
	: Régimes de bananes	: 1.020 pièces	20.400 Frw
	: Sacs de ciment	: 172.500 kg	621.000 Frw
	: Bonbons	: 39 pièces	-
	: Peaux	: 1.027 pièces	-

CommentairesRéexportation de marchandises :

Les marchandises qui sont réexportées normalement sont les tôles, les savons de lessive, les piles, les tissus, les produits Mironko Plastic, la friperie, le pétrole en jerrycan, l'essence, le lait guigno, les verres pour lampes, les clous, les houes et le matériel scolaire.

Certaines de ces marchandises sont déclarées à la douane, d'autres traversent frauduleusement les frontières. Elle doit être toutefois fort importante, parce que, comme vous le verrez dans les données du commerce frontalier faisant objet du présent rapport et qui n'ont pas été recueillies régulièrement, sans le marché maïrois ~~qui~~ ^{qui} n'a pas été nom avertis seraient leurs affaires dégringoler subitement, car ils se ravitaillent au maïre tout comme la grande partie de leurs marchandises est acheminée vers le maïre.

INDUSTRIE ET ARTISANAT :Usine d'extraction de jus de l'ananas (SOUAFRUITS)

Le présent procédé de fabrication de maracuja à la SOUAFRUITS est très élémentaire. Plusieurs machines dont elle comptait se servir ne peuvent pas être utilisées toute suite, au manque de chaudière à vapeur.

Celle-ci a été déplacée pour réparation, car elle était en panne. La capacité de production du fruit de maracuja est de loin inférieure à celle exceptée. Elle a peu près de 50 Tonnes seulement par an alors qu'elle devait se placer entre 250 et 400 Tonnes par an.

L'Usine a pour quelques temps besoin d'un horticulteur très expérimenté pour l'aider à surmonter ses présentes difficultés de production. Elle est déjà en train d'augmenter la production de jeunes plantes dans des pépinières.

Produits	Productions totales tonnes	% commercialisé	Productions commerce. tonnes	Prix moyen par tonne	Valeurs en milliers de francs
Bananes	219755	58	127.458	8.000	1.019.664
Haricots	21.897,6	24	5.255	27.000	141.885
Mais	11.378,8	42	4.779	16.000	76.464
Pois	1.670,4	30	501	45.000	22.545
Arachides	1.103,5	30	331	80.000	2.648
Soja	1.140	25	285	27.000	7.695
Sorgho	2.744,6	36	988	26.000	25.688
Builesine	102,2	30	306	30.000	9.180
Froment	15,2	96	14	30.000	490
Riz	1.774,5	25	444	70.000	31.060
Patates	57.635,6	22	12.679	9.000	114.111
Pomme de terre	6.426,4	12	771	20.000	15.420
Manioc	69.898,5	21	14.678	18.000	264.204
Colocases	7.946,1	20	1.589	9.000	14.301
Ignames	335	10	33	15.000	495
Totaux	403.825,2	-	170.111	-	1745870

La production artisanale et de service :

1. Artisanat :

Des ateliers à l'état embryonnaire fonctionnent dans le centre urbain de Cyanngu. Aussi, il est difficile de vous parler de leurs productions car certains de ces ateliers appartiennent à des tierces personnes qui ne conservent pas de pièces justificatives.

Cependant on peut les distinguer par groupe :

- des ateliers sociaux,
- des ateliers de soudure et de fabrication de portes métalliques,
- des ateliers de menuiserie,

On peut cependant noter que des ateliers ou des artisans ont des problèmes communs :

1. Travailler isolément
2. Manque de capitaux suffisants
3. Manque de débouchés.
4. Concurrence des artisans nairois.

2. Services :

Les services ne sont pas encore développés. Deux stations d'essence située sur la Buzizi I, celle de la PETROMANDA et une autre de l'ENP ne suffisent pas pour servir toute la Préfecture.

Il est très important de signaler que ces stations d'essence servent aussi la région voisine du Zaïre (Bukavu).

Le transport :

a) Le transport routier et lacustre.

Au cours de l'année 1983, la succursale de L'OMTRACON CYANGU possédait 4 autobus. Les lignes exploités étaient au nombre de trois, CYANGU-BUCARINA : ligne 17 avec 41.904 au 31/12/1984.

CYANGU-BUTALE : ligne 7 avec 20.450 passagers.

CYANGU-KIBUYE : ligne 12 avec 17.271.

Les recettes dues s'élèvent au total à 7.992.675 Frw.

b) Statistique du transport aérien :

* AIR-MANDA.

De Janvier en décembre, les recettes ont été de 1.475.450 Frw pour 6.486 passagers avec 1.070 tourns.

* STAR. De Janvier en décembre, les recettes s'élèvent à 236.670 Frw pour 1.113 passagers avec 386 mouvements aller-retour.

* NAJYAMBERE STLAS :

De Janvier en Décembre les recettes d'élèvent à 77.970 Frw pour 354 passagers avec 156 tourns (aller-retour).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- Nous demandons au Ministère de nous chercher la distance nôtre GIBUNDU-CYANGUGU pour bien fixer le prix de la bûche PHILIPS.
- Pour une meilleure organisation et pour réveiller certains consommateurs, il faudrait que le Ministère organise une chronique sur le commerce spécialement sur les lois et réglement commerciaux qui passent sur les antennes de la Radio diffusion.
- Il faudra résoudre le problème de la distribution des marchandises ainsi que celui du calcul du prix de revient.
- Une fois le problème de distribution des marchandises résolu, chaque Inspecteur du Commerce devrait posséder une liste de tous les importateurs-grossistes et de tous les demi-grossistes du pays., cette liste distinctive est indispensable dans le contrôle des prix parce qu'ainsi nous ne pourrons plus accepter les factures des détaillants.
- Il est aussi grand temps de lancer les critères déterminant les différentes catégories de Baux. Certains consommateurs veulent en effet construire en conséquence de ces normes au lieu de devoir opérer des transformations dans les constructions.
- Nous demandons aussi au Ministère de nous aider à tout faire pour que nous obtenions un hôtel digne de ce nom à Cyangugu. L'état de l'hôtel des chutes n'est pas digne d'accueillir ⁱⁿ des hôtes de marque si bien qu'il faudrait construire un autre de standing international.

SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS :1. Présentation :

Le Centre des télécommunications Cyangugu dispose de 2 bâtiments différents qui abritent le Central téléphonique situé au nord Cyangugu à environ 8 Km du bâtiment des équipements Radio (faiseaux horizontaux de Gibundwe); tandis que le guichet de télégraphes et télémachines est logé dans l'immeuble de la Préfecture.

2. Personnel :

L'effectif est de 21 personnes, dont 4 agents S/statut, 17 sous-contrat : 7 dans la technique, 10 dans l'exploitation. La responsabilité de la Caisse du Centre revient au Chef du Centre tandis que la gestion est assurée par le guichetier depuis le 11/10/1982.

Le sous-centre (T.S.P.) de Ruhengeri compte 4 personnes : 1 S/statut et 3 sous-contrat. La gestion de la Caisse incombe au Responsable de Service.

3. Fonctionnement et Etat d'installations :

Suite à une urgente extension du Centre des télécoms de Ruhengeri, le Central UD PHILIPS d'une capacité de 300 abonnés a été réduit jusqu'à 250 abonnés.

Par ailleurs, ce central âgé de 20 ans, a été affecté de plusieurs pannes du réseau câbles souterrains plus vieux que l'autocom.

1. RESEAU DE CABLES :

Notre réseau d'une longueur totale d'environ 13.500 m est actuellement en état déplorable sauf seulement le câble II qui alimente la zone Aéroport et le Centre commercial Kamenbe. Ce câble a été sérieusement endommagé et à plusieurs endroits lors de la première pose du câble de transmission (projet Canadien).

L'autre câble défectueux est celui de la zone industrielle qui devrait alimenter le Groupeement (GENDARMERIE) seulement 630 m de câble à 14 paires peuvent améliorer totalement le problème de cette zone. En attendant l'extension du réseau.

2. a) Equipment Radio Téléphoniques :

De Janvier en Octobre, la Phonie Cyangugu a connu très peu de contact avec Kigali. La raison est connue de tous, il y a d'abord les équipements qui sont très vieux, ensuite le manque de pièces de rechange. Ces équipements viennent d'être remplacés en Octobre de cette année par les faisceaux hertziens qui marchent très bien jusqu'à présent.

3. b) Equipment Télégraphiques :

L'émetteur-récepteur SRR (morse) a été en panne pendant 2 mois après il a marché tout le reste de l'année sans difficultés seulement le système est assez vieux et très lent, maintenant que nous avons des faisceaux, il faudrait trouver des modems pour nous installer une liaison téléc. Si possible en installer plusieurs car nous avons/abonnés qui sont intenses.

A Nyamashozi l'émetteur-récepteur, batteries, groupe de secours sont en bon état mais le moteur est installé à l'intérieur du bureau, quand le moteur tourne la calle de transmission est pleine de fumées il faut les séparer.

4. Réalisations :

During les 2 derniers trimestres de cette année, à part les urgences on avait aussi d'autres travaux techniques pour pouvoir nous concentrer totalement aux deux travaux de déterrement de câble de transmission qui relie le Central téléphonique aux équipements Radio de Gihundu.

Ce câble qui avait été posé en mars 83 devait quitter l'aire de la route à asphaltier avant le mois d'Août de cette année pour être reposé sur un autre itinéraire mais cette fois ci beaucoup plus court avec une différence de 2.000 m.

Le déplacement du câble a couté 1.079.150 francs sans compter la main d'œuvre qualifiée et les frais de transport des matériels et du personnel. Le transport des briques de Kibazi à Cyangugu a été assuré bénévolement par l'ENTREPRISE ASTALIE, mais il reste encore des briques à transporter, environ 4 tonnes de caillou parce que on doit encore ~~couper~~ poser un morceau de 900 m pour éviter totalement la rivière sur laquelle le câble reste encore suspendu sur les poteaux. Dans cette zone comme avec la route, se présente encore un problème car ce morceau devra traverser la route par la base, il faudra que l'ENTREPRISE donne un passage assez large pour que dans l'avenir, les câbles du réseau venant de la future ville traversent la route par le même passage.

... / ...

Comme autre activité 7 nouveaux raccordements ont été faits, 60 pannes réparées, dans le réseau de câbles. Nous avons enregistré 20 abonnés potentiels et 10 abonnés en attente.

SOMMAIRE :

1. Donner priorité au centre des télécoms Cyangugu dans le remplacement du réseau des câbles, la zone la plus habitée étant paralysée suite aux travaux de pose et déterrement de câble de transmission (projet Canadien).
2. Renouveler la salle de batterie et dépanner les convertisseurs d'alimentation de secours, pour éviter les arrêts fréquents du Central en cas de coupure du secteur.
3. Remplacement de notre groupe de secours qui ne marche pas depuis une année, l'atelier électro-mécanique devrait remplacer la pile ou en faire ou alors nous installer un nouveau moteur.
4. Nous souhaitons une liaison télex avec Kigali au cours de cette année pour nous permettre d'acheminer et recevoir nos télégrammes sans beaucoup de retards.
5. A la T.S.F. Nyunshaka, le moteur est installé à l'intérieur du bureau et puis il est débouché du tuyau d'échappement, quand le moteur tourne la salle de transmission est pleine de fumées, il faudrait séparer le moteur du bureau, mais en attendant l'atelier électro-mécanique doit remettre le tuyau d'échappement pour qu'il fasse moins de bruit dans le bâtiment.
6. La T.S.F. Nyunshaka souhaite un renouvellement du bâtiment, actuellement très sale
7. Nous souhaitons que chaque centre ait son stock de matériel suivant les besoins. Souvent les centres proches de Kigali ou qui ont les facilités d'y aller prennent presque tout, le magasin central devrait organiser le partage suivant les besoins du centre en prenant référence sur nos rapports mensuels.
8. Les retards fréquents dans le paiement du personnel journalier trouverait sa solution dans l'envoi d'une subdélégation chez le Prefet de Préfecture.
9. Il faudrait organiser des recyclages du personnel, en priorité les jeunes et les soudards, une ou 2 semaines peuvent suffire, il y a moyen de les faire localement en groupant 2 ou 3 Centres rapprochés.
10. Nous souhaitons avoir une camionnette pour déplacer le matériel lourd sur le chantier.

Gishoma	• Dutezibone • Kinanga • Gisengwa • Nyenji • Bokanguli • Ruboko	:- :- 1981 :- 1980 :- :- :-
Bugesera	• Gilandimvura • Kibungoma • Bugesera • Nyabintumbe • Nshingwe • Bugesera	:- :- :- :- :- :-
Gisum	• Rubwaga • Nyoyava (les sondes)	:- :- 1983
Nyakabuye	• Ruyigazoza • Nyakabuye • Gitezhi • Kubera • Nyamashie	:- :- :- 1983 :- " " :- "
Kirambo	L'alphabétisation dans trois Communes se fait uniquement au niveau des Centres Sociaux de Développement existants.	
Gatane		:-
Cyimbogo		:-

D'après ce tableau de répartition des Centres d'alphabétisation, des projets managériels se font à la création de ces Centres. Actuellement, nous devons louer l'effort fourni par certaines missions protestantes (l'Eglise Libre Méthodiste, l'Eglise de Pentecôte) et l'Eglise adventiste du 7^e jour pour des cagnottes d'alphabétisation organisées dans leurs succursales culturelles des Communes Gafurro, Bugesera, Gishoma et Gisum.

27/ Présentation marginale dans les Communes et Paroisses (Total/Commune) :

Le tableau de l'appréciation relève l'activité d'alphabétisation dans les Centres d'alphabétisation et dans les C.S.D. des Communes Kavumu, Gafurro, Gisum, Kusungu, Nyakabuye, Gishoma, Bugesera et dans l'Eglise Libre Méthodiste, l'Eglise de Pentecôte et l'Eglise adventiste du 7^e jour .

Alphabétisation :I/ Fonctionnement de l'alphabétisation :

Seules les Communes Kanzubo, Gafunzo, Gishoma, Karungu, Ragono et Bugesera disposent d'un Centre d'alphabétisation digne de ce nom.

Les Centres d'alphabétisation sont tenus par :

1. Des Moniteurs (trices) sociaux engagés par le Gouvernement, en Commune Gishoma, Bugesera et Ragono.
2. Des alphabétiseurs engagés par les Communes : Kanzubo, Gafunzo et Karungu.
3. Des Paroisses, des missions protestantes, l'Eglise Libre Méthodiste, l'Eglise de Pentecôte et l'Eglise adventiste du 7e jour (il s'agit de Paroisses qui ont donné la nappe).
4. Le bimévalet : dans 5 secteurs de Nyabingi et tentant à s'étendre.
5. Les Centres Sociaux de Mwolongwezi qui perpétuent l'alphabétisation sur le programme de leurs activités.

II/ Lieux des locaux :

A défaut de locaux propres, l'alphabétisation se fait dans des locaux d'emprunt : C.S.D., banca de marchand, écoles pendant les vacances ou les weekends. Le programme et l'horaire de la plupart de ces centres dépendent de la disponibilité des ces locaux, de sorte qu'ils sont ouverts même le dimanche.

III/ Répartition de Centres d'alphabétisation :

Commune	Centre d'alphabétisation	Date de fondation
Kanzubo	Mianka	1974
	Bugesera	1969
	Nyamigeziro	1969
Karungu	Ruhenzibuga	1982
	Gashishi	1987
Ragono		"
	Dushokeli	1977
	Nguru	1978
	Nyakabingo	1972
	Mubuzabane	1982
	Rambura	1960
	Mukinje	1983
Gafunzo	Gabiro	1983
	Mugoma	1983
	Nyansvugo	"
	Gyosutu	"
	Nipinga	"
	Dukuli	"
	Mukome	"

FREQUENTATION ANNUELLE DES CLASSES D'ALPHABÉTISATION DANS LES COMMUNES OU DANS LES PAROISSES.

Cependant l'effectif de participation et des alphabétisés est encore faible suite notamment.

- Manque de sensibilisation suffisante tant parmi les autorités communales que lors des réunions populaires d'information.
- Les alphabétiseurs ne soulignent pas l'importance de l'alphabétisation dans le développement.
- Dans certains Centres, les alphabétisés ne sont pas régulièrement enregistres.

V/ CONCLUSION :

Estat éolutif de l'alphabétisation :

En 1962, les Centres d'alphabétisation connus par la présentation de rapport étaient KAMINDE, GISHOMA, BUGARA, KARANGERA, KAGAND. Tandis qu'à la fin de 1963, étaient enregistrés 37 Centres d'alphabétisation repartis dans les Communes : KAMINDE, GISHOMA, GAFUNDO, GISHOMA et BUGARA, MIRABUYE, KARANGERA et KAGAND.

L'alphabétisation bénévole résulte de la sensibilisation faite sur l'alphabétisation à l'occasion de :

- La célébration de journée internationale de l'alphabétisation.
- Les réunions tenues sur l'importance de cette activité.
- Des encouragements moraux et matériels promis aux alphabétiseurs bénévoles.

Afin de conscientiser les autorités sur le problème de l'alphabétisation une enquête est lancée sur l'effectif réel des analphabètes jeunes et adultes dans chaque secteur et de là dans toute la Préfecture de Cyangugu. Cette enquête sera suivie de sensibilisation pour que chaque secteur ait au moins un ou deux alphabétiseurs capables et permettra de mieux programmer la formation de ces personnes et d'organiser la distribution équitable du matériel. Le questionnaire d'enquête a été envoyé à tous les chefs des cellules et à tous les agents sociaux.

En date du 23/11/1963, une réunion a groupé 34 alphabétiseurs qui ont manifesté le souci de formation et souhaité le soutien tant matériel que moral de la part des autorités locales. L'envoi régulier de rapport leur a été recommandé et le soutien matériel promis par le C.S.D.

Les autorités communales devraient davantage être sensibilisées sur l'importance de l'alphabétisation pour qu'elle soutiennent normalement les alphabétiseurs bénévoles par la mise en leur disposition de locaux, par de régulières visites d'encouragement et par l'exemption de l'URGANDA qui serait valablement remplacé par ce service essentiel dans le développement national.

Vérification des impôts :

Le service de vérification ne compte que 3 Agents le Responsable du service et son Adjoint ainsi que 3 Agents. Nous contacter un planteur, un charfeur et un ferm et a besoin d'un facteur et d'un jardinier.

Le service a été facilité par l'acquisition d'un véhicule qui a permis d'atteindre les redevables dans tout les cantons de commerce et de trafic. Les Bourguignons ont apporté une importante contribution à la récupération des impôts impayés depuis longtemps généralement par faillite que par négligence. En effet certains cultivateurs ont investi beaucoup d'argent dans les plantations de quinquina. Alors que de l'ordinaire et dont le prix a chuté sensiblement si bien qu'ils ont suspendu leur commerce et se retrouvent dans l'impossibilité de s'acquitter de leurs impôts.

Impôts :

Entre le vérificateur des impôts et le charfeur est née une amitié telle qu'ils s'accordent mutuellement à propos de l'utilisation du véhicule.

Poste :

La perception de Gungu, le 4e après celle de Kigali, Butare et Gisenyi a connu et peu de mal de perturbation d'ordre financier et administratif au cours de l'exercice 1983. Elle devient la Préfecture de Gungu et une partie de la Province du Kiva avec un local et un personnel insuffisant.

Elle compte 5 Agents sous-statut et 6 sous-contest. Quelque petite, la perception de Gungu devrait au moins avoir 12 Agents dont 5 qualifiés, 2 facteurs, un dactylographe et 2 veilleurs. Il faudrait donc renforcer le contingent actuel de 5 Agents: un facteur, un veilleur et un dactylographe.

Depuis l'arrivée de l'actuel Percepteur vers la fin du 1er trimestre 1983, le service est mieux organisé et la discipline ~~est~~ plus précisément il a rendu à l'inconscience professionnelle, l'absentéisme et des retards au service entraînant des vols fréquents et autres anomalies.

Reposoir en matériel et équipement :1. Matériel :

Le bureau postal est trop étroit compte tenu du tonnage courrier à l'arrivée et des colis postaux. Le stockage des gros colis ne se fait qu'à l'extérieur dans une sorte de hangar et dans une arrière-cour du bureau des Télécoms. La poste n'arrive à satisfaire les demandes de boîtes postales.

2. Équipement :

- Insuffisance du matériel et équipement de bureau.

- Le manque de moyen de transport du courrier à l'Aéroport de Kanshi, aux sous-perceptions de Rwerero et Bugesera ainsi qu'à Buhaya entraîne des retards dans la distribution du courrier.

UNIFORMISATION DES BÂTIMENTS CIVILS1. Personnel :

Le Service compte 46 personnes dont :

- 12 S/contest, 1 Inspecteur, 1 adjoint chef d'équipe,
- 1 secrétaires-dactylo, 1 magasinier, 2 usagines, 2 menuisiers,
- 2 peintres, 1 Plombier, 1 Electricien, 6 Fem.
- 2 Sous-statut dont le Responsable de Service et un nouveau Gérant.
- 25 journaliers dont 3 affectés en S/Préfecture Rwerero. Cependant le personnel reste insuffisant surtout dans la menuiserie et la peinture.

II. Activités :1. Bâtiment :

Le Service des bâtiments civils s'est efforcé à renouveler l'état de quelques unités notamment des toitures qui étaient alors recouvertes de tuiles. Il a aménagé les annexes du hangar de l'Aéroport de Kanshi en bureau d'ordonnancement et du mouvement coopératif et effectué quelques réparations.

2. Peinture :

6 habitations et bureaux ont été peints.

3. Macramé :

Quelques réparations ont été effectuées au trophée du Groupe Sportif, aux environs du hangar d'Aéroport. De plus la cuisine de la maison officielle n°26 a été construite.

4. Electricité et plomberie :

En électricité et plomberie, des installations sont totalement vétustes qui elles ont engagé des interventions de dépannage.

5. Urbanisme :

L'urbanisme n'a pas connu un important essor au cours de l'année écoulée. Le parcellage de la circonscription urbaine n'est pas encore fini. Des études préliminaires sur le schéma directeur de Cibangou sont faites, son approbation prochaine permettra l'amélioration des conditions y attenues. Malheureusement le service a été empêché des gens de constater l'importance d'une autorisation.

6. Maitrise des populations :

-Les paroisses ne sont pas toutes.

-Plusieurs bureaux sont étudiés, par exemple la Préfecture - l'Inspection du travail, le Tribunal etc... Ce sont de vieux bureaux difficiles à réparer où la meurtrissure crée à l'encontre de l'entretien de bureau. Quant aux maisons d'habitation, elles sont presque toutes en état de vétusté : murs fissurés et tâches bordées suite au poids des tuiles exigeant ainsi le remplacement par des tôles et la peinture régulière.

-Manque de moyen de locomotion pour atteindre la préfecture Bamako, les habitations situées à l'Aéroport Bamako et à Bamako.

LESEZ-VOUS DANS LE RÉGIME DE CHAMPS ?**I. Généralité :**

La sous-direction d'exploitation des Mines et carrières compte 3 Préfectures à Bamako, Gikongoro et Gyangugu. Aucun décret nouveau, au cours de l'année 1963, n'est venu changer le cours des quelques exploitations existantes dans le système d'achat et de vente d'or qui a confié le monopole, parfaitement déterminé par le seul SONOMA au profit de tout autre personne remplissant les conditions exigées.

Elle compte aussi des exploitations de carrières. Il est des demandes de permis qui apparaissent chaque année, témoignant de l'indénier toujours croissant que les exploitants commencent à porter à ce domaine. Cependant les exploitations de carrières accusent à beaucoup de gêne, notamment devant des irrégularités difficiles à combattre. Les exploitants illégaux sont nombreux et les efforts pour les discerner se heurtent au manque de moyens logistiques.

2. Equipment :

La motocyclette personnelle qui facilitait le déplacement à vioalli. Le programme de visites proposé du Ministère n'a pas eu de suite si bien qu'elles n'ont pas été faites.

3. PRODUCTION DE GRESSE

a) Autrefois : les associations et des artisans miniers ont une part importante dans l'activité ministre à Cyangugu.

En Gessene Gishoma, Cyimbogo, Karerengera, Eugene et Kigobu persistent quelques petites industries ou en associations coopératives. Seuls deux artisans miniers continuent leurs activités en Gessene Gishoma avec une association coopérative, ANIGICIA en effet de fonction. Pour cette dernière nouvelle politique d'exploitation basée sur les prix d'exploitation sous l'optique de subvention à l'exploitant renferrait les chocs sur les mali. Le prix rémunateur du cimentier d'achat diminuerait la grande et stimulerait les artisans à persévérer dans l'effort de recherche.

b) Exploitations de carrières :

La Préfecture de Cyangugu est la moins nître en exploitations de carrières et heureusement elle n'a pas beaucoup de grands projets de construction. Sur le terrain, un certain nombre d'exploitations de pierres sont tenues par des illicites tout juste le temps d'une commande et s'arrêtent par la suite. Toutefois, bien organisées et suffisamment contrôlées, ces exploitations étaient d'une utilité certaine pour la Préfecture, l'agent Géo ou d'autres circonstances, par exemple en ce qui a concerné les travaux des constructions scolaires du début de la période actuelle. Si ce qui concerne le sable, à part l'exploitation du seul professionnel que compte la Préfecture, ou la personne de Monsieur MUSONKUMU B.Paul qui exploite à Nyungama à Cyimbogo, on ne connaît pas d'autres exploitations officielles. Le gros du sable utilisé dans cette Préfecture est "importé" de la Préfecture de RUYIGI qui leur parvient par voie lacustre. Si ce qui concerne l'argile, la coopérative GOSERICOGI de Gishoma fabrique des briques depuis un certain temps à GISHOMA et s'apprête à introduire sa demande de permis d'exploitation d'argile.

En général de conclusion, il y a lieu de recommander :

- L'exploitation des mines et carrières en associations coopératives des artisans et fixer un prix compétitif susceptible d'inciter une recherche active et persévérente de ces ressources naturelles et de freiner la fraude.

- Les subventions pour le déclassement du prix actuel constituerait un encouragement à un essor des mines.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES ACTIVITÉS DES SERVICES OU ORGANISMES

- Les services se sont généralement bien acquittés de leur service.
- La majorité des Responsables de Service se plaignent du manque de moyens de déplacement si bien que la coordination des véhicules disponibles permettrait à ces Services de mieux réaliser leur programme d'action.
- La planification et la programmation de l'UNERAKIA de façon à ce qu'il se fasse chaque jour de la semaine, cellule par cellule, a porté des fruits satisfaisants. Reste à faire de même dans le cadre de l'ANIMATION sous tous les aspects politiques, économiques et socio-culturels.

Suite à une sensibilisation intense et soutenue, les travaux de l'A.E. ont été généralement bien exécutés.

Plusieurs Communes n'ont pas encore pu payer les dettes de tiers, notamment les salaires de l'U.G.A. qui a construit les ateliers scolaires.

LES PRINCIPALES REALISATIONS PAR SERVICE OU ORGANISME DANS LES COMMUNES

Voir le détail en page 60

La promotion de l'alphabétisation bénévole:

Sur l'espoir d'encourager le bénévolat pour l'alphabétisation et d'aider à sa promotion dans les régions où elle n'existe pas, nous avons préparé un petit questionnaire d'enquête sur l'analphabétisme dans toute la Préfecture. De la cellule à la Commune, il faut connaître le nombre approximatif des personnes (jeunes et adultes) qui sont analphabètes. Nous avons proposé que cette enquête soit suivie d'une sensibilisation intense pour inciter les gens de bonne volonté à se donner entièrement pour que chaque cellule ait au moins un alphabétiseur bénévole capable.

Nous espérons aussi que le recyclage de ces personnes sera facile et la distribution du matériel équitable.

Pour encourager ce fait, nous avons demandé aux Communes pour que les personnes qui s'engagent à cette action humanitaire le fassent comme les travailleurs communautaires de Développement à UNEDDIN.

Ce questionnaire ayant été soumis à tous les Chefs des cellules, nous attendons encore les résultats au cours de cette année 1964.

Au programme de cours dispensé dans les C.S.D. figurent :

- l'alimentation, la périculture, l'hygiène et maladies contagieuses, de carence alimentaire, de venimeux, de voies respiratoire, la vie sociale et familiale, la psychologie et l'esthétique, l'anatomie et la digestion, planning familial et le civisme.

Activités pratiques :

Couture, cuisine, entretien du ménage et propreté, bricolage, agriculture et élevage, lessive et repassage, des visites à domicile.

a) Le but des visites à domicile :

Les visites à domicile qui avaient autrefois le but principal de :

- recruter les participants

- visiter les malades et les enfants chez les médecins

- vérifier l'application à domicile des cours appris aux C.S.D., ont été en plus dirigées vers la vulgarisation des activités pratiques en familles visitées. Les 787 visites faites généralement par les monitrices seules ou en équipe sont destinées à faire des activités possibles et nécessaires auprès de 1757 familles concernées. Dans ces activités, nous avons noté :

- la préparation de l'eau potable par distillation

- la sensibilisation et l'enfouissement des jardins potagers.

- les démonstrations culinaires : gâteau : les recettes de sucre et sucre et lait.

- la construction des tables de vaisselle.

- l'entretien des lampes à pétrole

b) Le résultat des visites à domicile :

Bien que le résultat du Service Social soit difficilement palpable, et doit être encouragé par un suivi continu, les visites à domicile de cette année ont abouti à :

- l'augmentation de l'effectif de fréquentes dans certains C.S.D.

*** / ***

- on a aussi renouvelé l'application de l'hygiène par l'entretien des habita-
- tions, l'entretien et l'utilisation des latrines et carrières.
- l'aménagement de 27 jardins potagers et 20 tables de vêtements construites.
- la lutte contre la malnutrition protéine-calorique et la guérison de 3 enfants
- invalides.

DIFFICULTÉS DES C.S.D. :

Les C.S.D. de Préfecture Syangugu connaissent un problème commun de manque de fond de roulement. A cela correspond la difficulté d'effectuer certains travaux pertinents qui nécessitent l'argent à l'achat du matériel d'usage.

Exemple : La couture et l'agriculture.

Bon nombre des C.S.D se trouvent dans un état vicieux de manque des locaux et manques d'outils (cuisine, champs modèles, élevage) - de l'insuffisance du matériel (ustensiles de cuisine et objets agricoles) qui handicotent la réalisation du programme.

L'existence du mobilier permet un rêve dans les C.S.D.

- le manque de matériel didactique qui aiderait à l'enseignement des catégories
- l'insuffisance du personnel social dans les Communes GAFANGA et HABONIMA
- le vol du matériel des C.S.D. et la non restitution de celui-ci, la fréquentation des jeunes filles intitulées par l'acquis des attestations de mariage civil.
- les retards et absences des participants pendant certaines périodes culturelles de l'année,
- les jours d'UPACAM qui correspondent aux journées de fréquentation des C.S.D. sont tous des points non négligeables qui empêchent les Centres Sociaux de Développement d'arriver à leur prospérité.
- l'insuffisance du soutien des autorités locales pour la réalisation du programme établi par le personnel social.

Les projets d'avenir :

Etant donné que les Centres Sociaux de Développement n'ont qu'une seule mission d'éduquer les gens pour leur bien être, ils ont tous le projet d'intensifier la sensibilisation à l'importance de ces Centres.

-D'essayer de terminer le programme et d'avoir un effectif considérable à la rentrée des Certificats au cours de l'année 1984.

EVALUATION ET CONCLUSION :

1. L'estimation de la population touchée par l'action sociale n'est pas facile d'autant plus que les rapports fournis sont ~~non~~ incomplets et que certaines institutions ne les établissent pas. Il est tôt de donner les statistiques de cette formation au sein des C.S.D. et C.S.
- Parmi 4.746 inscriptions, 2.395 inscrits au C.S.D. 2.379 au C.S. et 26 au C.S.D. et atelier de camp militaire.
- L'effectif des visites faites par les Monitrices concernées est de 707 auprès de 1.737 familles.

卷之三

— 403 alphabéticas qui sont établies avec un grand certitude dans les écritures d'administration des Comptes ITALIENS, ARGENTIN, BRAZILIENS ou dans les plus anciennes publications dans les langues ITALIENNE, PORTUGAISE, ESPAGNOLE, ARGENTINE.

卷之三

ESTIMATION DES INDICES DE DÉPENDANCE D'UN HABITANT

卷之六

MÉTODOS DE ESTIMACIÓN

200 OF INSTRUCTED FAMILIES

27 Discursos (versões) de

70 Insignias en Chile

945

REGISTRATION FORM

Análisis Estadístico 1993/1994

卷之三

	Consumo	POA	1851	1852	1853	1854	1855	1856	TOTAL	1852	1853	1854	1855	1856	TOTAL	1852	1853	1854	1855	1856	TOTAL	1852	1853	1854	1855	1856	TOTAL							
KARIBOGA	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1						
STAVABUT	1	7	3	2	2	14	3	1	1	27	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1						
PIRARAU	1	17	15	13	10	11	11	1	1	42	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1						
GISEMA	1	10	1	1	4	1	6	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					
CYBEROGO	1	3	0	1	1	1	9	1	6	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					
CAJUBA	1	3	4	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					
KALIBEE	1	3	3	1	2	1	1	1	1	11	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					
CAPITAO	1	3	7	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					
CATIRE	1	2	17	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					
KAMBO	1	3	3	3	3	1	4	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					
KIRIMO	1	10	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					
TUMA	1	98	23	123	196	125	15	1	5	1	375	1	29	2	3	1	6	1	40	1	53	1	6	1	125	1	7	1	76	1	530	1	945	1

Centro de Investigación en Recursos Biológicos y Ambiente Sustentable 1982/2013

Page 60 (65)

Importance des visites de l'inspecteur d'Instruction

Tes visites vers les centres scolaires ont permis à l'inspecteur d'Instruction de maintenir son contact avec les personnes chargées de l'enseignement primaire, inspecteur de secteur, les enseignants, les maîtres préparant de nous et de voir sur place la situation des CMJ. Par elles le chef général qui dans tous les secteurs scolaires lui est connu; à la suite ces visites le matériel scolaire a été transporté sur place au bureau de certains.

Les salaires des enseignants arrivent toujours à temps et en sécurité.

II. Avec les inspecteurs de secteur :

Dans son Bureau, chaque inspecteur de secteur a pu communiquer à celui d'Instruction la vie dans les centres scolaires, la conduite et le travail des enseignants; les problèmes d'ordre pédagogique ou social connus dans leur secteur respectif ont souvent trouvé solution sur place. Le distérance était très grande, le courrier était bon, les inspecteurs de secteur se trouvaient utiles quand ils venaient trouver sur place.

III. Avec les enseignants :

Tes enseignants ont été bien traités dans les réunions collectives, organisées dans leur secteur; ils ont pu exprimer leurs difficultés et problèmes. Dans ces réunions comme dans beaucoup de centres visites l'objectif a été de voir :

- le travail des enseignants
- le niveau des élèves
- les problèmes particuliers posés aux enseignants.

a) Le travail des enseignants :

En général les enseignants s'adonnent à leur travail à très peu d'enseignants ont été allongés absents ou retraités. Ils préparent leurs leçons dans le cadre de ces préparations sont insuffisantes : le temps de préparation et d'établissement des fiches-logos leur est insuffisant ; le temps de préparation et d'établissement des fiches-logos leur est insuffisant, quand ils ont encore besoin de révisions. Il y a confusion dans l'activité et la méthodologie.

Problèmes qu'ils rencontrent :

-Dans certaines classes, les élèves sont trop nombreux pour que chaque élève puisse suivre dans un temps réduit de l'ordre.

b) Le manque de documentation :

en moyenne pour les élèves de 5e et 6e en géographie et histoire en sciences pour certaines classes et en éducation civique.

Malgré tout, on remarque dans certains centres scolaires, des enseignants sans qualification qu'on est obligé de maintenir parce qu'il n'y a pas de remplaçants, leur travail sans méthode a un rendement très bas, dans certaines classes de 1ère année, les enfants ne savent pas encore lire ni écrire les toutes premières lettres.

De plus le niveau moyen au niveau des secteurs montre des résultats peu satisfaisants.

b) Le niveau des élèves :

Le niveau des élèves est particulièrement très bas surtout en français. Cette baisse inarrangeable est en 6e, 7e et 8e années est due à de méthode archaïque, livres que : l'élève ayant très peu d'occasions de s'exprimer en français ou d'entendre le français parlé. Ne pouvant pas penser, le raisonnement, le langage et les structures de langue nouvelle n'assimilent difficilement.

c) Problèmes particuliers des enseignants :

1. Certains enseignants ont des dossiers incomplets, d'autres n'ont pas encore bénéficié de leur régularisation financière.

Toutefois un effort est entrepris pour compléter ces dossiers par des photocopies, pour enfin demander au service financier du MINISTERE d'établir leur débarras financier et de réajuster leur traitement.

2. La grammaire de l'anglais est enseignée en 5e et 6e n'est pas à jour. Avec le concours du Ministère et des professeurs de l'anglais de la seconde nous pensons étoffer les cours ou les conférences sur certains éléments de la grammaire à tous les secteurs pendant les grandes vacances de juillet-août 1964. Un programme adapté et actualisé est à construire par le Bureau pédagogique de l'Enseignement.

Activités à caractère administratif :

Classement :

En vue de régulariser les dossiers administratifs et financiers du personnel, l'Inspecteur d'Arrondissement a envoyé son archiviste aux Service Central du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire pour enregistrer toutes les anomalies se trouvant dans les dossiers du personnel afin que les concernés fournissent les pièces manquantes et que leur situation soit régularisée.

Correspondance :

Les rapports provenant des secteurs scolaires ont été lents, ce qui occasionnait souvent l'envoi tardif des rapports au MINISTERE. Les Inspecteurs de secteur croient que cette lenteur provient du fait qu'ils sont surchargés d'activités à caractère pédagogique, administratif et social qu'ils n'ont pas d'aide au Bureau. Ils insistent pour avoir un Secrétaire dactylographie.

L'année scolaire 1962/63 a commencé avec l'ouverture de 17 CENAI, ce qui a multiplié des rapports que le bureau d'arrondissement reçoit. Aux multiples occupations journalières du personnel de bureau, il s'est ajouté des rapports de rentrée; des procès verbaux des réunions, des doléances pour les Centres d'Enseignement Rural et Artisanal Intégré.

Carte scolaire :

Les inscriptions des enfants à scolariser ont débuté en Janvier pour se clôturer en Avril 1963. Comme le montre le tableau des statistiques, les effectifs ont baissé de 393 unités. De 48.344 l'année précédente, ils sont tombés à 46.951 l'année 1962/63; l'année 1963/64 ils se sont accrus de 610 unités.

Cette baisse est due au mauvais recrutement et aux abandons dans certaines régions, surtout dans les communes avoisinant la forêt naturelle de GOMBOU, GATARI, KIRIHO, KAMEREE et DIBARIA. Le personnel est passé de 907 l'^e année 1981/1982 à 903 l'^e année 1982/83. Ce n'est pas surprenant si l'on effectue le bilan et que le personnel monte; les classes de 2^e année 1981/82 regorgeaient d'élèves; par contre l'année scolaire 1983/84 a perdu 10 postes budgétaires, de façon que dans quelques Communes (GAFILOU, GOMBOU, KAMEREE, OTIMBOGO...) des enseignants étaient dans des classes où ils sont incapables de contrôler les travaux des élèves malgré un nombre très élevé de ces derniers.

Service du personnel :

Les enseignants encadrent les élèves en général, mais le conseil professionnel devait établir les critères de la qualité de l'enseignement. C'est ainsi que la commission chargée d'établir les procédures relatives à la marche générale des écoles a élaboré un rapport qu'il a envoyé au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire. Voici des recommandations formulées par ladite commission :

"Sur le plan pédagogique :

Il faut : -Une reconsidération des secteurs et des zones de travaille que chaque Commune constitue un secteur scolaire et que chaque zone compte au plus 80 enseignants.

-Doter l'importance de secteur d'un Secrétaire-instituteur, à défaut d'un directeur pédagogique.

-Doter l'importance de secteur d'une sorte de service et accorder les indemnités kilométriques aux maîtres principaux de ceux qui disposent de sortes précaires.

La qualité des cours et l'évaluation des connaissances :

-Les écoles normales doivent mettre plus d'accent sur la formation pédagogique des futurs maîtres.

-Afin de parer au système d'insuffisance de certains maîtres, les autorités communales et provinciales doivent avoir plus d'égard aux enseignants lors des festivités.

-Pour renforcer l'enseignement, le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire doit faire la reconnaissance du Statut des enseignants.

-Les stages devraient être adaptés à l'intention des maîtres des TPS et des CEMT, surtout en travaux pratiques.

Concernant l'école primaire :

"-Dans l'enseignement, il faut peigner plus par ce que l'on fait que par ce que l'en dit. Les maîtres doivent respecter tout lieu et en tout temps, la règle de la forme et de la morale.

"-Les autorités communales et scolaires doivent sensibiliser davantage les parents pour qu'ils se sentent responsables de l'éducation de leurs enfants.

Concernant les équipements scolaires :

- "Le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire devrait faire un partage équitable du matériel scolaire aux Arrondissements et l'acheminer à destination par les canaux de l'équipement scolaire.
- "Le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire devrait fournir également du matériel de bureau aux Inspecteurs de secteur, aux Maîtres principaux de Zones et aux responsables des CEPAL.
- "Les autorités scolaires en collaboration avec les parents doivent faire tout leur possible pour que les enfants s'assoient confortablement.

Concernant les ateliers scolaires :

- "Les enseignants des cours pratiques doivent prendre soin du matériel mis à leur disposition.
- "Le matériel usé ou volé doit être remplacé.
- "Le Ministère devrait augmenter le matériel technique en fonction des nouvelles classes de 7e et 8e années.

Sur le plan administratif :

- "Les vieux bâtiments scolaires construits en matériaux durs doivent être réparés avant d'envisager la construction de nouveaux locaux.
- "Tous les nouveaux locaux à construire doivent répondre aux normes prescrites par le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire et doivent être en matériaux durables ou semi-durables.

- "Les autorités communales devraient soutenir davantage l'effort des autorités scolaires dans l'équipement en mobilier et l'amélioration des salles de classes".

Sur 955 enseignants du primaire mis en place 1982/83, les qualifiés sont 556 et les non qualifiés 399 soit 41,7% avait occasionné le manque d'enseignants et le recrutement des sortants des CEPAL et des Sections Familiales. Les enseignants engagés dans ces conditions allaient progressivement céder place au personnel plus qualifié dès l'année 1982/83.

Chaque année après la rentrée scolaire, le placement du personnel connaît des perturbations dues au transfert du personnel et à l'octroi des bourses d'études. Ces 2 opérations devraient se faire avant la mise en place du personnel car le service en souffre chaque année.

Bâtiments scolaires :

Les bâtiments scolaires du primaire sont en PTTO pour le grand nombre. Sur 945 salles classiques (Année scolaire en cours), 553 sont en PTTO, 276 en BRITO, 72 en BRITU, 57 en PLATO et 2 en BRATO.

Note : PTTO = Bâtiment en pisé couvert de tôles

BRITO= "	en briques	"	"
BRITU= "	en " "	"	tuiles
PLATO= "	en planches	"	tôles
BRATO= "	en briques adobes	couvert de tôles.	

D'^e année scolaire 82/83, sur 955 salles, il y avait 598 PFTO, 221 BRITO, 79 BRITU et 60 PLATO.

Cette année-là a connu des vents violents qui ont éprouvé les toitures des classes et des ateliers. Les conseils des parents interviennent pour remettre les toitures en place, mais ils se heurtent aux difficultés d'insuffisance de frais de scolarité pour entretenir des réparations perpétuelles.

Situation des bâtiments dans les Communes en septembre 1983 :

Commune	Catégorie des salles de matériau	Nombre de salles	Observations
Karonge	PFTO	26	-Les vieux bâtiments en BRITU sont en réparation, on remplace les vieilles tuiles par les tôles. Le Secrétaire Général du M.R.N.D. a accordé des tôles pour la réfection des toitures.
Nyakabuye	PFTC	44	-Quelques tôles à Nyakabuye ne sont emplies emportées par une tornade, elles ont été remplacées.
	BRITO	11	
	PLATO	2	
	BRITU	4	
	BRATO	1	
Dagoreme	PFTO	44	-A Dangereme, le toit de l'atelier a été enlevé par le vent,
	BRITO	28	-L'Inspection d'Arrondissement
	BRITU	2	
	PLATO	5	-y a envoyé des tôles, mais la Commune n'a pas encore acheté le bois de charpente.
			-A Gura, les protestants ont entreposée de nouvelles constructions en matériaux durables.
Gishoma	PFTO	55	
	BRITU	13	
	BRITO	4	-Les vieilles toitures en BRITU de Bushala, Gisagara, Rihoko et Gasonga seront bientôt remplacées par les tôles.
Oyinbogo	PFTO	36	-A Oyinbogo, une tornade a éprouvé la toiture de tous les locaux scolaires. Le Conseil des parents est en train de vendre de nouvelles tôles achetées au moyen des fonds de scolarité.
	BRITO	49	
	BRITU	10	
	PLATO	6	
Gicum	PFTO	96	-A Ruyoye les tôles des classes ont été enlevées par le vent, le Conseil des parents les a remplacées par les neuves.
			Toutes les classes de cette Commune sont en PFTO et nécessitent des réparations chaque année.

²	Kasembe	PITO	2	96	- A Bogamila et Bwahi, les tuiles des classes se sont envolées et remplacées. Le Centre	2
:	:	BRITU	2	10	:	2
:	:	PLATO	2	14	: Bwanyi aurait dû être transféré près du Stade Kambwanya, mais les autorités qui devraient céder le terrain en fait sourde	2
:	:	:	2	:	: à caillie.	2
:	Gafunzo	PITO	2	95	- L'état général des bâtiments est mauvais. Le :	2
:	:	BRITU	2	15	vent a exporté les toitures à Buhungakina et à Nsakibingo. La Présidence du R.E.N.D.R. a	2
:	:	:	2	:	accordé une aide à la Commune pour la réfection	2
:	:	:	2	:	des écoles. Le Centre CATHOLIC sera construit	2
:	:	:	2	:	en matériaux durables par les protestants.	2
:	Gatare	PITO	2	31	- Tous les bâtiments scolaires de ce secteur	2
:	:	BRITO	2	91	ont perdu leurs toitures suite aux vents	2
:	:	BRITU	2	5	violents de cette région. L'année passée,	2
:	:	:	2	La Caisse des parents a contribué à la renouvel-	2	
:	:	:	2	lement des toitures; mais 2 grandes difficultés	2	
:	:	:	2	restent sans solution.	2	
:	:	:	2	a) La Commune a détourné les tuiles que le	2	
:	:	:	2	Secrétaire Général du R.E.N.D.R. avait don-	2	
:	:	:	2	nées aux écoles.	2	
:	:	:	2	b) La Commune ne veut pas débloquer les fonds	2	
:	:	:	2	de scolarité détenus encore dans la Caisse	2	
:	:	:	2	commune.	2	
:	:	:	2	c) La paroisse catholique va construire le	2	
:	:	:	2	Centre de Munyaba en matériaux durables.	2	
:	Kagano	PITO	2	40	- A Shauzi, les nouvelles classes en BRITU qui	2
:	:	BRITO	2	16	viennent d'être achevées ont perdu leurs	2
:	:	BRITU	2	18	toitures suite aux vents violents.	2
:	:	BRATO	2	1	On est en train de remplacer les tuiles par	2
:	:	:	2	tuiles, en vue de prévenir de nouveaux	2	
:	:	:	2	dégâts.	2	
:	Kirundo	PITO	2	30	- Le Centre scolaire de Tyazo et l'atelier de	2
:	:	BRITO	2	42	Gitengo ont été détruits par le vent. La	2
:	:	BRITU	2	7	paroisse catholique a reconstruit les classes	2
:	:	:	2	de Tyazo et le Conseil des parents a renou-	2	
:	:	:	2	élu la toiture de l'atelier à Gitengo.	2	
-----	-----	-----	2	-----	2	
:	Total	PITO	2	538	:	2
:	:	BRITU	2	276	:	2
:	:	BRITU	2	72	:	2
:	:	PLATO	2	57	:	2
:	:	BRATO	2	2	:	2

- Les ateliers scolaires sont en BRITU ou en BRITU, très peu ont été complètement achevés. Actuellement 70 ateliers sont fonctionnels, mais le matériel technique usé, abîmé ou volé n'est pas remplacé. Très peu de Communes fournissent le matériel fungible aux ateliers pour les cours pratiques.

Situation actuelle des CERAI

<u>Commune</u>	<u>CERAI de</u>	<u>Parrainé par</u>	<u>Observations</u>
Karengera	Rubidige	Gouvernement	
	Nyabitimbo	"	
		"	
Byakabuya	Nyamashiche	"	
	Ntare	USAID	
		"	
Bugesera	Mugunga	Gouvernement	Tous les CERAI n'ont pas été complètement achevés. Les travaux de finage devraient se poursuivre.
	Bugesera	"	
		"	
Gishoma	Bubanza	"	Le coût estimatif des travaux restant s'éleverait à 2.537.330 F.
		"	
Cyimbogo	Gisuru	"	pour les CERAI financés par le
	Gihundu B	Reconverti	Gouvernement.
		"	
Gisuru	Gisuru	Reconverti	Le travaux du CERAI Kibobo en Commune
	Busoni	Gouvernement	nne Kavombe avancent sensiblement.
		"	Il ouvrit ses portes aux élèves
		"	au début de l'année scolaire 1981/82.
Kamembo	Mwacha	USAID	-au début de l'année scolaire
	Gihundu A	Gouvernement	1982/83, 17 CERAI étaient ouverts
	Kibobo	"	leurs portes à 794 élèves.
Gafunzo	Dunyenga	"	Quatre CERAI qui étaient encore en construction (Dunyenga en Commune
		"	Bugesera, Nyabitimbo en Commune B
Gatara	Hanika	Reconverti	Karengera, Gasenbu en Commune
	Mezambarure	Gouvernement	Cyimbogo et Dunyenga en Commune
Egano	Nyamashiche	"	Gafunzo) s'y sont ajoutés en octobre 1983. Actuellement, 31 CERAI
	Olvesoro	UNICEF	sont fonctionnels. Ils abritent
Kizimbo	Kitogora	Gouvernement	1.349 élèves encadrés par 104 enseignantes.
	Rangiro	USAID	

Services financiers :Frais de scolarité :

Les Conseils des parents dans chaque Commune déploient des efforts pour collecter les frais de scolarité au maximum. Malheureusement l'argent provenant des frais de scolarité est de loin inférieur aux besoins de constructions et de réparations scolaires.

Encadrement de la Jeunesse :

Personnel :

Le service d'Encadrement régional ne compte que le Responsable de Service et son planton.

Matériel :

Le matériel de bureau tout comme le matériel et équipement de sport et d'athlétisme sont insuffisants. Le football est le jeu le plus pratique au Rwanda. Il faudrait aussi développer le volley-ball et le basket-ball ainsi que l'athlétisme dans les secteurs.

La Jeunesse :

Comme les tableaux l'indiquent, la plupart des activités socio-économiques des Jeunes sont orientées dans l'Agriculture. Mais l'esprit mercantile de la Jeunesse riveraine du lac Kivu surtout, et même d'une partie de la Jeunesse ouvrant à l'intérieur est souvent cause de destruction des groupements. Cette Jeunesse s'occupe du petit commerce et de l'échange de monnaie de façon frauduleuse. Leur esprit d'individualisme poussé les empêche de s'associer. Dans le même optique, cet esprit pousse certains responsables au détournement des biens des groupements et sont souvent traduits en Justice.

Les petits artisans n'ont plus de marché. Cela s'explique par la concurrence des articles zairois. Le Zaïre compte le plus grand nombre d'artistes et partant produisent beaucoup d'articles, les vendent à bas prix à cause de la chute du Zaïre (monnaie) par rapport au nôtre.

Grâce aux conseils tenus, les tailleurs sur barza commencent à louer et à créer des ateliers de couture. Bientôt ils auront leur statut et l'encouragement du Ministère de la Jeunesse et des Sports est souhaitable.

Les Encadreurs communaux ne parviennent pas à atteindre toute la Jeunesse de la région par manque de moyen de déplacement, mais aussi parce qu'ils s'occupent parfois des services sans beaucoup de rapport avec la jeunesse: perception au marché... Ils attendent impatiemment le matériel de bureau et de Sport que le Ministre de la Jeunesse et des Sports a promis lors de sa visite dans la Préfecture de Cyangugu.

Les trois C.F.J. DE TYAZO, GATARE, KAGANO et celui de NYARUSHISHI fonctionnent bien, mais ont toujours besoin d'aide du Ministère. Voici le nombre de ceux qui ont leur certificat cette année: Tyazo = 7, Kagano = 9, Nyarushishi= le première promotion sont en 84. Nous conseillons à cette Jeunesse de se grouper pour travailler ensemble.

Pour la préparation de l'Année Internationale de la Jeunesse(1985), un accent particulier sera porté sur le projet d'alphabétiser (sans négliger d'autres facteurs) le plus grand nombre de Jeunes analphabètes pour participer au véritable développement de la Nation.

Sports et loisirs :

Cette année, l'autorité préfectorale a déployé tout son effort pour la construction du Stade KABARAKA (qui n'est pas encore achevé) et pour trouver un moyen de déplacement de l'équipe "ESPOIR" qui était en repos depuis une année par l'impassé budgétaire. L'acquisition d'un moyen de déplacement première cause de grande dépense pour l'équipe, a résolu l'un des problèmes épineux. D'autres dépenses, celle de logement et de restauration de l'équipe ne peuvent pas trouver de réponde dans l'immédiat à cause de la situation géographique de notre région où les déplacements sont trop coûteux pour atteindre les autres.

Le soutien du Ministère de la Jeunesse et des Sports devrait être le bienvenu notamment pour équiper l'équipe "ESPOIR" en équipement sportif : maillots et godillots. Un championnat intercommunal de F.B. a été organisé cette année, mais n'est pas encore terminé. Des onze Communes de la Préfecture seule la Commune Gatore n'a pas participé par manque de préparation.

Le Basket-ball est pratiqué dans les écoles secondaires ainsi que dans la cellule "URUBU" de Préfecture. Le Volley-ball se pratique aussi dans les écoles, mais des installations aux chefs-lieux des Communes sont souvent dépourvues de filets et de balles. Deux équipes des Communes GISUMA, BUGABALA sont régulières et fortes. Toujours la cellule "URUBU" de Préfecture organise des rencontres avec ces équipes et avec celles de BUKAVU (zaïre) aussi bien en Basket-ball qu'en Volley-ball.

Athlétisme :

L'athlétisme n'est pas encore très développé dans les secteurs, mais reste notre souci continual. Les résultats du championnat intercommunal d'athlétisme tels qu'ont été constatés par les Agents du Ministère, prouvent que la sélection n'était pas mauvaise.

LE THEATRE :

Les pièces théâtrales sont présentées par les élèves en vacances. La troupe théâtrale de la Cellule "URUMULU" de Préfecture a présenté cette année deux pièces : L'AMOUR LYIKA na MPALIYE ABASHA; cette dernière a été jouée à Kibuye le 17/09/1983 par la même troupe et a toujours le projet de présenter les pièces dans d'autres Préfectures. L'E.N.I. de Kibilizi présente souvent des pièces. Elle a présenté dernièrement "La Secrétaire Particulière" mais la population n'est pas encore bien sensibilisée pour suivre avec intérêt ces spectacles.

LE FOLKLORE :

Le ballet de Préfecture "INARAGAHINDA" n'existe régulièrement et de nos jours c'est un véritable ballet grâce à l'intervention du Ministère de la Jeunesse et des Sports et du Minisupres qui envoient leurs Agents pour entraîner le ballet sous la demande de son fondateur le Préfet de Préfecture.

DIFFICULTES rencontrées :

- Pour la Jeunesse agricole, le sol devient infertile et insuffisant, mais pour laquelle une partie de la Jeunesse manque d'occupation.
- Face aux problèmes actuels, la jeunesse se demande comment préparer son avenir.
- Le manque d'un moyen de déplacement reste un handicap pour atteindre une grande partie de la jeunesse.
- Le matériel technique manque dans les C.F.J.
- L'individualisme très poussé est l'une des causes de détournements.
- Une visite régulière d'un Agent du Ministère est souhaitable pour suivre de près sa politique, trancher les différends, examiner les problèmes d'encadrement. La visite sur terrain est le seul moyen pour connaître la réalité. Le bureaucrate a son sens de jugement, ses contente parfois de faux rapport, alors que le praticien en a un autre.
- Le manque d'entraîneurs et d'arbitres compétents.

PROJETS D'AVENIR :

- Examiner de près et supprimer les causes d'échec en athlétisme à l'échelon national.
- Organiser une compétition d'athlétisme au niveau communal et préfectoral.
- Organiser des recyclages pour les responsables des groupements des jeunes.
- Atteindre une grande partie de la jeunesse, même celle qui vit dans la forêt de Nyungwe (Karuswa, Pindura) et Ewoyeys en leur tenant fréquemment des conseils.
- Organiser un championnat intercommunal de F.B.
- Organiser un tournoi de V.B. et de B.B. entre cellules spécialisées et certaines communes intéressées.

- Tenir des réunions régulières avec les Encadreurs S/Régionaux et Communaux.
- Tenir des réunions avec les responsables des équipes de toutes les disciplines.
- Visiter les C.P.J. et essayer d'en créer d'autres dans chaque Commune.
- Développer la natation dans la région bordant le lac Kivu et la Ruzizi.

INSPECTION DU COMMERCE :

1. Personnel :

Le personnel qui s'élevait à 2 unités : l'Inspecteur du Commerce et le veilleur s'est accru d'une unité assurant la dactylographie. Néanmoins le service a besoin d'un planton et d'un bureau syncaleux. Certaines réunions ont été organisées au cours de l'exercice 1983 ont été tenues :

- Les réunions de la sous-commission préfectorale des prix.
- La réunion organisée par le Secrétariat de la C.C.I.B.
- Les réunions visant les problèmes de la commercialisation du quinquina.

Commerce en général :

Le commerce occupe une place très importante dans la vie quotidienne d'une bonne portion de la population de la Préfecture de Cyangugu. Les commerçants qui exercent leurs activités commerciales dans les Centres les plus proches et dans lesquelles j'ai été, ne savent pas encore comment ils doivent calculer la marge bénéficiaire. Ainsi le prix de vente de leurs produits est fixé forfaitairement. Les femmes musulmanes et des salaroises sillonnent les marchés pour y vendre des produits provenant des échanges continus qui s'opèrent dans notre pays avec des pays voisins comme le Zaïre, parfois le Burundi mais à une moindre échelle.

Ces articles consistent surtout en articles de grande consommation comme l'huile de palme, la farine de froment, la farine de manioc, la farine de sorgho, les poissons fumés, les bananes vertes, l'arachide, les grains de maïs et les limonades.

Le contrôle des prix a révélé que certains boutiquiers ne savent pas calculer le prix de revient de leurs marchandises si bien qu'ils le fixent forfaitairement. Plusieurs infractions sont la hausse illicite des prix, le commerce illégal, l'approvisionnement auprès d'une catégorie inférieure ou égale, etc...

Ont été corrigés les commerçants qui vendaient les articles non inscrits sur leurs registres de commerce ou qui transformaient leurs activités du Centre de négocié vers les Centres commerciaux, sans autorisation du Ministère ayant le commerce dans ses attributions.

Situation de l'approvisionnement :

Au cours de la période sous examen, l'approvisionnement dans la Préfecture de Cyangugu n'a pas connu de situation alarmante.

La sous évaluation du prix :

On note également que l'approvisionnement de la préfecture reste encore très pertinente, au niveau du demi-grossiste ainsi qu'au niveau du détaillant. Jusqu'à la fin de décembre, le nombre de demi-grossiste reste encore trop petit alors qu'il y a certains commerçants dotés de moyens logistiques qui veulent exercer cette activité commerciale. De nombreuses correspondances ont eu lieu à cet effet. Ainsi que des conciergeries de la sous commission préfectorale avec des services du Ministère de l'Economie et du Commerce, mais le problème pertinent est de trouver le moyen de déterminer la distance lacustre exacte entre Cyangugu et Gisenyi.

Les articles courantiers dont l'offre est monopolisée par un ou un petit nombre de commerçants.

Nous ne pouvons pratiquement pas parler d'articles monopolisés par l'une ou l'autre catégorie de ces commerçants. Les commerçants de Cyangugu vendent pour la plupart presque les mêmes produits, lesquels produits sont sollicités par nos voisins zairois. Ces produits monopolisés en quelque sorte : on pourrait citer les produits de l'établissement Mironko d'alimentation Plastic vendus en gros Plastic vendus en gros. Les produits d'alimentation commercialisés par CIKA-SOCOCY et qui n'intéressent que les grandes alimentations de Kigali et de Butare et ceci en gros. Les casseroles et les valises vendues à l'usine de Fourneau MANGAT Harjit. Le jus de maracuja livré par la SONAPHITES.

Difficultés dans ce domaine :

Les commerçants se plaignent du monopole exercé sur les tessus INTENCE par la SATON de Kigali et souhaitent que pour une marchandise livrée en quantité insuffisante sur le marché, un quota soit réservé aux demi-grossistes de chaque Préfecture.

Les articles dont les prix sont soumis à des modifications arbitraires :

Au cours de l'année, nous n'avons pas connu de situation notable où des établissements vendaient plusieurs articles à des prix différents. À part quelques petites différences de prix dictées par une concurrence normale, les commerçants maintiennent sensiblement les mêmes prix et les alignent sur ceux des coopératives ou de grands établissements.

Commerce frontalier :Bureau des douanes Bugesera :

Huile de palme	: Ciment	: Sel germe	Poissons séchés
769 fûts soient 155.800 Kg	: 1.750 sacs	: 1.487 sacs	: 1.340 kg
Valeur des D.E.= 1.153.500 Fr	Valeurs de :	= 74.300 Kg	:
	: D.E.=	: Valeur des D.E.	Valeur des D.E.
	: 311.400 Fr	: 14.870 Fr	: 40.200 Fr
	*** / ***		